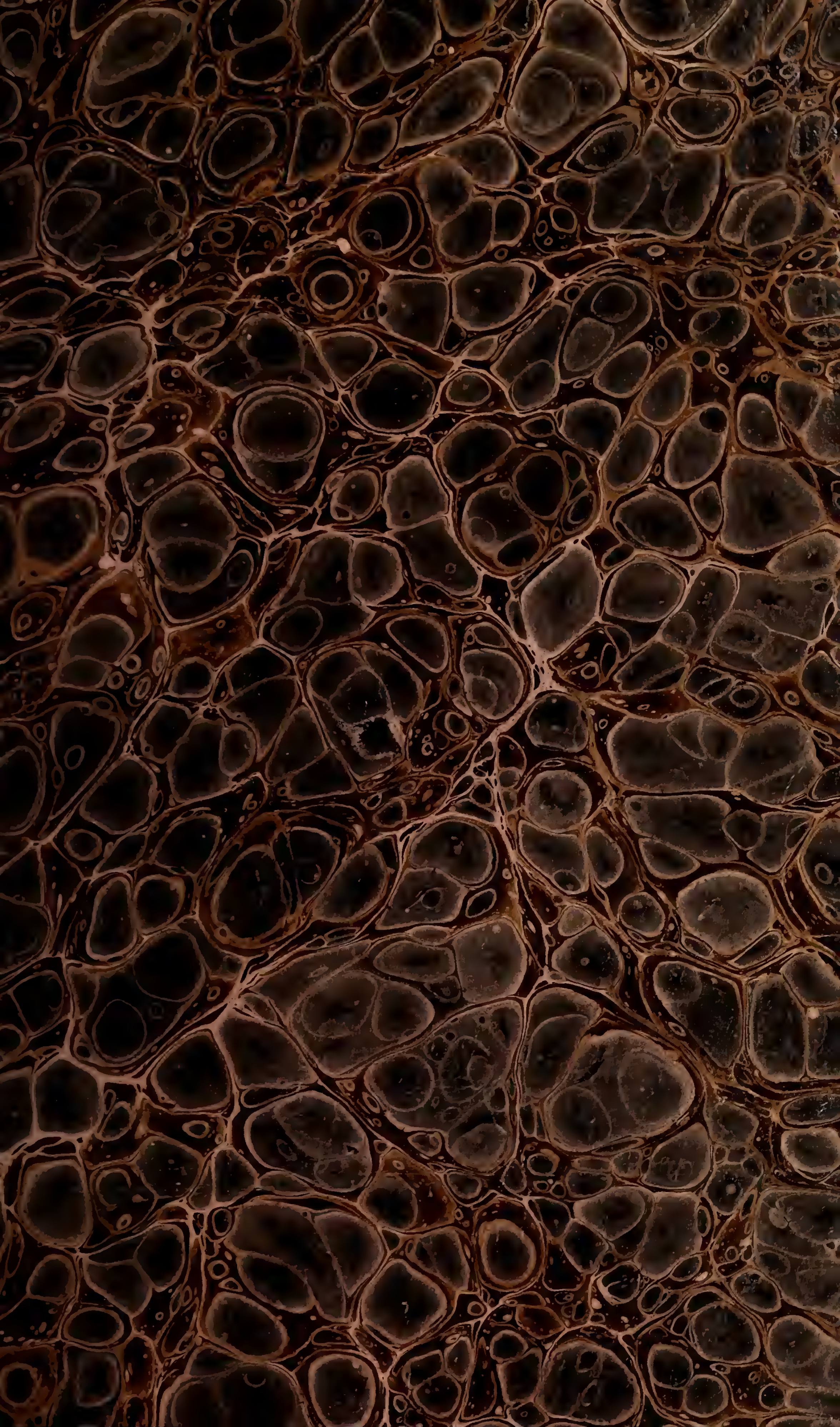

3 1761 04666596 4
DC
801
N72M54
1831


B M.



HISTOIRE
DES
ANTIQUITÉS
DE
LA VILLE DE NISMES.



NISMES, DE L'IMPRIMERIE DE P. DURAND-BELLE



Monument trouvé à Clarensac.
Mis au Musée en 1824.

HISTOIRE

DES

ANTIQUITÉS

DE LA

VILLE DE NISMES

ET DE SES ENVIRONS ;

PAR M. MÉNARD.

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE DU RÉSULTAT DES FOUILLES FAITES DEPUIS 1821, ET DE TOUS LES MONUMENS, INSCRIPTIONS ET FRAGMENS DÉCOUVERTS JUSQU'A LA FIN DE L'ANNÉE 1830 ;

Ornée des gravures de tous les Monumens, et de celles des plus riches fragmens ;

PAR J. F. A. PERROT,

Ancien Conducteur des fouilles et Concierge-Garde de la Maison-Carrée.

NISMES,

CHEZ L'ÉDITEUR, VIS-A-VIS LA MAISON-CARRÉE,

ET CHEZ LES CONCIERGES DES MONUMENS.

1831.


LIBRARY
JAN 13 1969
UNIVERSITY OF TORONTO

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Les Monumens antiques que renferme la ville de Nismes ont, de tout temps, attiré dans son sein une foule d'artistes, de savans et d'étrangers qui, même au retour de l'Italie, ne peuvent s'empêcher d'en admirer la grandeur, la beauté et la surprenante conservation. Aussi le septième volume que M. *Ménard* a consacré à en retracer l'histoire et la description, a-t-il été toujours très-recherché, et les nombreuses réimpressions qu'on en a faites, aussitôt écoulées que publiées, n'ont pu suffire à la curiosité publique. D'ailleurs cet ouvrage, déjà vieux, fait avant les fouilles qui, depuis 30 ans, ne cessent de procurer ou de nouvelles richesses, ou de nouvelles lumières, ne remplissait plus que trop imparfaitement son objet; les trois éditions que nous avons publiées depuis 1825, avec de nombreuses corrections et augmentations, ont obtenu un succès qui a surpassé notre attente. Pour mériter de plus en plus la confiance dont on a bien voulu nous honorer, nous avons accru celle que nous offrons aujourd'hui au public, 1.° d'un précis historique sur Nismes; 2°. du résultat des fouilles faites en 1820, jusqu'en juin

1831 ; 3.° des gravures de tous les Monumens et de celles de tous les Fragmens les plus récemment découverts, augmentée d'un plan des nouvelles découvertes autour de la Maison-Carré ; 4.° de l'historique de chaque Monument en particulier, avec l'explication des Fragmens ; 5.° de toutes les nouvelles Inscriptions trouvées au palais de justice, dans les dernières fouilles ; 6.° de la description d'un Pavé Mosaïque trouvé à la même époque, et enfin de l'historique de la Médaille de la colonie de Nismes.

Nous rapportons les différentes opinions émises jusqu'à ce jour par tous les auteurs, les contradictions qui se trouvent dans plusieurs, et enfin l'opinion que nous avons pu nous former d'après les nouvelles découvertes et les conseils des meilleurs artistes.

« Un des principaux charmes que fait » éprouver la contemplation des Monumens » antiques, consiste sans doute dans les » grands souvenirs qu'ils rappellent à la » pensée. L'imagination aime à se reporter au milieu du peuple industrieux qui » les a élevés, à suivre les traces des mutilations que le temps et la barbarie ont » imprimées sur leurs masses ; enfin à se » les représenter en quelque sorte tels qu'ils » ont dû sortir des mains de leurs auteurs ».

Nous espérons donc, en publiant cette nouvelle édition, plus complète et plus correcte qu'aucune des précédentes, bien mériter des étrangers et des voyageurs qui, accourus dans nos murs pour y admirer ces magnifiques vestiges de la grandeur romaine, se plairont à en rapporter chez eux l'image exacte et le durable souvenir.

TABLE.

HISTOIRE
DES
ANTIQUITÉS
DE
LA VILLE DE NISMES.

PRÉCIS HISTORIQUE.

L'HISTOIRE de Nismes, sous le rapport de ses monumens, ne devait commencer pour nous que sous le règne d'*Auguste*. A peine avons-nous quelques notions vagues sur son existence avant l'établissement de la colonie romaine dans ces contrées ; quelle foi peut-on ajouter à ces auteurs grecs du 5.me siècle, qui, selon l'usage de leur nation de tout rapporter à des Demi-Dieux qu'ils inventaient même au besoin, attribuent la fondation de la ville de *Nemausus* à un prétendu héros de ce nom, descendant d'Hercule? Les uns, s'arrêtant à la langue des Romains, ont cru pouvoir faire dériver le nom de *Nemausus* de *Nemus*, à cause des forêts dont cette ville était alors entourée ; d'autres, remontant avec raison à la langue même des habitans, en ont trouvé la racine dans le mot celtique *Nemotz*, lieu consacré par la religion, et cette dernière origine est d'autant plus probable, qu'il est bien certain que cette ville était la principale des *Volces Arécomiques*. L'étymologie celtique d'*Arecomiques* ou

habitans du plat-pays, semble confirmer celle de la ville.

Elle était vraisemblablement la capitale des *Volces Arecomiques*, et le centre politique de cette province. *Strabon* nous apprend que, sous l'empire romain, elle avait conservé toute son importance politique. « Nismes est la capitale des *Arécomiques* (dit cet » auteur); quoique bien inférieure à Narbonne » pour le commerce et pour le nombre des étran- » gers que ce commerce attire, Nismes surpasse » cette dernière ville par une nombreuse popu- » lation de citoyens; car elle possède vingt-quatre » bourgs, tous bien peuplés et habités pas la même » nation; ils lui payent des contributions, et ils » jouissent d'ailleurs du droit des villes latines, » etc.; de sorte que ceux des habitans de Nis- » mes qui parviennent à la Questure et à l'Edilité, » sont censés Romains; c'est pourquoi ce peuple » n'est pas non plus soumis aux Gouverneurs en- » voyés de Rome (1). »

Ces peuples dûrent les premières lueurs de la civilisation à l'exemple de la colonie phocéenne de Marseille, dont elle pouvait bien être une ramification, ainsi que les autres établissemens que cette république, si célèbre par son commerce, forma de bonne heure en-deçà et en-delà du Rhône, et avec lesquels ils formèrent une alliance.

Tout ce pays paraît avoir été d'abord occupé par les *Ibériens*, peuples nomades de l'Espagne, qui furent successivement refoulés dans leur pays par les *Celtes*. Nous voyons les Volces Arécomiques paraître la première fois sur la scène historique pour s'opposer au passage d'Annibal.

---

(1) Strabon, traduct. de L·aporte du Theil, t. 2, p. 29.

L'an 536 de Rome (218 avant J. C.) ils furent obligés d'abandonner leurs campagnes et leurs villes qui n'avaient aucun moyen de défense, et de se replier sur leurs terres de la rive gauche du Rhône, pour essayer, en se joignant aux Romains qui débarquaient à Marseille, de disputer le passage du fleuve à Annibal qui le franchit avant que cette jonction fût effectuée, et ainsi les *Volces* furent dispersés. Mais la marche rapide de ce général sur l'Italie n'apporta qu'une atteinte passagère au repos des habitans de ce pays.

Les Saliens, les Allobroges, les Liguriens et les Auvergnats, ennemis déclarés des Marseillais, inondèrent bientôt cette contrée, et étendirent leur domination depuis Narbonne jusques au voisinage de Marseille; les Romains envoient des secours à leurs alliés, et obtiennent quelques succès sur leur ennemis qui, sans se laisser abattre, se présentent de nouveau avec une armée de deux cents mille combattans, commandée par *Bituit*, chef des Rouergats. Cette fois ils furent défaits au confluent du Rhône et de l'Isère, par *Domitius*, proconsul, et *Fabius Maximus*, consul romain, l'an de Rome 633 (121 ans avant J. C.). Cent mille hommes restèrent sur le champ de bataille (1) et cette journée décida du sort de la ville de Nismes et des Volces Arécomiques qui se soumirent volontairement aux vainqueurs par un traité fait avec *Domitius* sous la médiation des Marseillais.

A cette époque mémorable la ville de Nismes, et celles qui, à son exemple, passèrent volontaire-

---

(1) La mémoire de cette défaite est conservée dans une ancienne inscription de Nismes qui porte: *C. César de Galleis et Allobroginus et Arecomicis triumphavit.*

ment sous la domination des Romains, eurent la faveur de se gouverner par leurs propres lois ; elles s'accoutumèrent à l'empire de leurs nouveaux maîtres et adoptèrent leurs mœurs, leurs usages, et peu à peu leur langue.

Les habitans de la Gaule transalpine qui supportaient impatiemment le joug des Romains, profitaient de toutes les occasions qui s'offraient pour reconquérir leur liberté. Leurs tentatives toujours renaissantes forcèrent les Romains à établir une colonnie à Narbonne ; elle y fut conduite par *L. Crassus*, triumvir, sous le gouvernement de *Q. Marcius rex*, l'an 636 de Rome (118 ans avant J. C.)

L'an 641 de Rome, les *Cimbres* et les *Teutons*, originaires de la Germanie et déserteurs de leur pays, réunis aux *Liguriens* descendus des montagnes de la Suisse, vinrent fondre sur la Gaule transalpine et ravagèrent tout le pays, après avoir remporté quelques avantages sur le consul *L. Cassius Longinus*. Ces barbares poussèrent leurs rapides succès jusques en Espagne, d'où ils furent chassés par le consul *M. Fulvius*, l'an de Rome 652, ensuite défaits entièrement par *C. Marius* près de la ville d'Aix en Provence (au village de Pourrière) (1).

Pendant les guerres civiles de *Marius* et de *Sylla*, la ville de Nismes doit moins être considérée comme une ville que comme le centre des *Volces Arécomiques*, et il est à remarquer qu'on n'y trouve aucune trace des monumens celtiques ou romains antérieurs au temps d'*Auguste*. Ce prince étant en marche pour aller soumettre les *Cantabres*, peuple de la Biscaye, qui s'étaient soulevés, s'arrêta

---

(1) Voy. Histoire des Monumens antiques de St-Rémy.

dans la province romaine à Narbonne, et établit à Nismes une colonie de vétérans de l'armée d'Egypte (1), l'an 727 de Rome (27 ans avant J. C.), et envoya *M. Vipsanus Agrippa* pour organiser la nouvelle colonie.

Depuis lors, Nismes acquit d'immenses développemens : fondée par Auguste et chère à *M. Vipsanus Agrippa*, son gendre, cette ville s'embellit successivement. En peu d'années elle eut des institutions et des monumens imités de ceux de Rome ; elle compta des *Duumvirs*, semblables aux consuls romains ; des *Decurions*, qui rendaient la justice ; des *Ediles*, qui veillaient à la conservation des monumens ; des *Prefets*, préposés aux armes, aux ouvriers, à la police ; des *Gardiens* du trésor public. Elle eut des temples, des bains, des xystes, des sphéristères, des basiliques, un amphithéâtre. A peine quarante ans s'étaient écoulés depuis sa fondation, et déja *Strabon* la citait comme une ville puissante (2).

Ce fut à *M. Agrippa* qu'elle dut ses murs, l'aquéduc du Gard, ses bains, plusieurs voies ; et sa reconnaissance pour Auguste se manifesta par une foule de dédicaces d'autels et de temples (3) ; elle institua même des prêtres pour les desservir, sous le titre de *Flamines Augustales*. Sous *Tibère*, ce culte devint encore plus régulier ; d'anciens monumens rappellent les *Sextumvirs Augusteaux*, prêtres du temple d'*Auguste*. On frappa des médailles

---

(1) Voy l'Histoire de la médaille de la colonie de Nismes.

(2) Strabon, Geor., lib. 4. Cet auteur écrivait sous Tibère qui devint empereur 14 ans après J. C.

(3) Une inscription citée par Guiran en fait foi (*Explic. Duor. Vetust. Numism. Nemaus.*, *p.* 34). On lit ces mots : SANCTITATI JOVIS ET AUGUSTI SACRUM.

en son honneur, où il était représenté avec la couronne radiale et le titre de *Divus*.

Caïus et *Lucius César*, fils d'*Agrippa*, et après sa mort héritiers présomptifs d'*Auguste*, partagèrent les sentimens de leur père en faveur de la colonie; celle-ci leur consacra le temple connu sous le nom de Maison-Carrée, l'an 1 de J. C. (1).

Tibère, *Trajan*, *Adrien*, *Antonin* et *Dioclétien* se plurent à embellir Nismes, Nous aurons occasion de parler successivement des monumens que ces princes firent ériger. Nismes leur témoigna sa reconnaissance ou son adulation par des statues. On a conservé le souvenir des inscriptions, de celles dressées à *Faustine*, fille d'*Antonin* et femme de *Marc-Aurèle* (2) et à l'empereur *Dioclétien* (3).

Si l'on en croit *Grégoire* de Tours, ce fut vers l'an 350 que le christianisme s'instroduisit chez les Volces Arécomiques (4). Le martyre de St. Bauzile lui donna des forces qui s'accrurent sous l'égide de l'empereur *Constantin*. La vivacité du caractère méridional se passionna pour la nouvelle religion, et vers la fin du quatrième siècle le paganisme était presque éteint à Nismes.

---

(1) Voy. Maison-Carrée, l'explication de l'inscription par M. de Séguier, et celle trouvée à l'amphithéâtre. (C. C. AVGVSTI F. PATRONVS. COL. XYSTVM. DAT.)

(2) La voici : FAUSTINÆ AVG. IMP. CAES. T. AELI HADRIANI. ANTONINI AUG. PII., etc., FILIAE. M. AURELI CAESARIS UXORI. On voit au Musée une jolie tête en marbre d'une statue de cette princesse.

(3) Elle est ainsi conçue : IMP. CAESARI C. VALERIO DIOCLETIANO.

(4) *Greg. Turon.*, *Hist. Franc.*, *lib.* 1, *c.* 20, et *Tillemont*, Mém. pour servir à l'histoire ecclésiastique, tom. X, pag. 317.

Ainsi Nismes jouit, sous la protection des Romains, d'une tranquillité et d'une prospérité non interrompues pendant plus de quatre siècles, depuis sa fondation comme colonie, jusqu'à la fatale époque de 406. Les barbares franchirent alors la barrière du Rhin et répandirent leur dévastation sur toute la surface de l'empire La colonie de Nismes était à son plus haut degré de splendeur, les habitans se distinguaient par les lettres et la plus haute civilisation, et la ville de Nismes portait le surnom de seconde Rome.

Pendant les soixante-dix années de guerre des Romains contre ces barbares, on voit par intervalles luire sur nos provinces quelques jours heureux. Vers le milieu du cinquième siècle, *Tonance Ferreol*, préfet des Gaules, fixe sa résidence à Nismes ; il possédait dans les campagnes des environs, deux maisons des plus magnifiques, et de très-riches bibliothèques (1). Mais ce sont là les dernières étincelles d'un feu prêt à s'éteindre, la barbarie triomphante allait entraîner dans une ruine commune, les villes, les monumens, les peuples et les lois, et renverser ce bel ouvrage de la civilisation des Gaules, qui est le plus beau titre de gloire des Romains, et qui devait finir avec eux.

En 407 *Crocus*, roi des Vandales, envahit la province romaine et détruisit de fond en comble la plupart des monumens qui ornaient la capitale

---

(1) Une des maisons de campagne de Tonance Ferréol était près la ville d'Alais, au quartier de Bresi : dernièrement on y a trouvé plusieurs objets antiques. On voit dans le cabinet de l'éditeur un tombeau, avec deux portraits, portant une inscription remarquable ainsi conçue : T. TEΘΘICNIVS. SIB ET JVLIAE VXORI, qui y a été trouvé.

des Volces Arécomiques. On suppose qu'alors furent ruinés les bains et rompu l'aqueduc du pont du Gard : les babares voulant anéantir les emblêmes de Rome victorieuse, brisèrent les têtes de tous les aigles qu'ils rencontrèrent.

Mais ils payèrent cher leur fureur. *Marius* ayant vaincu et pris *Crocus* dans la ville d'Arles, le fit enfermer dans une cage de fer : il fut ainsi conduit dans toutes les provinces qu'il avait ravagées, et exposé aux insultes et aux risées de la multitude : on le fit ensuite périr dans les supplices (1).

Ce fut sous les murs de Nismes que *Constance*, général d'*Honorius*, livra bataille à *Constantin*, lorsque la division se fut mise parmi les chefs de l'empire à sa décadence.

Bientôt la féconde Narbonnaise attira les hordes des peuples nomades qui inondèrent l'empire. Les Visigoths ravagèrent Nismes, et finirent par en rester possesseurs. Après de longues convulsions et des désastres épouvantables, un traité, passé en 475 entre Euric, roi des Visigoths et l'empereur Népos, légitima leur conquête.

Nismes ne sortit de la domination des Romains que pour déchoir chaque jour de sa grandeur première : et lorsque les Francs à leur tour étendirent leur sauvage domination dans le midi des *Gaules*, après la bataille de *Vouille*, Nismes en-

---

(1) Notre historien ne dit pas quel est ce *Marius* ; nous pensons que c'est *Marcus-Aurelius* MARIUS, homme d'une force extraordinaire, et qui, d'ouvrier en fer, devint général, et enfin succéda à l'empereur *Victorin*, par la faveur de *Victoria*, mère de ce prince, ou bien, selon une autre opinion, à *Posthume* : on croit aussi qu'il fut assassiné par un de ses anciens ouvriers, trois jours après son avènement au trône (*Dictionnaire de Trévoux*). *L'Editeur.*

core devint un lieu d'attaque et de défense, et vit compléter la dégradation de ceux de ses monumens qui étaient restés débout ; son amphithéâtre devint une citadelle qui, prise et reprise plusieurs fois par les *Francs* et les *Visigoths*, subit toutes les mutilations que la force humaine put opérer dans ces courses hostiles qui avaient la rapidité d'un incendie.

Vers le commencement du huitième siècle, au moment que l'*Occitanie* (elle commençait alors à porter ce nom) commençait à voir fleurir les arts et renaître sa prospérité, *Zama*, qui venait de faire la conquête de l'Espagne, et qui la gouvernait pour le calife *Omar* II, passa les Pyrénées et rangea toute la Narbonnaise sous l'étendard de Mahomet. Comme en Espagne, il laissa au peuple vaincu le culte de leurs pères ; mais les mœurs douces et généreuses de ces *Maures* séduisirent bientôt les fidèles. Déjà beaucoup de chrétiens étaient devenus Musulmans lorsque *Abdérame* tenta la conquête du reste de la France.

Charles-Martel, ayant réuni à la hâte quelques troupes, se porta au-devant de lui et lui livra bataille près de Poitiers. *Abdérame* y fut tué, et son armée entièrement détruite.

Peu de temps après, *Jusif*, un des généraux des *Maures*, profitant de l'absence de Charles-Martel qui était passé en Bourgogne, essaya de replacer la *Septimanie* sous leur dépendance ; il entra dans une ligue contre Charles-Martel ; mais celui-ci ayant calmé les troubles de la Bourgogne, revint sur les bords du *Rhône*, vainquit de nouveau les *Maures*, leur enleva *Avignon*, et pénétra jusqu'à *Narbonne* malgré le puissant secours envoyé d'Espagne, sous la conduite d'*Amozos* qu'il tua de sa propre main.

Mais pour punir le peuple du soulèvement au-

quel il avait pris part, Charles-Martel fit raser *Béziers*, *Agde*, *Magdelonne*, fit brûler les portes de Nismes, détruire les murs, et poussa le délire de la vengeance jusqu'à essayer de détruire l'Amphithéâtre par le feu : on voit encore les traces de cette barbare entreprise qui eut lieu en 737.

A cette époque Nismes rentre graduellement dans la barbarie et perd chaque jour de son importance ; nous ne le voyons plus figurer que dans nos discordes civiles. Des scènes de carnage s'y renouvellent à tout instant, et n'ont pas même le mérite de solliciter l'intérêt du lecteur : il ne se réveille qu'à l'époque à jamais déplorable des guerres de religion.

Nismes devint, en 1088, l'apanage des comtes de Toulouse ; ceux-ci le gouvernèrent aussi par des lieutenans ou vicomtes, qui avaient le commandement des troupes et l'intendance des finances.

Sous leur domination, Nismes fut en proie à toutes les agitations que ressentait alors la France. Les croisades cependant ramenèrent les arts dans le midi où se préparaient ces grandes expéditions ; et l'industrie, si féconde dans nos climats, parut un instant se naturaliser parmi nous. Mais l'hérésie des Albigeois réveilla les discordes dans le sein de la patrie (1), la guerre promena de nouveau toutes ses fureurs sur Nismes qui, pris en 1226, par le roi Louis VIII, passa bientôt après (2), pour toujours, dans le domaine des rois de France.

Nous devons aux croisades l'abolition de la féodalité. Nismes, n'ayant plus à obéir qu'aux rois de France, se gouverna par ses consuls, officiers tirés

(1) En 1207.

(2) Trois ans plus tard, 1229 ; *Voy. Monumens ant. du midi, etc.*, pag. 16.

des différentes échelles ou ordres de citoyens (1), et dont le premier acte était de rendre hommage à la nation en prêtant serment devant le peuple assemblé sur la place publique.

Mais la sagesse de ses magistrats ne put empêcher les fléaux qui désolaient la France de s'étendre jusqu'à Nismes qui se ressentit des guerres des Hongrois, des Espagnols, des Bourguignons, des Normands et des Anglais, et eut à souffrir du pillage des bandes errantes que le licenciement des armées, après les victoires de Charles VII, répandit dans tout le royaume (2). La peste qui, en trois siècles, ravagea la ville trente-trois fois (3); la lèpre qui l'infecta, principalement en 1558 et 1565 (4), empêchèrent Nismes de reprendre son ancien rang parmi les cités.

A peine étions-nous sortis de tant d'épreuves funestes, au moment où *François* I.er donnait l'éveil à la civilisation nouvelle, au moment où il venait de visiter nos monumens antiques, de veiller lui-même à leur conservation (5), de remplacer nos gothiques armoiries par celles qu'*Auguste* nous donna

---

(1) Ménard, tom. 2, pag. 141.

(2) Dans le XIV.me siècle, les troupes étant sans solde, se débandèrent et ravagèrent la France sous le nom de *Routiers*. Le territoire de Nismes fut souvent désolé par leur brigandage.

(3) La Topographie de Nismes de J. C. Vincens, publiée en 1802, contient, pag. 61, un tableau des années où cette maladie régna.

(4) Ménard, tom. 4, pag. 242 et 410.

(5) En 1533 il fit démolir en sa présence plusieurs maisons qui masquaient les Arènes et la Maison-Carrée. *Monumens ant.*, pag. 18; Ménard, tom. 4, pag. 125 et suiv.

jadis (1), d'autres orages se formèrent : les doctrines de *Luther* et de *Calvin* se répandirent dans les environs de Nismes et y pénétrèrent. Tour à tour tolérés et persécutés, les protestans virent s'accroître leur nombre, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, avec une singulière rapidité. Dans leurs prêches, qui se tenaient en plein air, ils furent plusieurs fois réunis au nombre de plus de dix mille. Vainement, sous plusieurs rois, on déploya contre eux toute la rigueur des châtimens et toute la valeur des troupes réglées ; vainement on espéra de les détruire en un jour comme *Mithridate* avait détruit les Romains qui opprimaient ses états (2) ; ils comptèrent des rois et des princes dans leurs rangs et menacèrent d'envahir la France. L'édit de Nantes proclama une apparente tolérance, et amena une pacification convulsive ; mais sous le règne de *Louis* XIV, l'esprit de persécution se réveilla ; l'édit de Nantes est révoqué, les mesures inquisitoriales se multiplient ; on fait fermer les prêches ; on veut empêcher les réunions des religionnaires au désert. Le désespoir s'empare d'eux. Une poignée de paysans, fanatisés par la persécution, entreprend alors de résister à l'autorité du roi le plus puissant et le plus absolu de l'Europe ; elle y parvient. Des chefs ignorans, sans secours, sans magasins, sans trésors, mettent en fuite des armées, et quelques-uns d'entr'eux, revêtus de la camisole de monta-

(1) En 1535.

(2) Le 29 août 1572, un courrier envoyé par la cour porta à Nismes l'ordre de massacrer tous les Huguenots, comme on le fit à Paris le jour de la Saint Barthélemy ; mais Simon Fizes, secrétaire-d'état, donna des ordres secrets qui firent manquer le massacre.

guards, signent des traités avec des maréchaux de France qui n'avaient d'autre mission que de les châtier : singulier exemple de ce que peut l'exaltation du courage uni à l'amour de la liberté.

Pendant la longue durée de nos discordes religieuses, en vain quelquefois les magistrats cherchèrent-ils à suivre l'impulsion donnée par *François* I.er, les mœurs et les passions de cette époque s'opposèrent au développement de ces germes heureux, déjà semés avant ce grand roi. En 1484, sous le règne de *Charles* VIII, Nismes avait vu s'établir dans ses murs des écoles publiques, et nous lisons dans *Ménard*, que plusieurs fois les consuls firent d'assez grands sacrifices pour leur donner des recteurs recommandables par leur savoir et par leurs mœurs. Ainsi, en 1538, le roi *François* I.er établit-il à Nismes une *Université et un Collége des arts.*

Mais l'esprit d'ignorance et de discorde qui animait les deux partis religieux, empêcha d'admettre la proposition que fit, en 1562, un imprimeur, d'établir deux presses dans la ville et d'imprimer pour tous arts et en toutes langues (1).

Pendant que les Papes résidaient à *Avignon* (2), et que les beaux-arts semblaient avoir déserté l'Italie pour se fixer près de *Vaucluse*, Nismes ne suivit point l'élan de cette civilisation voisine. Les arts de cette époque honorent encore *Avignon*, *Carpentras et Vaucluse*; Nismes, pendant ce temps, n'apprit rien, ne fit rien pour préserver ses monumens de leur ruine.

On a conservé le souvenir de la réception d'un

---

(1) Ménard, tom. 4, pag. 326.

(2) Dans le quatorzième siècle ; Clément VII y résidait en 1394.

bourgeois au quatorzième siècle : il paraît que le droit de bourgeoisie était recherché, et qu'il donnait, pour obtenir la chevalerie, des titres indépendans de l'autorité du prince.

Après les désastres des guerres de religion, la population Nîmoise avait besoin de repos ; la tolérance du règne de *Louis* XVI ramena la sécurité ; les Calvinistes, qui d'abord s'étaient retirés dans les montagnes des Cevennes, commencèrent à en descendre et à se fixer dans la plaine où bientôt leur industrie fit passer dans leurs mains une bonne partie de la fortune publique ; un instant, les anciennes discordes se ranimèrent au commencement de la révolution française, et leur réveil momentané produisit, vingt-cinq ans après, les secousses de 1815. Puissent ces discordes, contraires au véritable esprit des cultes chrétiens, être pour toujours assoupies, et puisse Nismes se livrer désormais sans partage à l'industrie et aux arts qui, de toute part, le sollicitent.

Déjà ces vœux commencent à être exaucés, d'utiles institutions ont été fondées à Nismes, et l'adoucissement des mœurs sera leur résultat le plus incontestable ; les arts industriels, si long-temps abandonnés à eux-mêmes, viennent de recevoir une direction nouvelle : on les a rapprochés des beaux-arts par la fondation d'une école de dessin destinée à introduire dans les manufactures le goût qui leur fut si long-temps étranger (1). Les beaux-

(1) Un Cours de Chimie appliquée aux arts, et un Cours de Géométrie et de Mécanique ont été ouverts par les ordres du gouvernement ; et les pratiques de la routine feront bientôt place dans nos ateliers aux théories de la science.

arts à leur tour ont reçu un hommage digne d'eux dans les belles restaurations qui s'exécutent de toute part pour la conservation des monumens romains, et par l'établissement, dans l'enceinte de la *Maison-Carrée*, d'un Musée. Eclairée par ses travaux, guidée par ses nouvelles études la population Nîmoise cesse de regarder, avec l'indifférence qu'on lui reprochait autrefois, les chefs-d'œuvres que lui légua l'antiquité : elle s'efforce de donner aux arts industriels des développemens heureux qui accroîtront chaque jour sa richesse ; elle prépare pour les étrangers cette urbanité franche et vive des méridionaux qu'on disait exilée de nos mœurs locales.

La population de Nismes a varié selon les temps. D'après le dénombrement des feux de 1350, on n'en comptait dans Nismes que 800. Au dénombrement de 1367, où se trouve l'énumération de la noblesse de Nismes et de son territoire, on porta quatre Chevaliers, sept Damoiseaux et treize nobles parmi les habitans de Nismes qui n'avaient pas dix livres tournois de revenu. et dont l'orgueil et la misère faisaient un ridicule contraste. Le dénombrement de 1386 ne comprit que 400 feux, réduits à 100 au commencement du quinzième siècle. En 1722 la population était de 18,141 âmes : en 1734 elle était de 20,225 ; en 1802 de 39,650 ; elle est aujourd'hui de 44 à 45,000 habitans ; celle du territoire, de 3 à 4,000 âmes.

Un grand nombre d'hommes illustres ont pris naissance dans les murs de Nismes, parmi lesquels on distingue *Domitius Afer*, orateur célèbre, favori de *Tibère*, et les deux *Aurelius Fulvus*, aïeul et père d'*Antonin*, tous deux nés à Nismes et honorés des premières charges de l'empire.

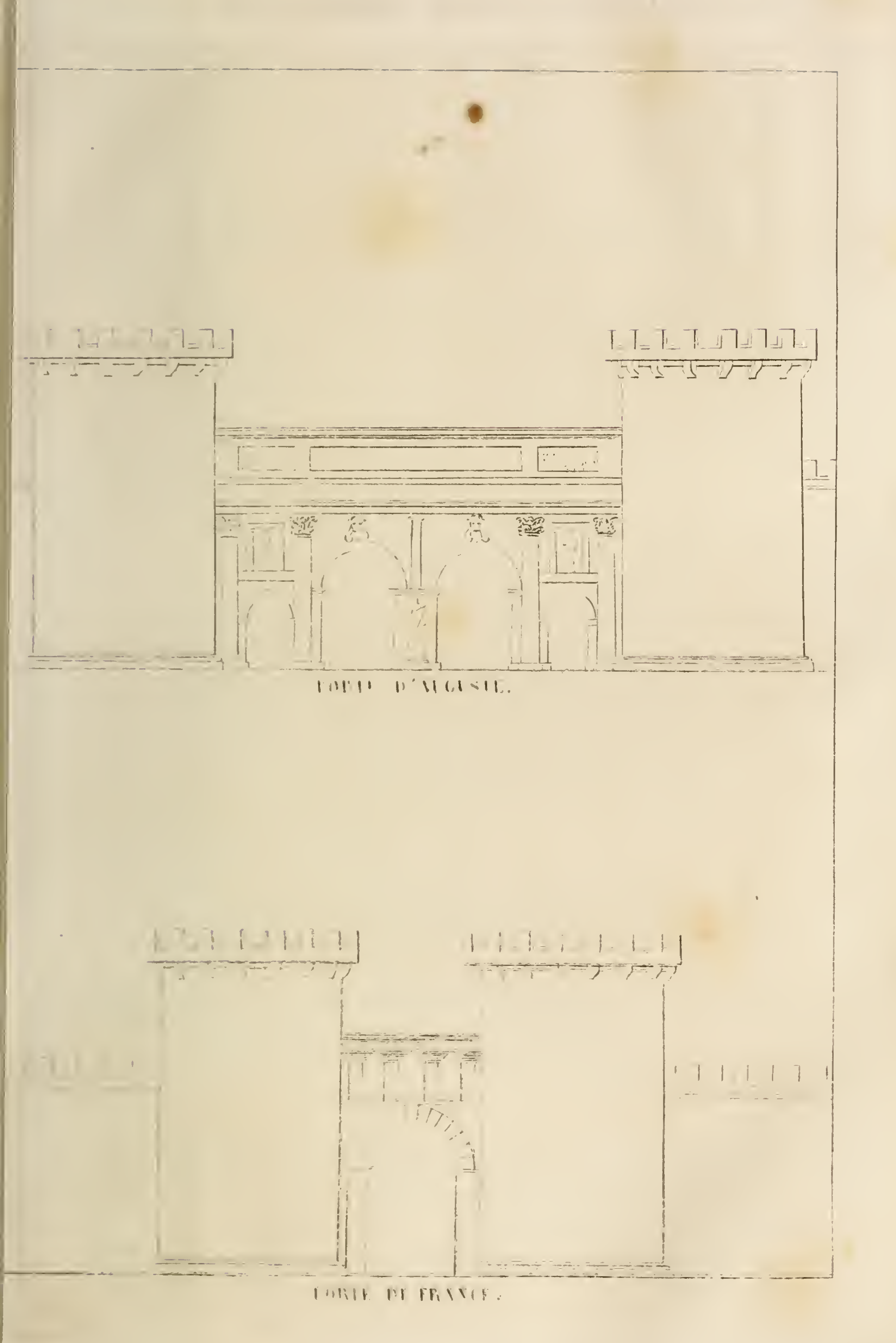
PORTE D'AUGUSTE (1).

En 1693, en démolissant le vieux château situé sur la place des Carmes, l'on s'aperçut que l'on détachait des fragmens d'inscription qui appartenaient à une frise. Bientôt parut aux yeux étonnés des ouvriers une porte que des ouï dire supposaient en cet endroit, sous le nom de *Porte-Rade*. *Ménard*, qui en parle dans son deuxième volume de l'Histoire de Nismes, n'en dit cependant rien dans le septième qui contient toutes les antiquités. Quoi qu'il en soit, elle est aujourd'hui d'un grand secours pour établir un ordre dans l'époque de l'établissement de la Colonie de Nismes, et de la construction de nos plus beaux monumens ; du moins indique-t-elle, d'une manière positive, à qui nous devons l'établissement des portes et des murs ; voici l'inscription :

IMP. CAESAR. DIVI F. AVGVSTVS COS XI. TRIBU. POTEST. VIII. PORTAS. MUROS. COL. DAT.

Il est donc constant, par cette inscription, que nos murailles et portes, furent construites pendant

(1) Cette porte est en face de l'église des Carmes, sur la place, et sert d'entrée à la Caserne de la Gendarmerie. Menard, qui donne un Capitole à la ville de Nismes, crut, sur quelques fragmens de cette porte, que c'était là qu'il devait le placer ; aujourd'hui qu'elle est entièrement découverte, l'on voit combien il s'est trompé, et nous ne trouvons aucune trace du Capitole, s'il en a existé un. (*L'Edit*).


PORTE D'AUGUSTE.

PORTE DE FRANCE.

qu'*Auguste* exerçait pour la huitième fois la puissance tribunitienne, l'an de Rome 786, et 16 ans avant J. C. Il paraît, à en juger par cette inscription, que cette porte était la principale de la ville, et qu'elle était sur la grande voie *Domitienne* de *Rome* à *Narbonne*.

Cette porte est formée de quatre portiques; deux d'egale grandeur, devaient servir au passage des chars, des équipages et de la cavalerie; les deux autres plus petits, étaient sans doute pour les gens à pied. Les deux cintres du grand portique sont surmontés d'une tête de taureau en demi-relief, sur laquelle appuie la saillie de l'entablement; au-dessus des deux autres, est une niche où furent placées sans doute les statues d'*Auguste* et d'*Agrippa*.

Le monument se décore de quatre pilastres d'ordre *Corynthien* qui encadrent les passages des côtés; ceux du milieu sont séparés par une petite colonne *Ionique* appuyée sur une console, à hauteur de la naissance des arcs, qui avait, on présume, une cariatide au-dessous: deux tours demi-circulaires protégeaient la porte qui s'appuyait des deux extrémités contre.

Les autres portes, dont on a retrouvé les traces, étaient aussi protégées et engagées entre deux tours de même forme.

PORTE DE FRANCE.

De dix portes bâties par les Romains, il n'en reste qu'une (1) vulgairement appelée Porte de

(1) Notre historien ne connaissait pas celle d'*Auguste* découverte en 1793.

France, mais que l'on trouve dans des titres anciens, sous la dénomination de *Porta cooperta*, Porte couverte. Elle était flanquée de deux tours rondes, couronnée d'un attique qui était orné de quatre pilastres terminés par un petit entablement. Les pierres des pieds droits ont environ deux pieds de haut d'assise et trois pieds de long, sur trois pieds à trois pieds et demi de large. La porte a deux toises de haut jusqu'à l'imposte, et deux toises de large.

DE L'AMPHITHÉATRE.

On peut mettre les Amphithéâtres des Romains au rang des plus magnifiques édifices que ces peuples aient construits. Leur solidité, leur grandeur, et surtout l'ingénieuses distribution de leurs parties, les rendront à jamais dignes de l'admiration générale. Quelle habileté dans l'architecture, quelle supériorité dans l'art de bien appareiller, n'exigeait pas la construction de ces sortes de bâtimens! Avec quel succès n'avait-on pas rendu un terrein médiocre, propre à contenir des milliers de personnes! Avec quel succès n'en avait-on pas facilité l'entrée et la sortie à cette immense multitude de spectateurs, sans qu'il arrivât ni désordre ni confusion, sans déplacer même personne! Avec quel succès enfin, ne leur procurait-on pas à tous la vue entière du spectacle, sans que les uns l'ôtassent aux autres! Aussi les anciens donnaient-ils aux amphithéâtres la plus grande célébrité et une préférence presque absolue. Quoique le goût des jeux et des exerci-



Gravé par David, à Nismes.

L'amphitéatre.

ces auxquels ces superbes bâtimens étaient destinés, soit perdu, notre étonnement et notre surprise, à la vue d'une si belle structure, n'ont point cessé. Tout le monde admire les restes, plus ou moins considérables, les moindres débris même d'Amphithéâtres qu'on voit encore dans quelques villes de l'empire romain : mais il n'en est point de plus entier ni de mieux conservé que celui de Nismes. L'injure des temps, la fureur des guerres, toujours suivies de ruines et de dévastations, n'ont presque point porté d'atteinte à ce bâtiment : aussi mérite-t-il sans doute une attention particulière.

Divers écrivains du pays ont entrepris de donner des éclaircissemens sur l'Amphithéâtre de Nismes, mais ils y ont mal ou faiblement réussi. Il s'agit donc de faire mieux que ceux qui m'ont précédé, de développer la disposition et l'économie des parties extérieures et intérieures de ce superbe édifice, afin qu'on puisse juger de sa forme, de sa grandeur et de sa beauté. J'ai toujours senti que je ne pouvais en venir à bout qu'en joignant les fouilles et la main des ouvriers à l'étude et à l'examen de toutes ces parties : aussi me suis-je livré à ces deux genres d'opérations. Je n'en ai été détourné ni par la dépense, ni par l'étendue du travail. Le fruit qu'elles ont produit fait tout l'objet de cette dissertation.

La forme de l'Amphithéâtre est elliptique ou ovale, et en cela semblable à celle de tous les autres Amphithéâtres, mais différente de celle de quelques-uns, en ce que c'est un ovale parfait. On donnait cette forme circulaire aux Amphithéâtres, parce qu'elle était la plus avantageuse et la plus propre à faciliter et rendre générale à tous les spectateurs la vue des exercices. Le grand diamètre de cet édifice tend directement de l'o-

rient à l'occident, et il est de soixante-sept toises trois pieds (405 pieds), y compris l'épaisseur de la façade. Son petit diamètre va du midi au séptentrion, et il a cinquante deux toises cinq pieds (317 pieds), en y comprenant aussi la même épaisseur; le pourtour ou l'enceinte extérieure est de cent quatre-vingt-dix toises (1140 pieds) et la hauteur, depuis le rez-de-chaussée jusqu'à l'attique, est de dix toises cinq pieds onze pouces (66 pieds). La façade de ce bâtiment est composée du rez-de-chaussée, d'un étage au-dessus et de l'attique qui en fait le couronnement. Au rez-de-chaussée est un portique ouvert par soixante arcades qui étaient autant de portes par lesquelles on entrait dans l'intérieur de l'Amphithéâtre. Les arcades de ce portique sont à égales distances les unes des autres, sur des alignemens tirés du centre à la circonférence. Elles sont fort élevées et ornées d'un pilastre qui a près de deux pieds de front et autant d'épaisseur. A deux pieds de l'architrave, ces pilastres sont coupés et abaissés de deux pouces.

Sur l'étage supérieur règne, du côté de la face, un pareil portique avec le même nombre d'arcades perpendiculaires à celles du dessous, mais qui étaient fermées en bas par un parapet ou appui, pour la commodité et sûreté des personnes qui marchaient dans le portique. Ces arcades sont ornées de colonnes d'ordre toscan. Je sais que les sentimens ne sont pas unanimes sur ce dernier point, et que tous ne conviennent pas de l'ordre de l'architecture qu'on a employé à ces colonnes. Comme le dessus des chapiteaux a quelque peu d'ornemens, cela a donné lieu à plusieurs de le dire dorique. M. de Bâville veut que ce bâtiment soit partagé en deux ordres d'architecture; qu'il soit toscan en une partie et dorique en l'autre.

On ne peut disconvenir toutefois que ces colonnes ne soient d'ordre toscan, mais d'un toscan irrégulier, tel qu'on le trouve pratiqué dans la plupart des anciens monumens.

Qu'on examine leur proportion, et l'on trouvera qu'elle appartient à cet ordre et qu'elle s'accorde parfaitement avec les chapiteaux. En effet, les colonnes croissent de dix-huit pieds de hauteur, en y comprenant la base et le chapiteau, et ont près de deux pieds trois pouces de grosseur, c'est-à-dire qu'elles ont de hauteur à peu près sept diamètres de leur grosseur prise par en bas, ce qui est la juste proportion des colonnes d'ordre toscan; outre cela, on ne voit dans ces colonnes aucune des marques qui caractérisent le dorique. La gorge du chapiteau est toute nue, et l'on n'y aperçoit point de roses. Sous les triglyphes de la frise, il n'y a point de clochettes. L'abaque n'a au-dessous aucun ove. Il sort extrêmement au-dehors, surtout dessus les angles, de manière qu'il paraît séparé du chapiteau.

Il faut néanmoins remarquer que les ornemens ne règnent point dans toutes les parties de l'édifice, et que les moulures de son architecture ne sont taillées que du côté du couchant. Dans les autres trois parties, la pierre n'est que dégrossie et simplement taillée en chanfrein. Ceci prouve l'usage que les anciens pratiquaient de ne tailler ces sortes d'ornemens que lorsque les pierres étaient en place, et cela, afin de les tailler avec la plus grande propreté.

Au reste, je dois faire observer que le sommet des arcades, tant de ce portique que de celui du rez-de-chaussée, est éloigné de quatre pieds de l'architrave. Cependant la plupart des auteurs le

font presque toucher l'architrave, ce qui est contraire à la vérité et à l'état de ce bâtiment.

Quant à l'attique, c'est une espèce d'étage placé au-dessus des autres, qui n'a ni arcades, ni pilastres, ni colonnes, et qui ne sert qu'à terminer l'édifice, avec peu ou point d'ornemens. On peut y marcher au-dessus commodément et sans danger, sans y comprendre les saillies du dedans et du dehors. Il règne, le long de sa circonférence, des consoles ou pièces saillantes, toujours observées et placées à une égale distance, deux à deux, entre deux colonnes, de manière que leur nombre total est de cent vingt. Elles ont dix-huit pouces de saillie, deux pieds de largeur et autant de hauteur. Elles sont percées dans le milieu d'un trou rond de douze pouces de diamètre.

L'usage de ces consoles, ainsi percées, n'est pas douteux. On plaçait dans ces trous des poteaux destinés pour les tentes, et dont le pied était retenu dans un autre trou rond de même diamètre, fait sur la corniche qui est immédiatement sous l'attique. De plus, au pied de la face intérieure de l'attique, et vis-à-vis de chaque console qui en sort, il y a un trou long de douze pouces, large de neuf et profond de quatre, dans lequel étaient enchassés d'autres poteaux qui servaient au même usage que les précédens, et dont chacun était arrêté par un étrier de fer scellé en plomd sur le dessus de l'attique, dans des trous qu'on y voit encore. On mettait enfin d'autres pieux au bas de l'édifice, qui servaient aussi à retenir les tentes appelées *velaria*, et qui garantissaient du soleil et de la pluie les spectateurs sur les siéges. Elles étaient mises avec des cordes bandées par des poulies redoublées qu'on attachait à ces po-

teaux, comme à des espèces d'antènes, et qui agissaient avec une force incroyable. Ces tentes n'étaient que pour couvrir l'aire des spectateurs, et n'allaient point par conséquent sur l'arène, dont elles auraient d'ailleurs oté le jour. Cet usage, introduit à Rome par Q. Catulus, était devenu général pour tous les Amphithéâtres de l'empire romain.

L'attique que je viens de décrire est encore partout en son entier, excepté dans la partie orientale de l'édifice. Il manque aussi, du côté de la campagne, quelques rangées de pierres jusqu'aux chapiteaux des colonnes, dans une longueur de six toises. De plus, en avançant vers la ville, le bâtiment y est encore plus dégradé, car la partie de l'attique qui regarde le palais de justice est toute démolie dans l'espace de sept arcades jusqu'à leur cintre ou sommet, ce qui fait une longueur d'environ dix toises.

Cette enceinte ou pourtour extérieur a quatre portes principales qui répondent aux quatre points cardinaux du monde, et qui sont distribuées dans une égale distance, c'est-à-dire, de quinze en quinze arcades. Celles de l'orient et de l'occident sont placées sur les points du grand axe de l'édifice, et celles du septentrion et du midi sur les pointes de son petit axe, cette dernière un peu plus étroite que celle qui lui est opposée.

La porte du septentrion a quelques ornemens. Son arcade supérieure est couronnée d'un fronton triangulaire, et du dessous de ce fronton sortent, à moitié corps, deux taureaux qui ont les genoux pliés et qui forment une saillie en ligne droite. Il ne paraît pas de poil autour de leurs cornes: ils ont chacun trois pieds de haut, deux et demi

de saillie, et autant d'épaisseur. Ces figures ne furent pas mises là sans dessein. J'en expliquerai bientôt le sens et l'emblème.

De plus, on voit, sur les côtés des jambages de cette arcade supérieure, en dedans de l'édifice, une entaille légère qui commence à la hauteur de la ceinture et règne jusqu'au sommet de l'arcade. Elle forme dans cet évasement presque insensible la figure d'une colonne caractérisée par le chapiteau qui la termine.

L'arcade intérieure qui formait la porte proprement dite, n'a pas les mêmes ornemens que la précédente. Tout ce qu'on y remarque, c'est que, sous son entablement, paraissent deux grosses pierres en saillie, et en forme de consoles, chacune de quatre pieds de haut, et de trois de large.

Cette porte septentrionale est la seule qui soit décorée. Les trois autres n'ont qu'un simple avant-corps et son dénuées de toute sorte d'ornemens. Au reste, c'était par quelqu'une de ces quatres portes, suivant l'usage général, qu'on faisait entrer dans l'arène les acteurs et les gladiateurs à cheval et à pied, ainsi que les éléphans avec leurs conducteurs. C'était aussi par ces principales entrées qu'on faisait passer les grilles où l'on enfermait les bêtes féroces, et qui étaient portées par des hommes chargés de cette fonction (1).

(1) Depuis le déblai l'on a bien mieux examiné, et l'on n'a rien découvert qui autorise cet usage ; il est même impossible qu'on ait introduit des animaux féroces dans le cirque, vu le peu d'élévation qu'il y a du sol aux premières loges où les spectateurs n'auraient pas été à l'abri des dangers. (*Monumens romain.*)

Les parties intérieures qui me restent à décrire n'avaient d'autre objet que celui d'ouvrir un passage aux spectateurs, pour aller, sans trouble ni confusion, se placer sur les différens siéges qui entouraient l'arène. On sait que le nom d'*Arène* se donnait à ce champ couvert de sable, placé au milieu de l'édifice, sur lequel se passaient les jeux et les combats. C'était par deux motifs qu'on le couvrait ainsi de sable, l'un pour mieux affermir les pieds des gladiateurs, l'autre pour ôter plus promptement, de la vue des spectateurs, le sang répandu des combattans, et sécher la place avec plus de facilité. Les marches qui servaient de siéges régnaient tout autour de l'arène et s'élevaient l'une sur l'autre depuis le *podium* jusqu'à l'attique. On appelait *podium* le premier rang destiné pour les personnes de la plus haute considération. Ces marches ou siéges étaient au nombre de trente-cinq. Les siéges des rangs inférieurs, c'est-à-dire depuis le *podium* jusqu'au portique d'en haut, sont entièrement détruits ou confondus. Il en est cependant resté assez de vestiges pour en découvrir l'ordre et la symétrie.

Le *podium* était formé d'une muraille qui régnait tout le long de l'arène, de la hauteur d'environ deux toises. Il paraît même qu'on l'avait décoré. M. *Maffey* dit avoir vu, dans une des maisons qui étaient bâties sur le champ de l'arène, un fragment d'une très-belle corniche de marbre qu'il croit avoir fait partie de celle qui bordait cette muraille. De plus, il devait y avoir, suivant l'usage qui se pratiquait partout ailleurs, un balustre garni de treilles et de longues poutres de fer recourbées vers l'arène, afin de mettre les spectateurs, placés sur ce rang, à l'abri du danger,

et d'empêcher les bêtes féroces de s'y élancer. Chaque siége avait dix-huit ou vingt-pouces de large, de manière que non seulement les spectateurs y étaient assis à leur aise, mais il restait encore assez d'espace sur le derrière pour que ceux qui étaient assis au rang supérieur y plaçassent leurs pieds sans incommoder ceux de dessous. Ces siéges ont pour la plupart dix-huit pouces d'épaisseur, et quelques-uns vingt-quatre. Ils sont formés de grosses pierres de taille, dont la longueur est de huit à dix pieds. Le plus haut rang est appuyé contre le mur de l'attique. Il n'y a de ce rang jusqu'au sommet que trois pieds deux pouces de hauteur.

Cet Amphitéâtre pouvait contenir environ vingt-trois mille personnes, à raison de seize pouces par place, ce qui forme sans doute un espace très-suffisant pour la commodité de chaque spectateur. Voici les progressions du calcul arithmétique qui nous conduisent à cette fixation. La circonférence intérieure de l'édifice, prise aux plus hauts siéges, près de l'attique, est de cent quatre-vingts toises, et celle des plus bas siéges, près de l'arène, est de cent dix toises. Ces deux nombres font un total de deux cent quatre-vingt-dix toises, dont la moitié, qui fait le terme moyen, est de cent quarante-cinq toises, et donne huit cent soixante-dix pieds, c'est-à-dire dix mille quatre cent quarante pouces. Or, ce dernier nombre divisé par seize pouces, qui doit être suffisant pour une place de spectateur, donnera six cent cinquante-deux places qui, multipliées par trente-cinq rangs de siéges, produisent vingt-deux mille huit cent vingt places. Comme il n'assistait ordinairement au spectacle que la quatrième partie des habitans d'une

ville, il faut conclure, du calcul que je viens de faire, que Nismes avait, du temps des Romains, près de quatre-vingt-dix mille habitans ; ce qui sert à prouver sa grandeur et sa magnificence sous ce peuple (1).

Il n'est rien de si solide que la structure de cet édifice. La principale muraille qui forme sa façade ou enceinte a partout quatre pieds et demi d'épaisseur en haut comme en bas. Elle est fondée sur un massif continu de pierres de taille, large de cinq pieds et demi, haut de huit, et composée de trois assises posées alternativement carreaux et boutisses, toutes celles-ci faisant parpaing. Le reste de la façade jusqu'au-dessus de l'attique, de même que ses deux portiques, est construit de pareilles pierres de taille.

Il faut remarquer que toutes les pierres de ce grand édifice sont liées les unes aux autres sans mortier ni ciment, mais seulement avec des crampons en fer de deux sortes, scellés en plomb. Les uns sont recourbés et ont environ un pouce en carré et huit à dix pouces en longueur, outre le bout recourbé qui peut avoir trois pouces de long. Les autres sont à queue d'hirondelle et ont dix pouces de long, trois ou quatre de large à leur queue, un et demi ou deux à leur milieu dans l'endroit du joint, et douze ou seize lignes d'épaisseur. La plupart des uns et des autres ont disparu.

Toutes ces pierres sont d'une grosseur prodigieuse. Outre celles de trois toises de long, qui forment les plates-bandes, il y en a quantité qui

---

(1) Le calcul donné ici est plus exact que celui de l'édition de 1825 où, par erreur, l'on ne donnait que trente-deux gradins.

ont dix-huit pieds de long, deux pieds de haut et vingt pouces de large. Ce sera dans tous les temps un juste et vrai sujet d'admiration que la manière ingénieuse dont les Romains tiraient des carrières ces lourdes masses de pierres et les mettaient en place. Il ne faut pas croire du moins qu'elles se fissent par jet, comme quelques-uns l'ont avancé. L'usage de fondre les pierres était aussi inconnu parmi les anciens, qu'il l'est encore parmi nous. Deux différentes carrières du voisinage de Nismes ont fourni les pierres de cet Amphithéâtre : l'une, éloignée d'un quart de lieue de la ville, située en un quartier de son territoire appelé *Roquemalière*, et l'autre, éloignée de près de deux lieues, située sur le chemin de La Calmette, en un autre quartier qui porte le nom de *Barrutel*.

La destination de cet Amphitéâtre n'est pas douteuse. Il est constant que cet édifice fut construit pour donner au peuple le spectacle des combats, soit entre gladiateurs, soit entre les bêtes féroces seules, soit entre les personnes condamnées à la mort et ces animaux. Peut-être servait-il encore pour les sauts et la lutte, peut-être aussi pour la représentation des comédies, tragédies et autres jeux scéniques (1).

Il manquerait quelque chose à cette description si je ne parlais des différentes figures qu'on voit sculptées en plusieurs endroits de la façade de cet édifice. Sans répéter ici ce que j'ai déjà dit des deux taureaux qui sortent à moitié corps du dessous du fronton de la porte septentrionale, je me

(1) Voyez extrait d'une lettre de M. *Artaud* à M. *Millin*, sur Nismes, pag. 31.

borne à en faire connaître l'application symbolique. Il est certain qu'on doit reconnaître dans ces deux figures un emblême marqué de l'avantage qu'avait Nismes d'être colonie romaine. Les médailles nous apprennent que la figure d'un bœuf ou d'un taureau était le symbole ordinaire des colonies. Dans la vue d'en désigner l'établissement, on représentait sur ces monumens tantôt un bœuf ou taureau tout seul, tantôt deux de ces animaux attachés au joug pour le labourage. Souvent aussi on les y voit ou paissans ou accouplés et conduits par un homme voilé : c'est encore pour marquer les colonies romaines, dont on sait que l'enceinte se traçait avec la charrue.

Les figures que je viens de décrire sont les seules qui soient en saillie sur cet édifice : toutes les autres dont il me reste à parler sont simplement sculptées en demi-relief. On voit sur la façade d'un des pilastres qui sont près de la porte septentrionale, et au-dessus de son biseau, la figure d'une louve ayant sous elle deux enfans, dont l'un téte et en est caressé, et l'autre fait ses efforts pour prendre le bout de sa mamelle et la téter aussi. Le sens de cette figure est équivoque : elle renferme un symbole, marque du droit de citoyens Romains accordé aux habitans de Nismes, après l'établissement de la colonie. C'est ce que nous apprennent diverses médailles frappées pour de semblables colonies, où l'on voit de même une louve allaitant deux jeunes enfans, c'est-à-dire, Rémus et Romulus, fondateurs de Rome. De plus la louve, sur les bâtimens, était si bien une marque de colonie romaine, que Tibère en avait fait mettre une sur la porte orientale d'Antioche, et que Tra-

jan, après lui, en fit mettre une aussi, avec les jumeaux, sur une autre porte de la même ville (1).

Sur un appui ou garde-fou des arcades du portique supérieur, qui sont entre le pilastre de la louve et la porte ornée de demi-taureaux, on voit la représentation de deux gladiateurs nus, tenant chacun un poignard à la main droite et un bouclier de la gauche, et ayant la tête couverte d'un casque. L'un est debout et prêt à fondre sur son adversaire, à bras raccourci, l'autre a un genou en terre et étend les bras pour se défendre avec son bouclier et son poignard (2).

Le reste des figures répandues en différens endroits de cet édifice, forme une représentation diversifiée de Priapes ou Phallus, exposés sous les formes les plus bizarres et les plus singulières. Ces Priapes sont sculptés en trois endroits différens.

1.° Sur le pilastre qui vient après la représentation de la louve, on découvre un Priape ailé, becqueté par deux oiseaux, qui a de pieds de cerf. Il est joint et fait corps avec deux autres Phallus, dont l'un est sur le devant et l'autre à la queue. Le Phallus de devant porte une sonnette. Quant à celui de derrière, un autre oiseau en tient l'extrémité sous une de ses pattes.

2.° Sur un des pilastres qui viennent après la porte occidentale, paraît un triple Priape ailé, avec des pieds semblables à ceux d'un cerf, ayant une sonnette, mais point d'oiseau. Le Priape de

---

(1) Planche des fragmens, fig. 2.
(2) *Idem*, fig. 3.

la queue est surmonté par une femme qui est debout, coiffée à la romaine, et vêtue de cette sorte de robe que les Romains appelaient *stosa*: Elle tient de chaque main une rêne avec laquelle elle retient et conduit, de la droite, le Priape de devant, et de la gauche, celui qui est à l'autre extrémité (1).

3.º Il paraît enfin, sur le linteau des vomitoires du second rang, près de la porte qui tourne vers le midi, une troisième figure qui n'est formée que de deux Priapes, l'un grand et l'autre petit, sans ailes ni pieds (2).

Ce n'est pas une médiocre difficulté que de prouver l'explication naturelle et plausible de ces singulières figures; il n'est presque aucun des écrivains, qui ont eu occasion d'en parler, qui n'en donne une différente, relative à ses idées et à son imagination.

On ne doit reconnaître, dans les Phallus de nos bas-reliefs, d'autres symboles que celui des sacrifices offerts au dieu Priape, et des combats de coqs donnés en son honneur. Il était à propos d'exprimer ce genre de fêtes et de jeux qui se célébraient dans l'Amphithéâtre, comme on avait en même temps exprimé, par des figures de gladiateurs, les combats athlétiques qui s'y donnaient. Aussi je suis même persuadé qu'on aurait marqué en divers endroit de l'édifice, les autres combats, tels que ceux des bêtes féroces, si la bâtisse en avait été perfectionnée et la sculpture finie.

Tel était l'état de l'Amphithéâtre, lorsqu'en 1809 M. *d'Alphonse*, préfet du Gard, fit déblayer

(1) Planche des fragmens, fig. 4.
(2) *Idem*, fig. 5.

toutes les constructions bizarres et les maisons qui avaient été bâties des débris de ce beau monument, dans les portiques, sur les gradins et dans l'arène, et qui avaient formé dans le temps un village séparé de la ville, et dont la population s'élevait à deux mille âmes environ.

Après ce déblai ont dut s'apercevoir combien ce beau monument avait besoin de restauration, et des projets furent soumis au gouvernement.

Enfin, en 1822, sous l'administration de M. de *Villiers du Terrage*, il fut ordonné que les projets de restauration, déjà présentés par M *Grangent*, ingénieur en chef du département, seraient mis à exécution : à cet effet, on s'attacha à restaurer les pilastres et arceaux extérieurs qui demandaient les premiers soins pour la conservation de l'édifice. Nous avons tout lieu de croire que le gouvernement continuera ce qu'il a déjà commencé avec tant d'exactitude et de persévérance, et que l'intérieur, qui présente encore un amas de ruine, surtout dans les galeries transversales, sera déblayé (1).

Depuis peu l'on a démoli les maisons qui masquaient la porte du nord qui devait être la principale porte, ainsi que nous l'avons dit, et qui est aussi la mieux conservée. On jouit du beau coup d'œil qu'offre ce vasteet majestueux édifice.

---

(1) Ces galeries de l'étage inférieur ont été déblayées dans le commencement de cette année, et ont mis a découvert plusieurs escaliers qui conduisaient aux etages supérieurs. On fait, en ce moment, des restaurations dans l'interieur, qui étaient indispensables pour la solidite du monument, dans les endroits où les ruines entassées lui prêtaient un appui, et pour la sureté du public.

Il nous reste à parler d'un fragment d'inscription trouvé dans les Arènes, lors du déblai de 1809, ainsi conçu : VIII. TRI. PO.... Nous concluons de cette inscription, que *Vespasien*. *Titus* et *Domitien*, étant les seuls qui aient été huit fois consuls depuis *Tibère*, sous lequel il n'existait pas encore d'Amphithéâtres dans les provinces, c'est à un de ces princes que nous sommes redevables du nôtre : tous trois ont vécu de la septante-septième à la quatre-vingt-deuxième année de notre ère.

Extrait d'une lettre de M. Artaud à M. Millin (1).

« L'Amphithéâtre de Nismes est un monument » si imposant, si digne de l'observation des cu» rieux, que je me plais à le parcourir dans tous » les sens, toutes les fois que je vais dans ce » pays pour y admirer ses antiquités : vous avez » vous-même donné des détails si instructifs sur » cet étonnant édifice, dans votre *Voyage du midi* » *de la France*, que vous n'avez pas peu contri» bué à augmenter l'intérêt qu'il inspire.

» Je me trouvais dans cette vaste enceinte au » moment où l'on faisait des fouilles pour abais» ser le sol de l'arène jusqu'à son ancien niveau ; » on y trouva plusieurs objets curieux, etc.

» Le plan géométral offrait un canal, espèce » d'euripe qui régnait autour de la base du *po*» *dium*, et dans le milieu de l'enceinte deux allées

(1) J'ai cru devoir transcrire ici un extrait de cette lettre très-intéressante par les explications savantes qu'elle donne de plusieurs inscriptions trouvées dans ce beau monument et qui prouvent qu'il servait aux naumachies.

» en forme de croix, ayant au milieu un puits
» carré qui a dû servir d'égoût.

» L'Amphithéâtre de *Verone* et le colisée de *Rome*
» présentent les mêmes distributions sur leur plan.

» Dans un de mes voyages à Nismes j'ai recueilli
» une inscription dans l'Amphithéâtre, ainsi conçue :

N̄. ATR. ET. OVIDIS. LOCA. N̄. XXV.

» que j'explique ainsi :

» *Places*, *dans les* âtres *et dans les* ovides, *au*
» *nombre de vingt-cinq*, *accordees par un décret de*
» *nos décurions.*

» Une seconde inscription est aussi dans l'arène
» de Nismes.

D. D. D. N. N̄. RHOD. ET......

» M. Artaud pense qu'il manque ici le mot
» ARAR qui doit suivre la conjonction ET ; ainsi,
» dit-il, nous lirons sur ce marbre :

» *Places accordées*, *par nos seigneurs les décu-*
» *rions*, *aux nautes du Rhône et de la Saône.*

» Enfin une troisième ainsi conçue :

...RAR. XL. D. D. D. N.

» *Places*, *au nombre de quarante*, *accordées par*
» *décret des décurions*, *etc.*

» En visitant le canal de l'arène, dit M. Ar-
» taud, je rencontrai dans la maçonnerie, sur une
» pierre blanche, l'inscription suivante :

T. C. R. F.

+
Ω

» Il l'explique ainsi : *Titus Cæsar rudera fecit*



Vue de la Maison Carreé

» *fundavit :* d'où il conclut que l'Amphithéâtre de » Nismes fut terminé par l'empereur *Titus.* »

Toutes les observations de M. Artaud tendent à prouver que l'on faisait des naumachies dans l'arène ; ces canaux pratiqués pour y amener les eaux . ceux placés dans son interieur, les vannes pour les y retenir , les euripes pour en faciliter l'écoulement , tout cela , joint à ces places d'honneur accordées aux nautes du Rhône et de la Saône , concourt à appuyer cette opinion qui est aussi celle de nos plus savans antiquaires.

Il me reste à parler de plusieurs figures qui ont été placées après coup dans l'intérieur de ce monument ; elles sont au nombre de neuf , incrustées dans le mur qui regarde le levant.

Nous voyons , d'après la lettre de M. Artaud à M. Millin , sur les inscriptions qu'on a trouvées dans ce monument , que des places d'honneur avaient été accordées à certaines familles qui avaient bien mérité de la patrie , et qui étaient peut-être les juges des jeux.

Il est probable que quelques-unes d'elles aient fait sculpter leurs portraits sur les accoudoirs de leurs loges.

MAISON-CARRÉE

Ce superbe édifice , qu'on regarde avec raison comme un chef-d'œuvre de sculpture par les magnifiques ornemens dont il est enrichi , forme un carré long isolé qui lui a fait donner le nom de *Maison-Carrée* : il a douze toises de longueur , en y comprenant le vestibule. L'intérieur , ou l'aire pro-

prement dite de l'édifice, n'a pas plus de huit toises de longueur, six de largeur, et autant d'élévation. L'entrée regarde le septentrion, et le fond le midi. Les murs de cet édifice sont en parpaing, et construits de très-belles pierres blanches de l'épaisseur d'environ deux pieds, avec de petites canelures en liaison. Il régnait tout autour un soubassement de pierres de taille, que le temps avait entièrement endommagé et auquel on en a substitué un autre.

Le bâtiment est orné au dehors de trente colonnes, dont chacune a vingt-quatre cannelures. Ces colonnes sont d'ordre corinthien, toutes traitées dans le même goût. Elles sont à plusieurs assises, et formées de diverses pièces dont à peine on aperçoit les joints. Elles ont la base attique, composée de plusieurs astragales un peu extraordinaires, et qui, en cela même, pourrait passer pour base composite, quoiqu'elle ne convienne pas mal aux colonnes corinthiennes. Les moulures de ces bases sont travaillées avec tant de délicatesse qu'il semble que le tourneur les ait faites. Les chapiteaux sont taillés en feuilles d'olivier, d'une grâce et d'une beauté inimitables (1). Ces feuilles sortent beaucoup, et sont d'un travail très-recherché. La rose qui est au milieu de chaque face du chapiteau occupe toute la hauteur de l'abaque et de l'orlet de la campane. Quoique les chapiteaux aient des feuilles d'oliviers, les modillons n'en ont pas de sembla-

---

(1) Notre historien entend sans doute par *taillés en feuilles d'olivier*, que les feuilles d'acanthe qui ornent les chapiteaux ont les extrémités plus effilées et plus aiguës que n'ont ordinairement ces feuilles : c'est du moins ainsi qu'il faut l'entendre. (*L'Éditeur*).

bles; ils sont ici ornés de feuilles de chêne. *Palladio* remarque, comme une chose assez rare, que sur la gueule droite, au lieu d'un orlet, il y a un ovicule en sculpture. Les colonnes sont placées à quatre pieds de distance l'une de l'autre, ou à deux diamètres d'une colonne; de manière que les entre-colonnes sont selon la structure des systiles. J'ai pourtant observé qu'il y a deux pouces de moins d'ouverture entre les deux colonnes qui sont aux deux extrémités de la façade. Partout ailleurs la distance est égale. Celles qui sont placées le long des murs sortent de la moitié de leur diamètre et sont liées dans l'édifice avec son architrave, sa frise et sa corniche (1). L'abaque est chargé d'ornemens et de sculptures d'une agréable invention. Toutes les moulures le sont aussi. L'entablement fait la quatrième partie de la hauteur des colonnes.

L'architrave a trois grandes bandes. La frise est remplie de feuillages sculptés avec un art infini, et la corniche également enrichie d'une très-belle sculpture. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que, contre l'usage constamment pratiqué dans tous les autres édifices qui nous restent de l'antiquité, les modillons sont placés à rebours, c'est-à-dire, que l'architecte a fait paraître par le devant, la partie par laquelle ils doivent être attachés à la corniche. Cette sorte d'irrégularité néanmoins

---

(1) L'on demande tous les jours si les colonnes engagées ont toujours été liées par un mur, et si ce mur est antique?

Les colonnes ne sont que des demi-colonnes, dont les pierres et les moulures des bases vont se profiler en retour sur le mur qui est antique. (*L'Éditeur*).

ne laisse pas de faire un fort bel effet : de manière qu'au jugement d'un des maîtres de la bonne architecture, ce qu'ils ont d'extraordinaire est néanmoins bien agréable à l'œil. Voici le nombre de ces modillons : il y en a trente le long de la base du fronton de la façade, un à l'angle qui en fait le sommet, et treize à chacun des côtés. Le fronton opposé en a trente-deux dans sa base, un plus petit de moitié que les autres, placé sous l'angle qui forme le sommet de cette base, quinze sur le côté occidental, et treize sur le côté qui lui est opposé. Le mur latéral de l'édifice, du côté du levant, a en cinquante-quatre et celui du couchant soixante-deux.

Au devant de la façade du bâtiment règne un grand vestibule ou portique, ouvert de trois côtés. Ce portique est soutenu par dix colonnes pareilles aux autres, mais isolées, qui entrent dans le nombre de trente, et dont six forment la face. Il va jusqu'à la quatrième colonne où commence le mur de l'édifice.

Le fronton qui est sur le vestibule n'a point d'ornement au milieu. La frise et l'architrave n'en ont pas non plus sur le devant. On y voit seulement plusieurs trous qui marquent que c'était là la place d'une inscription, dont les lettres n'étaient point sculptées, mais formées de lames de bronze ; elles étaient postiches et fixées sur la pierre par de tenons ou crampons de métal et du même jet que les lettres, lesquels entraient en cognant, dans des trous garnis de plomb.

Au fond du vestibule se trouve la porte d'entrée qui est carrée et fort élevée. Elle a une toise quatre pieds de largeur, et trois toises quatre pieds de hauteur. Elle est accompagnée de deux

beaux pilastres. On y voit, au-dessus de la corniche, et au droit des pilastres, deux longues pierres taillées en manière d'architrave, qui sortent de chaque côté, percées à leur extrémité par un trou carré large de dix pouces six lignes en tout sens. *Palladio* estime avec raison que ces pierres peuvent avoir servi à soutenir une porte qui s'ôtait et se remettait au besoin. Je croirais même qu'il pouvait y avoir une porte de bronze, semblable à celle du capitole de Rome, qui était très-facile à se mouvoir, par l'adresse et l'art avec lequel elle avait été posée. En effet, les pierres taillées ici en architrave sont trop fortes, pour n'avoir pas servi à quelque porte de métal.

Le plan de cet édifice était élevé de près de cinq pieds au-dessus du rez-de-chaussée. On y montait par un perron de douze marches qui avaient chacune un pied de largeur. Ce perron régnait dans toute la longueur de la façade (1).

L'aire ou l'intérieur de ce bâtiment n'était point voûté au-dessous, comme quelques-uns l'avaient cru jusqu'ici. Il est d'abord certain et constaté, par nos dernières excavations, que tout le carré de cette aire ne porte que sur un seul et même massif de moellons qui ont environ trois pieds six pouces de hauteur, ce qui en faisait une simple platée. Ce massif est recouvert de pierres plates de quinze pouces de hauteur, posées en pointe, sur un lit de mortier de trois à quatre pouces d'épaisseur. La fouille de ces terres en cette partie nous y a fait découvrir un puits bâtis par les Romains, que personne n'avait encore connu. Ce

(1) Voyez la note 2, pag. 43.

puits a six pieds de diamètre au niveau du dessous du sol, et diminue ensuite en sorte de cul de chaudron. Sa profondeur est de quatre toises trois pieds. Il y a huit pieds de hauteur d'eau. Le mur du pourtour est proprement bâti en moellons piqués, par assises réglées.

Quant au portique ou vestibule, le dessous en est entièrement voûté. Il a dans œuvre trois toises de largeur sur quatre toises cinq pieds de longueur. La voûte en est bâtie de pierres menues, et les murs paramentés de gros carreaux de pierres de taille faisant parpaing. Ce souterrain était éclairé par de petites ouvertures carrées, taillées en abat-jour. Il avait son entrée du côté de l'orient.

Enfin, vers le milieu du mur de la grande porte commençait une espèce de galerie ou d'allée souterraine, de deux pieds de l'argeur et de trois de hauteur, laquelle fendait, en contournant, la platée ou le massif dans toute la longueur de l'aire de l'édifice.

Le bâtiment était simplement couvert de charpente et de dalles au-dessus, à dos d'âne. Quelques-uns ont douté, mais sans fondement, s'il n'avait pas été voûté par le haut. On n'a qu'à en examiner les murs pour se convaincre du contraire. Il n'y paraît pas le moindre vestige de naissance de voûte; tout y est uni et poli. De plus, si les Romains eussent voulu voûter l'édifice par le haut, ils auraient redoublé l'épaisseur de ses murs. D'ailleurs on a vu, avant les dernières réparations faites à ce bâtiment, un gros trou carré sous le frontispice du vestibule, et un autre sur le mur de la façade, dont l'usage était de retenir les poutres qui traversaient l'édifice dans sa longueur jusqu'au mur du midi.

C'était sur ces poutres que portait toute la charpente du couvert.

L'intérieur de l'édifice prenait jour vraisemblablement par quelques lucarnes pratiquées dans cette charpente supérieure en forme de descente de cave (1). Peut-être néanmoins que la porte d'entrée donnait assez de jour pour se passer de ces lucarnes. Sa largeur et son élévation peuvent le faire présumer. Il ne faut pas croire du moins que ce vaisseau fût éclairé par de petites fenêtres carrées qu'on voit aujourd'hui en quelques endroits des murs. La seule inspection prouve que ces fenêtres ont été faites après coup (2).

On a employé dans cet édifice différentes sortes de pierres. Celles des gros murs ont été tirées d'une carrière qui est à Sernhac, village éloigné de quatre lieues de Nismes, du côté du Gardon. Les pierres des bases des colonnes sont des mêmes carrières que celles de l'Amphithéâtre. Enfin, les colonnes et les pierres de l'entablement ont été prises dans une autre carrière qui est à trois lieues de Nismes, au-delà du village de Fons-outre-Gardon, dans un bois de la terre de Fontanès, appelé *Lens*.

Les sentimens ont été long-temps partagés sur la destination de cet édifice. Les uns en faisaient un capitole ou maison consulaire; les autres un prétoire; d'autres voulaient que ce fût la basilique de Plotine. (3)

Enfin M. de *Séguier* a décidé la question, en rap-

(1) Il est généralement adopté que cet édifice n'était éclairé que par l'imposte au-dessus de la porte, ou ne l'était presque pas.

(2) Elles ont été fermées lors des restaurations de 1823.

(3) Gautier, pag. 41.

portant sur un papier les trous formés dans la frise de l'architrave pour y placer des crampons de lettres de métal. Il suivit les indications de ces trous et quelques traces de lettres qui étaient restées sur le mur. Il sut distinguer les trous qui avaient été faits mal à propos par l'ouvrier, et devina ainsi l'inscription suivante, sur laquelle sa savante dissertation n'a laissé aucun doute :

C. Cæsari Augusti. F. cos. L. Cæsari Augusti F. cos. designato Principibus Juventutis.

Il est donc certain aujourd'hui que ce temple a été consacré à *Caïus* et à *Lucius*, fils adoptifs d'*Auguste* et Princes de la jeunesse ; l'un était consul et l'autre consul désigné (1).

Cette opinion cependant peut présenter des objections. Il est probable, par la grande multiplicité des trous inutiles au calcul de M. de *Séguier*, qu'il ait existé d'autres inscriptions antérieurement et qui auraient été enlevées pour faire place à la dernière, par laquelle il fut consacré à *Caïus* et à *Lucius*.

« La dédicace de la Maison-Carrée (Monumens » antiques, pag. 77) à *Caïus* et à *Lucius* dut avoir » lieu l'an 754 de Rome, et le 1.er de notre ère, » qui fut la première du consulat de *Caïus Julius* » *César* et la désignation de son frère au consu- » lat. »

Mais il pense que cette inscription, en l'honneur des petits-fils d'Auguste, a dû n'être placée

---

(1) Une inscription trouvée en 1810 à l'amphithéâtre porte :

C. C. AVGVSTI. F. PATRONVS COL......
XYSTVM. DAT.

(Voyez inscriptions nouvellement découvertes.)

qu'après coup, et succéder à une autre plus ancienne, enlevée pour faire place à celle-ci.

Les découvertes faites en 1821 et 1822, par suite des fouilles ordonnées par M. *Villiers du Terrage*, ont fait reconnaître que ce superbe édifice n'était que le sanctuaire d'un temple formé d'une colonnade qui régnait autour ; il est vrai que deux opinions différentes sont données sur l'étendue de la galerie. M. de *Seynes* en fait un *Forum* (1), M. *Grangent*, un *périptère* ; mais l'un et l'autre donnent des galeries et des décorations semblables et ne diffèrent que par le plus ou le moins de longueur dans la colonnade. Nous laissons au lecteur à en juger par le plan ci-contre, et qui servira à expliquer ce que l'on a découvert dans les dernières fouilles, dont le but était cependant borné à la découverte de la base du monument (2), qui n'était cependant pas supposé d'une élévation

---

(1) Voyez la note 2, pag. 45.

(2) Cette base était si peu connue, que notre historien (*Ménard*) suppose que celle qu'il y trouve d'environ 5 pieds, provient d'un abaissement du sol. Tout prouve aujourd'hui combien il s'est trompé, puisque le socle antique, dans une longueur de 3 toises, a été découvert et est à 11 pieds 3 pouces au-dessous du niveau intérieur de l'édifice, et qu'on y arrive par 15 marches de 9 pouces de hauteur, elévation prodigieuse, mais qui est aussi justifiée par deux marches antiques, et conservées sur place. Non seulement on a trouvé le socle et les marches, mais deux toises de la base ; et plusieurs parties de la corniche sont encore sur place : le reste représentait un massif de maçonnerie en moellons smillés et par couches inclinées.

D'après ces découvertes, le gouvernement s'est empressé de faire exécuter le beau stylobate qu'on y voit aujourd'hui, ce qui a été consacré par l'inscription suivante :

REGIS MUNIFICENTIA ET CIVIUM AERE VOTIVO·
·MDCCCXXII.

aussi majestueuse, et qu'aucun auteur n'avait prévu (1).

Explication du Plan.

Les teintes noires indiquent les murs, colonnes et foudemens qui existent encore et qui sont le résultat des fouilles.

Les autres lignes sont tracées seulement pour former au coup d'œil un plan régulier, tel qu'il paraît avoir existé du temps des Romains, et avant sa destruction (2).

1.° Temple connu sous le nom de *Maison-Carrée*, et qui était le sanctuaire réservé pour les idoles et les prêtres, ce qui est assez justifié par la petitesse de son intérieur.

2.° Plate-forme sur laquelle était élevé le sanctuaire. Il paraît qu'elle était réservée pour les personnes qualifiées et les chevaliers romains qui seuls avaient le privilége d'approcher du *Sacrum*.

3.° Bases des colonnes qui soutenaient les portiques qui régnaient autour, et dont plusieurs ont été trouvées en place.

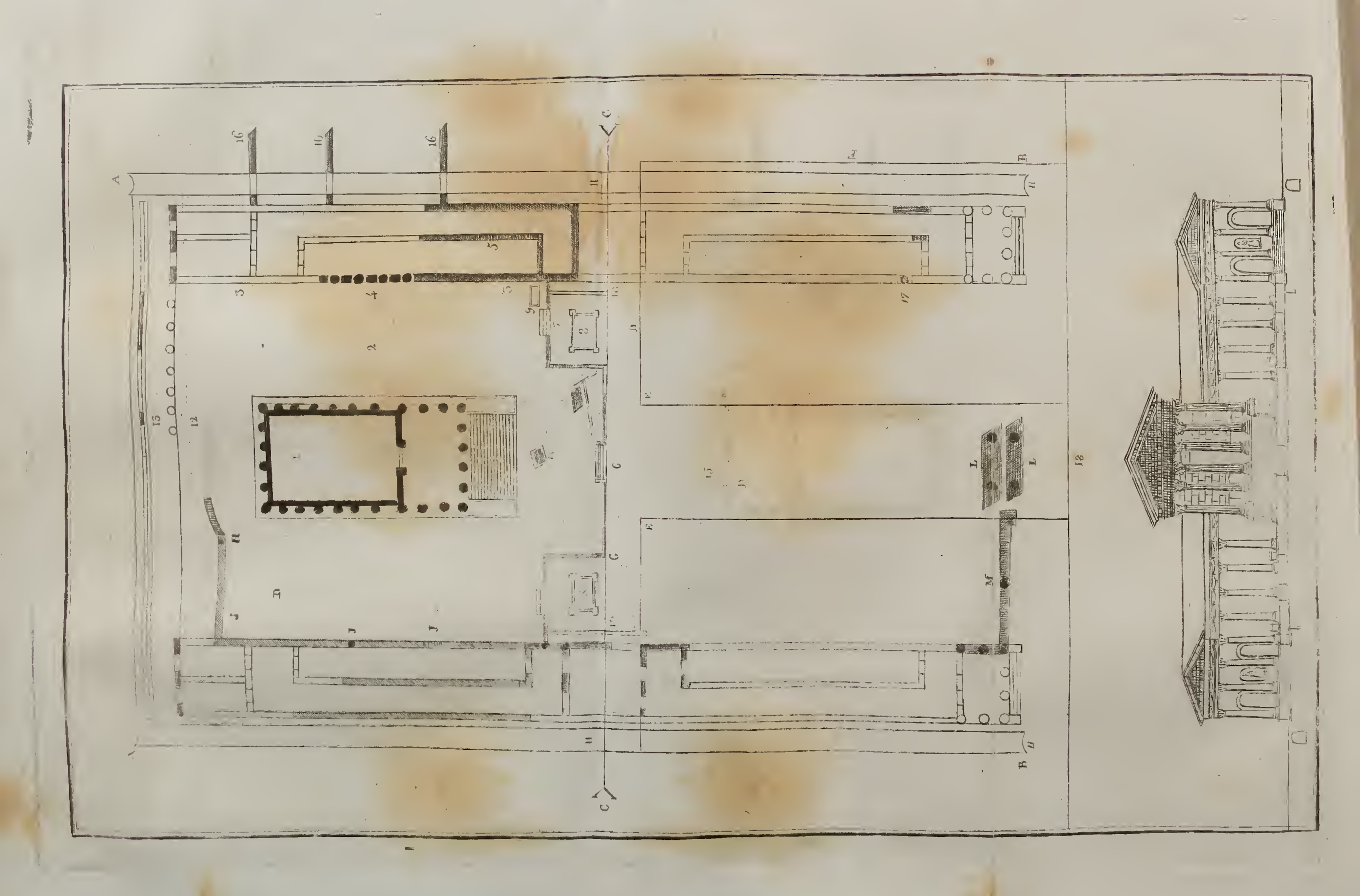
4.° Bases trouvées en place.

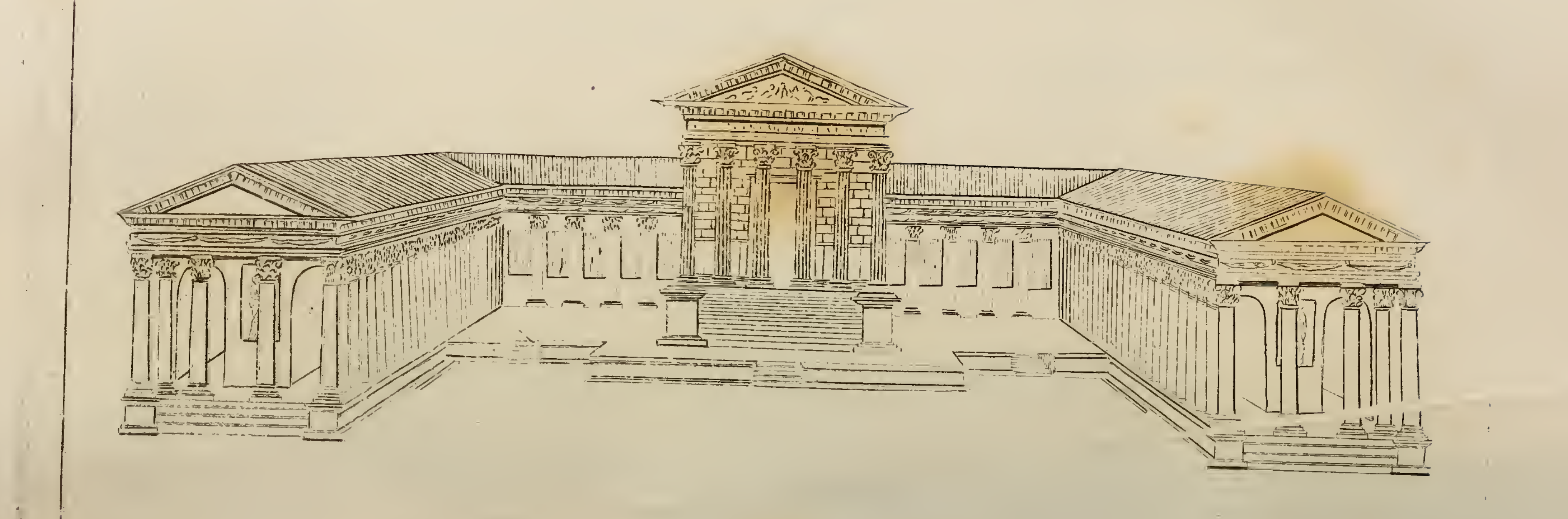
5.° Portiques latéraux. La ligne du milieu supportait des pilastres qui soutenaient le centre de la charpente de la toiture qui couvrait ces deux galeries ; celle qui suit était un mur solide qui empêchait de passer de l'extérieur à l'intérieur du temple : ces colonnades ou portiques servaient à

---

(1) *Poldo d'Albenas* excepté.

(2) La colonnade qui entourait ce monument fut détruite par les premiers chrétiens qui durent faire une église de ce qui nous reste, l'an 350. (Voy. le précis historique.)





VUE DU FORUM

mettre les personnes qui assistaient aux sacrifices, à l'abri des injures du temps (1).

6.° Escalier principal servant à arriver de la place à la plate-forte ; celui-ci devait être réservé pour les prêtres qui se rendaient directement au sanctuaire.

7.° Escalier plus petit et destiné pour les personnes qui étaient placées sur la plate-forme (2).

8.° Autels sur lesquels on immolait les victimes à la vue du peuple.

9° Petits autels où l'on brûlait une partie des victimes après les sacrifices, tandis que les restes étaient portés dans le sanctuaire pour les festins des prêtres.

10° Rigoles destinées à recevoir le sang des victimes, et faciliter l'écoulement des eaux provenant du lavage de l'autel. On a trouvé au-dessous, dans le petit aquéduc, qui communique au grand, des pierres ensanglantées, et de touffes de poils de taureaux.

11.° Grands aquéducs destinés à la conduite des eaux pluviales du *Forum*, mais qui paraissaient de-

---

(1) L'on voit à la Maison-Carrée devenue *Muséum*, une belle frise formée d'une guirlande en fruits, plusieurs fragmens de la corniche, et un grand nombre de débris de colonnes, de chapiteaux, etc., ayant appartenu à ces galeries, et qui peuvent seuls donner une idée de la richesse et de la beauté de ce monument. (*Voyez la planche du profil de la colonnade.*)

(2) L'on a long-temps discuté à ce sujet. Les uns en font un bassin ou piscine ; les autres une avenue pour arriver à la plate-forme, n.° 2.

Si c'est un bassin pour l'eau lustrale, la plate-forme n.° 2 doit être considérée comme étant le niveau de la ville romaine ; si, au contraire, le petit stylobate qui joint l'escalier 7 devient commun, et formant un angle de retour, va joindre l'escalier 6, nul doute qu'une place qui ne devait pas avoir moins d'étendue que la plate-forme, et qui était au niveau de la ville, précédait ce monument, et était le *Forum*, n.° 15. (Voyez lettre G).

voir servir aussi à conduire les eaux de la fontaine dans le cirque, pour les naumachies.

12.° Aquéduc de communication.

13.° Portique du fond.

14.° Pavé en mosaïque trouvé à 1 mètre 65 cent. (1) au-dessous du sol de la plate-forme, qui, ainsi que les murs et le puits indiqués ici, ont dû appartenir à une maison démolie pour faire place à cet édifice, lors de sa construction, et par conséquent d'une existence bien antérieure. Son obliquité, sa profondeur et sa position, ne permettent pas de lui supposer aucun rapport avec le temple.

Quoi qu'il en soit de l'époque de la construction de cette mosaïque, il paraît que les arts avaient déjà fait de grands progrès dans la colonie, en supposant que ce fût de beaucoup antérieur au monument dont le style se rapporte au beau siècle d'Auguste.

15.° Place pour le peuple, d'après l'opinion de M. de *Seynes*, dont le plan est de la longueur A, C, B, mais qui, d'après M. *Grangent*, ne doit arriver que jusqu'à la ligne C. C. Cette place est au niveau du sol primitif de la ville romaine.

Les découvertes faites en 1830 et 1831, ont prouvé que M. de *Seynes* avait déterminé juste l'étendue du *Forum*.

16.° Nous ne croyons pas que les restes des murs indiqués ici aient appartenu à quelque édifice lié au nôtre; nous penserions bien plutôt que ce sont encore les fondemens de quelques maisons démolies pour faire place à ce monument. (Voyez lettre L et les notes).

---

(1) Le Guide le place à 1 m. 48 c. (4 pieds 1/2). Il est à 5 pieds 1 pouce.

17.° Base de colonne, mur est aquéduc trouvés dans la maison *Michel.* (De *Seynes*).

18.° Coupe sur la largeur du *Forum.*

D. Ces lignes tracées et pointues désignent des maisons qui existaient avant 1828.

E. Lignes des ouvertures et démolitions qu'on vient de faire.

F. Alignement du boulevard.

G. La pierre formant l'angle de retour du stylobate a été trouvée, le 18 octobre 1825, dans la cave au-dessous du corps-de-garde qui était alors auprès de la Maison-Carrée, avec une pierre faisant suite au retour, et dans la longueur de trois mètres cinquante centimètres : ces fragmens ont été renfermés dans l'enceinte du monument (1).

H. Base de pilastre formant un angle. Une des faces est parallèle avec la façade du midi de la Maison-Carrée et se dirige perpendiculairement sur les lignes de la colonnade du côté de l'est, l'autre face décrit une courbe qui, en ce prolongeant avec les fondations sur lesquelles elles repose, forme un arc de cercle pour laisser et faciliter le passage derrière le monument.

Nous devons remarquer ici que la ligne du fond du *Forum* aurait ainsi été plus rapprochée que ce que le plan de la ligne n.° 12 le ferait présumer ; cela explique pourquoi nous n'avions que deux lignes sur le fond, et un seul portique, ce qui nous manquait vient de se retrouver par l'effet de ce pilastre qui repose sur les fondations, lesquelles joignent celles de la ligne J. K.

J. Lignes et fondations trouvées en 1830, elles sont parfaitement paralèlles au monument et à

---

(1) Voyez la note 2, pag. 59.

égale distance de celles trouvées en 1822, du côté de l'ouest.

A l'angle de l'avenue s'est trouvé une base et un tronçon de colonne debout et en place Elle est suivie d'une autre base; au-dessous existe encore, en grande partie, les moulures des socles et même une partie de corniche qui n'était pas encore entièrement connue; la pureté des deux bases ci-dessus et la conservation sont vraiment étonnante.

K. Base de colonne trouvée en place et sur l'angle de retour à l'extrémité de la colonnade : la ligne de fondation qui se dirige de cette base à l'ouest et sur laquelle se trouvent indiquées plusieurs massifs en pierre de taille où s'appuyent ordinairement les bases de colonnes; M, bases trouvées dans la ruelle des Flottes.

L. Quatre bases de colonnes trouvées sur place.

Ici nous entrerons dans le système des conjectures. Ces bases partagent juste le milieu de la rue qui a été ouverte devant la Maison-Carrée; de la manière dont elles sont disposées sur le plan, elles pourraient faire présumer qu'elles appartenaient à la porte ou arc de triomphe qui servait d'entrée au *Forum*. (L'axe du monument passe juste au milieu de l'intervalle).

D'un autre côté, l'on pourrait aussi penser qu'elles ont appartenu à un temple d'une plus petite dimension qui aurait été placé en face de notre monument; l'on sait qu'à Pompeïa, dans le *Forum* qui a été trouvé dernièrement, il existe plusieurs temples plus petits les uns que les autres, et qui, pour la plupart, sont des temples votifs (1).

(1) L'on cite un petit temple de *Vesta* dans le *Forum* de Pompéïa, qui n'a pas en tout dix pieds d'élévation.

Nous remarquerons 1.° que les bases trouvées ici, sont plus petites que celles du reste de la colonnade (1).

2.° Qu'extérieurement au plan, et au nord des bases L, on a trouvé plusieurs fragmens de pavés en marbre sur place, mais notamment d'un marbre blanc rosé, marbre très-rare, ce qui doit justifier l'existence de plusieurs temples sur le *Forum* (2).

3.° Qu'en admettant que les bases L auraient appartenu à un temple, l'arc de triomphe ou la porte n'existerait pas. Il est vrai que nous trouvons dans le plan plusieurs passages ou entre-colonnement libres par où l'on devait entrer dans le *Forum*.

Le lecteur, charmé de l'heureux résultat des fouilles par le plan que nous venons de mettre sous ses yeux, et par l'explication qui en a été donnée, doit croire que toutes les opinions sont maintenant réunies et que toutes, entraînées par l'évidence contre laquelle on ne devrait pas lutter, font de la Maison-Carrée le sanctuaire du principal temple de la colonie, entouré d'immenses portiques, en un mot le *Forum d'Auguste* (3).

---

(1) A cette remarque l'on a observé qu'il n'est pas sans exemple que, dans des constructions aussi étendues que celles d'un *Forum*, on eût employé plusieurs ordres d'architecture et qu'il serait possible que depuis le point de départ des avenues n.° 7, jusques a l'extrémité nord du *Forum*, il en ait été ainsi.

(2) Les murs paralèlles qui se dirigent vers l'ouest, marqués n.° 16, pourraient d'autant plus avoir appartenu à quelque temple lié au *Forum*, que les fouilles faites dernièrement du côté de l'est ont démontré des murs qui en faisaient les pendans.

(3) Si cette conjecture paraît hasardée, j'invite le lecteur à revenir sur cette note lorsqu'il aura vu, dans les

Nous allons faire connaître et discuter les divers sentimens que ces mêmes résultats ont fait naître, et signaler les passages où des écrivains modernes, remplis de contradictions, ont cru pouvoir établir une opinion toute contraire à celle que nous venons de donner.

1.° Le *Guide* (des Monumens antiques et modernes de Nismes) dit, pag. 108, parlant de l'inscription donnée par M. de *Séguier* : « Si elle » a réellement appartenu au monument, elle doit » avoir été la seconde, puisqu'une de ces lignes » a été mise après coup. Mais à qui aurait pu » se rapporter la première si ce n'est à *Auguste* ?

» 2.° Page 110. L'opinion la plus répandue avant » *Séguier* était celle que la Maison-Carrée était la » basilique de *Plotine*, élevée par *Adrien*. Cette » opinion est autorisée par le passage de *Spartien* qui rapporte que cet empereur fit élever » un monument en l'honneur de cette princesse (1).

---

pages suivantes, ce qui est dit par le *Guide*, *M. de Seynes* et par les Monumens du midi de la France ; ils conviennent de la préexistence d'une inscription antérieure à celle donnée par M. de *Séguier* ; ils disent même qu'elle ne pouvait être relative qu'à *Auguste*. Rien ne s'oppose à ce que notre temple fût le *Forum*.

M. de *Seynes* dit (pag. 23.) : « Les temples chez les » Romains étaient toujours précédés d'une place vaste, et » comprise dans dans l'enceinte générale du temple lui- » même, ou dans celle du *Forum* : on en trouve des » exemples dans celui de *Mars-Vengeur*, de *Jupiter-Stator*, d'*Antonin* et *Faustine*, au-devant duquel était la » colonne Antonine, et dans celui appelé le *Forum* de » *Trajan* qui avait, vis-à-vis son entrée, la fameuse co- » lonne qui porte le nom de ce prince ».

(1) *Spartien* dit que l'empereur *Adrien* fit élever un monument à la princesse *Plotine* veuve de *Trajan*, mais

» *Catel* et *Pontanus* le pensaient également. »

Rulman et plusieurs autres partageaient cette opinion ; voici comment leur répond M. de *Séguier* : « Quand on fait réflexion que les basili-
» ques avaient des portiques où les marchands
» pouvaient étaler leurs marchandises et y trai-
» ter de leurs intérêts ; que c'étaient des LOGES (1)
» comme celles de nos places de commerce, etc.

» Ainsi (dit le *Guide*) c'est l'absence des por-
» tiques spacieux, de galeries, d'enceintes ex-
» térieures qui autorisent *Séguier* à penser que la
» Maison Carrée n'était pas une basilique.

» *Eh bien ! tout ce qui manquait de son temps*
» *nous l'avons retrouvé, et les fouilles opérées en* 1820
» *et* 1821 *ne laissent plus de doutes à cet égard* (2).

» M. J. S..., dans un mémoire sur la Maison-
» Carrée, dit (pag. 27) : Il y avait des *bou-*
» *tiques* pour satisfaire aux divers goûts de la mul-
» titude, il y en avait pour les marchands de
» nouveautés, même pour les *Courtisannes : ar-*
» *gentariis unguentariis*, *fornicariis* ; on voit dit-

---

il ne le désigne pas pour être notre Maison-Carrée. Nous ne nions pas ce monument ; mais pourquoi faire servir ce passage contre la vérité, et ne pas convenir avec nous et l'historien de Nismes, que ce monument était où est aujourd'hui le palais de justice ?

(1) Le *Guide* et l'auteur du mémoire que nous allons citer seraient bien embarrassés si on leur demandait de désigner l'endroit où ils prétendent avoir vu, l'un, des *loges*, et l'autre, des *boutiques*.

(2) Observons ici avec quelle habileté l'on fait servir le passage de *Spartien*, et le résultat de nos fouilles, en faveur d'une opinion dénuée de fondement et contredite par le même auteur qui la donne.

» il, la trace de ces *boutiques* autour de la Mai-
» son-Carrée (1).

» 3.° Ici croule tout le système de *Séguier*, mais ici
» renaissent toutes nos incertitudes (dit le *Guide*,
» pag. 113). Le dernier mot de cette inscription,
» dit-il, ne peut guère être contesté, mais il ajoute
» qu'il a pu être relatif à *Titus* et à *Domitien* qui
» furent aussi princes de la jeunesse (2).

» Ah! bien plutôt, suivons les souvenirs de
» l'histoire, et consultons les restes existans: rap-
» pelons-nous les paroles de *Spartien*, de *Dion*,
» *de Catel*, les vers de *Pontanus*, l'opinion d'une
» foule d'auteurs.

» *Tout alors expliquera tout, jusqu'à cette sur-*
» *charge d'ornemens à travers laquelle ressort tou-*
» *jours la pesanteur de la corniche de la Maison-*
» *Carree, et qui est le cachet du temps d'Adrien*,
» et nous aurons sous les yeux la basilique de
» *Plotine* ».

Le *Guide* continue: « *Nous ne réfuterions pas*
» *M. de Seguier* s'il eût supposé la préexistence

---

(1) Nous avons placé ici ce passage du mémoire à cause de la conformité d'opinion avec le *Guide*. Cet auteur veut aussi que la Maison-Carrée fût la basilique de *Plotine*. *Voyez la note pag.* 50.

(2) C'est on ne peut pas plus ingénieux de faire servir à ses fins ce qu'on ne peut détruire ou nier; le lecteur doit s'apercevoir combien le *Guide* est peu fondé, et même peu conséquent. En supposant une inscription antérieure à celle donnée par M. de *Séguier*, il dit qu'elle devait être relative à *Auguste*. Ici le mot *juventutis*, qu'il ne peut détruire, est appliqué à *Titus* et à *Domitien*; enfin, il veut que ce soit le *palais* ou la *basilique de Plotine*.

La première époque est 21 ans avant J. C.; la deuxième environ 70 ans de notre ère, et la troisième, est l'an 121, selon *Spartien*, et 129, d'après *Dion*.

» incontestable d'une première inscription. Il n'est » pas en notre pouvoir de dissiper les ténèbres qui » environnent cette double dédicace, *et*, *nous de* » *vons le dire*, *l'opinion la plus generalement reçue* » *est encore celle de M. de Seguier* (1). »

Le *Guide* montre ici plus de bonne foi, et il eût dû s'en tenir à cette conclusion pour nous donner une meilleure idée de son bon goût, et ne devait pas se permettre de blâmer la belle architecture de la Maison-Carrée. Quel lecteur en effet sera pour lui, après avoir vu ce beau monument ?

Les historiens qu'il cite, antérieurs à M. de *Séguier*, et en général étrangers à notre pays dont ils ne connaissent pas la localité, à une époque d'ailleurs où nos édifices, masqués par les maisons qui y étaient adossées, et d'un autre côté environnés de murs, ont dû nécessairement se laisser entraîner par la première idée qui leur avait été donnée (2).

Je suppose que, remplis de l'histoire romaine, ayant sous les yeux le passage de *Spartien* et

---

(1) Nous répondons ici pour M. de *Séguier*, et nous convenons pour lui d'une inscription qui a dû exister antérieurement à celle qu'il a expliquée ; nous n'avons pas même un grand mérite en cela, puisque c'est l'opinion de tous les auteurs, de tous nos antiquaires, et *même du Guide* ; mais alors que pourra-t-il dire pour justifier cet anachronisme de temps de 21 ans avant J. C., à 121 et même 129 après.

(2) On voit tous les jours des guides ignorans dire aux étrangers que l'amphithéâtre fut trouvé par un laboureur qui y accrocha le soc de sa charrue ; que la Maison-Carrée fut découverte par des enfans qui jouaient, et que c'était un temple souterrain qui avait des communications jusqu'a la ville d'Arles, etc.

celui de *Dion* qui disent que l'empereur *Adrien* fit élever à Nismes un monument à la princesse *Plotine*, ces écrivains qui cherchaient ce monument, après les avoir tous parcourus et examinés, du moins autant que leur situation le permettait, et peu satisfaits de leurs recherches, parce qu'aucun d'eux ne peut donner l'idée du palais d'une princesse, ou même d'une basilique, ont pu, nous ne craindrons pas de le dire, déclarer que ce devait être la Maison-Carrée.

L'amour-propre de n'avoir pas fait des recherches vaines a pu aussi les entraîner ; mais qu'auraient dit ces mêmes écrivains s'ils avaient connu les beaux fragmens en marbre trouvés au palais de justice ; en contemplant leur richesse et leur dimension colossale, ils se fussent écriés avec nous : Voilà les restes du palais dont parle *Spartien* (1). Ce qui prouve d'ailleurs leur incertitude, c'est que *Rulman*, sentant combien on avait dû se tromper dans cette nouvelle conjecture, dit que « c'est » la Tour-Magne qu'il faut attribuer à *Adrien*, et » qu'elle fut élevée par cet empereur pour l'a- » pothéose de *Plotine* » (Monumens antiques, pag. 27). Nous sommes bien éloignés de croire à cette conclusion sur la Tour-Magne : si nous l'avons rapportée, ce n'est que pour faire voir le peu de fondement que l'on peut faire des écrivains de ce temps, et nous allons citer les passages des auteurs modernes les plus recommandables d'ailleurs par leurs talens, les recherches qu'ils ont faites, les fouilles et les restaurations qu'ils ont dirigées. (2)

---

(1) Voyez les aigles, ou le palais de *Plotine*.

(2) Le *Guide* blâme les restaurations faites de nos jours à l'amphithéâtre, lorsque tout le monde loue celle que

L'ouvrage des Monumens antiques (1), pag. 78, dit : « Le monument le plus pur et le mieux con-
» servé de l'antiquité, dont les détails d'exécu-
» tion sont au-dessus des dessins les plus corrects,
» que *Colbert voulait faire emporter à Paris pour*
» *former le goût des architectes de son siècle* (2),
« *que* le cardinal *Alberoni* jugeait digne d'être re-
» couvert d'une enveloppe d'or, etc., tant l'archi-
» tecture romaine dans le siècle d'*Auguste* doit
» nous paraître respectacle. L'auteur des Voyages
» d'Anacharsis l'appelle le chef-d'œuvre de l'archi-
» tecture antique et le désespoir de la moderne. »

Le chevalier de *Propiac* dit, pag. 93 : « On est
» embarrassé lorsqu'on la regarde (la Maison Car-
» rée), de savoir ce que l'on doit le plus ad-
» mirer, ou la belle proportion des colonnes, ou
» l'élégance et la délicatesse des chapiteaux et des
» ornemens, ou la beauté du style *et la parfaite*
» *harmonie qui règne entre toutes le parties de cet*
» *édifice.* »

Enfin M. de *Seynes* dit, pag. 25 : « C'est d'a-
» près ces données que je conjecture que la Mai-
» son-Carrée faisait autrefois partie de l'ancien
» *Forum*, et était le principal temple de la colo-

---

fit de son temps M. de *Séguier* à la Maison-Carrée. Il faut espérer qu'un jour la postérité rendra plus de justice au magistrat qui a ordonné les nôtres, et au savant ingénieur qui les a dirigées.

(1) Cet ouvrage fut dédié au Roi par MM. *Grangent*, ingénieur en chef du département, *C. Durand*, ingénieur ordinaire, et *S. Durand*, ingénieur du cadastre, tous membres de l'academie de Nismes.

(2) *Mansard* fut consulté à cet effet, et, après avoir bien examiné le monument, jugea l'entreprise trop périlleuse.

» nie ». Il dit aussi, pag. 27 : « Nous voyons dans
» *Spartien* qu'il y eut à Nismes une basilique éle-
» vée par *Adrien* en l'honneur de *Plotine* ; quel-
» ques-uns ont voulu que ce fût la Maison-Car-
» rée. Je ne pense pas que cette opinion, com-
» battue par *Spon*, *Maffey* et *Séguier*, etc., puisse
» mieux s'appliquer à notre monument avec ce
» que les fouilles ont mis à découvert, etc. »

Et il est encore dit, pag. 29 : « Ce n'est donc
» pas dans l'emplacement de la Maison-Carrée
» que nous devons chercher les restes de cette
» magnifique basilique dont *Spartien* nous a con-
» servé le souvenir, mais bien plutôt dans celui
» indiqué par l'historien de Nismes, *Ménard*, et
» occupé aujourd'hui *par le palais de justice.* »
(Voyez les aigles, ou le palais de *Plotine*).

Nous pensons que le lecteur sera bien aise de connaître une partie des révolutions qu'a éprouvée ce beau monument, et la cause de plusieurs restaurations bizarres qu'on y voit.

Cet édifice servit d'hôtel-de-ville depuis 1050 (1) jusqu'en 1540, et, pour cela, on dut pour le distribuer en plusieurs pièces, y faire des constructions contraires à sa solidité autant qu'à ses ornemens qui dûrent en souffrir.

En 1540, un particulier nommé *Pierre Boys*, l'acheta en cédant en échange une vieille maison

---

(1) Avant cette époque il était tellement masqué par des maisons qui lui étaient adossees, qu'il était à peu près inconnu, et l'on ne peut en découvrir aucune trace dans l'histoire, avant ce temps. Cependant plusieurs auteurs pensent, avec fondement, qu'elle a du servir d'église à la première époque du christianisme. (Notice de M. de *Seynes* sur la Maison-Carrée.)

située où est aujourd'hui la grande horloge (1); celui-ci fit construire sur le derrière une petite maison dont on voit encore les traces contre les colonnes du midi.

Cependant M.[me] la duchesse de *Crussol* (d'*Uzès*) ayant voulu l'acheter pour en faire un tombeau pour sa famille, l'intendant du Languedoc s'y opposa.

Bientôt après *Pierre Boys* le vendit à M. *Félix Bruyés*, seigneur de *St-Chaptes*, celui-ci en fit une écurie ; d'abord il réunit les colonnes du pérystile par une muraille en brique ; pour cela il enleva à chacune plusieurs cannelures pour bâtir plus commodément sa muraille ; fit une coupure dans l'épaisseur de celle du milieu pour rendre l'entrée plus large ; pratiqua des greniers au moyen de plusieurs charpentes ; perça les murs pour placer les crèches ; enfin, une coupure inclinée fut faite aux colonnes du devant pour fixer une crèche à l'extérieur, lorsque l'intérieur n'était pas suffisant pour établer les bestiaux les jours de foire et de marché.

En 1670, les religieux Augustins qui logeaient dans la maison contiguë que *Pierre Boys* avait fait construire, en firent l'acquisition de *Felix Bruyés* et voulurent y construire une église : l'intendant du Languedoc s'y opposa vivement; mais les religieux obtinrent un arrêt du conseil, du 12 avril 1672, qui les autorisa.

Alors tout l'intérieur prit une face nouvelle,

(1) L'on peut voir le peu de cas que la ville faisait de ce monument; elle le livre à un particulier pour en obtenir un emplacement pour un hôtel-de-ville.

on y ménagea des chapelles, une nef, un chœur, des tribunes (1). Les souterrains du portique furent consacrés à l'inhumation des particuliers, et les religieux pratiquèrent, pour leurs sépultures, des caveaux sous le sanctuaire (2). Tel était l'état de cet édifice, lorsque M. de *Bâville*, intendant du Languedoc, fit démolir toutes les maisons qui y étaient adossées.

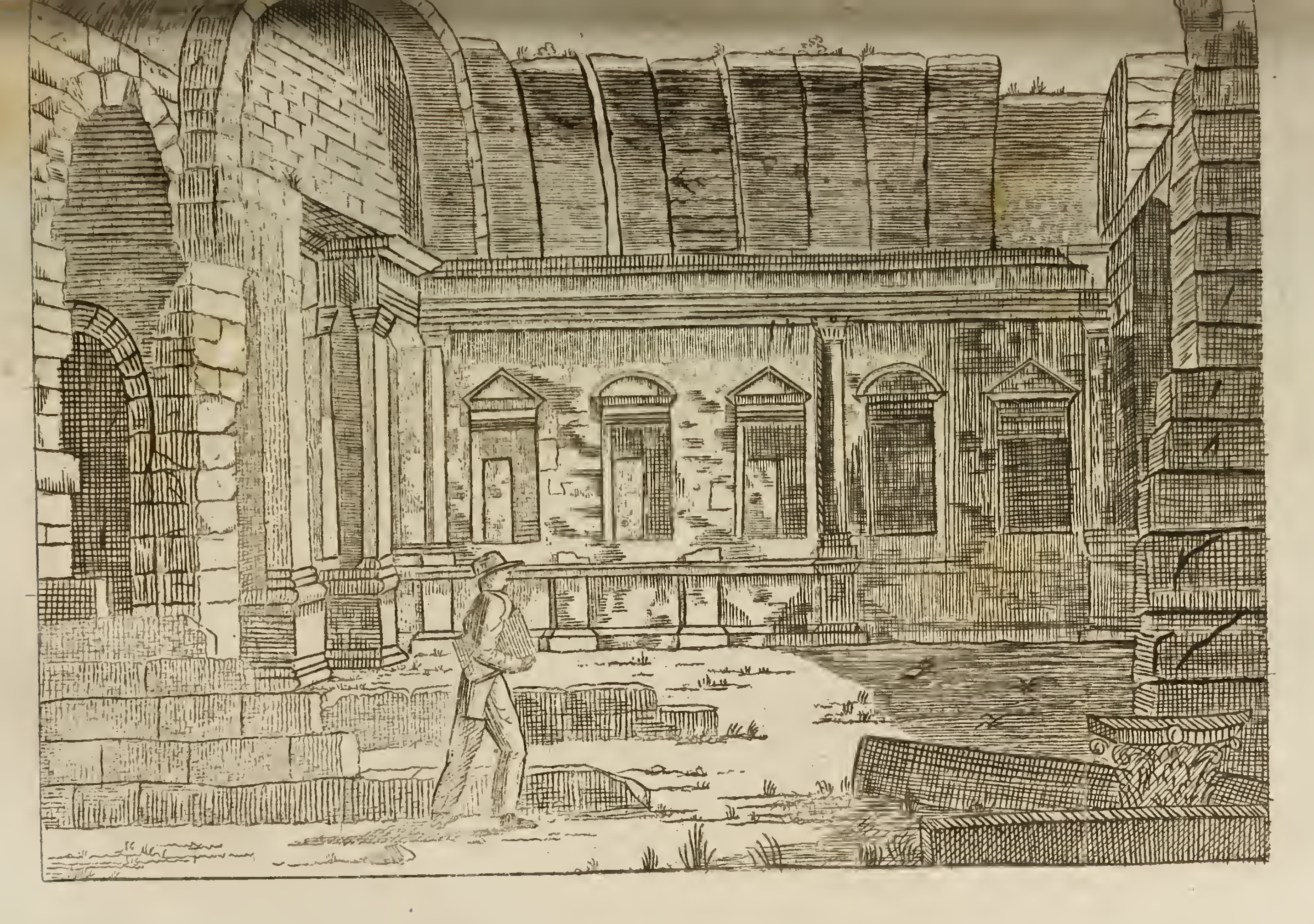
Les Augustins continuèrent d'en être possesseurs jusqu'en 1789. A cette époque les ordres religieux ayant été supprimés, leur maison fut affectée au service de l'administration centrale du département; cette administration tenait quelquefois ses séances publiques dans la Maison-Carrée.

Pendant le cours de la révolution, et depuis lors, on l'a vue servir de grenier et de magasin publics; enfin, pour donner à ce beau monument une destination qui, sous tous les rapports, lui convînt mieux, M. *Villiers du Terrage* en fit un Musée destiné à réunir tous nos fragmens les plus précieux. L'inauguration eut lieu le 11 mars 1824.

---

(1) M. de *Séguier* fit restaurer quelques parties de ce monument qui en avaient besoin, et c'est alors que furent attachés ces crampons de fer que l'on voit en plusieurs endroits des colonnes, surtout à celles du pérystile; ils étaient destinés à soutenir le plâtre qu'on y mit pour compléter les cannelures qui manquaient.

(2) L'on voit encore les traces de plusieurs ouvertures faites pour éclairer cette chapelle.



INTÉRIEUR DU TEMPLE DE DIANE



LE TEMPLE DE DIANE

En ce moment on s'occupe à démolir des maisons qui sont encore trop rapprochées de cet édifice ; une grande rue a été percée en face, et les fouilles continueront du côté de l'est. Bientôt ce bel édifice sera isolé au milieu d'une place très-vaste, et enfermé d'une grille, où l'on s'occupe à réunir tous les plus précieux fragmens de l'antiquité (1).

PANTHÉON.

TEMPLE DE LA FONTAINE

Appelé vulgairement

TEMPLE DE DIANE.

Le culte des anciens habitans de Nismes pour les divinités païennes, leur fit autrefois ériger, dans cette ville, plusieurs temples en leur hon-

---

(1) Les maisons ont été demolies, à la fin des années dernières, à la distance de 25 mètres de l'édifice, du côté de l'est, et sur cette ligne s'élèvent de très-belles maisons qui en feront bientôt une des plus belles places.

neur. Celui de la Fontaine était un des principaux. L'édifice est aujourd'hui extrêmement dégradé. Cependant ce qui a échappé à l'injure des temps et à la fureur des guerres, porte encore assez de lumières avec soi pour pouvoir former une description exacte du monument entier, et pour bien juger de sa première magnificence. Ce temple fut bâti sur les bords de la Fontaine, et au pied d'un rocher qui était anciennement enclavé dans l'enceinte de la ville. Sa situation ne pouvait être plus heureuse. On sait que, selon l'usage des anciens, les temples étaient ordinairement placés près des fontaines et des étangs, ce qui facilitait les ablutions des prêtres et les purifications des païens.

L'édifice est d'une belle structure et de forme carrée, comme l'étaient la plupart des temples de l'antiquité. Considéré en dedans, il forme un vaisseau de sept toises trois pieds de longueur, de quatre toises cinq pieds trois pouces de largeur, et de six toises un pied six pouces de hauteur. Il est voûté en forme de tonne, avec des arcs doubleaux, dont les uns sont rentrans et les autres saillans. Il était couvert de tuiles ou de dalles enclavées l'une dans l'autre avec tant de justesse que l'eau ne pouvait y trouver passage. La porte d'entrée est à plein cintre et regarde le levant; elle a trois toises deux pieds trois pouces de hauteur, et une toise cinq pieds trois pouces de largeur: il y avait au-dessus une grande ouverture ou fenêtre carrée qui servait à éclairer le temple. Cette ouverture avait deux toises deux pieds trois pouces de largeur.

L'intérieur du temple était orné de seize colonnes qui supportaient une corniche dentelée qu'on

avait fait régner tout autour, et sur laquelle porte la voûte. Le fût de ces colonnes est tout uni et sans aucune sorte de cannelure. Le long de chacun des deux murs latéraux on avait pratiqué cinq niches carrées avec des tympans au-dessus, qui étaient successivement l'un triangulaire et l'autre cintré. Il y avait aussi de chaque côté de la porte d'entrée une pareille niche carrée, dont le tympan était à demi-triangulaire, de manière que les deux tympans semblent être faits pour se joindre et n'en former qu'un. Chaque niche a une toise deux pieds deux pouces de hauteur, quatre pieds onze pouces de largeur, et un pied onze pouces six lignes de profondeur. L'usage de ces douze niches n'est pas douteux; elles furent toutes destinées pour y placer des statues de divinités. Je n'en excepte pas même les deux niches qui sont aux côtés de la porte d'entrée.

Quant au pavé du vaisseau de l'édifice, il paraît qu'il était en mosaïque ainsi qu'on l'a reconnu en le déblayant au mois de mai de l'an 1745. On y trouva un ciment de petites pierres, tout semblable à celui des pavés en mosaïque, qui ne permet pas de douter de la qualité de celle-ci.

Au fond de l'intérieur du temple, et dans l'endroit le plus noble, vis-à-vis de la porte d'entrée, ce qui serait à notre égard la place du maître-autel, il y a une espèce de réduit ou de chapelle d'une toise neuf pouces de largeur, et de neuf pieds de profondeur. C'était ici qu'on plaçait la principale divinité avec un autel au bas. Ce réduit est formé par quatre pilastres, dont deux regardent l'entrée et les deux autres sont sur le derrière. De l'un à l'autre de ceux-ci, il y a trois pieds de distances. Outre cela, il y a deux au-

tres pilastres sur la même ligne que ceux de face, et aux deux extrémités, de sorte qu'il y en a quatre, vis-à-vis de la porte d'entrée, qui forment en cet endroit une division particulière. Contre chacun de ces pilastres alignés, était adossée une colonne de la même forme que les autres, et qui entre dans le nombre des seize. Le plafond de ce réduit, ou le soffite, appelé par les anciens *Lacunar*, est orné de deux sortes de parquets ou compartimens de roses très-proprement travaillées, d'une seule pierre chacun, qui porte d'un pilastre à l'autre : celui qui est le plus près de l'aire du temple est plus élevé que l'autre d'environ trois pieds.

De chaque côté de ce réduit, il y en avait un autre d'une toise un pied trois pouces de largeur et d'une toise quatre pieds onze pouces de profondeur. Au fond de ceux-ci était un foyer avec un soupirail en demi-cercle, pratiqué dans l'épaisseur du mur, et bâti de petits moellons carrés, qui avait son ouverture par le haut : le foyer a quatre pieds un pouce d'ouverture et cinq pieds deux pouces de profondeur. Il paraît que ces foyers devaient servir à brûler les victimes, et les soupiraux à faire sortir la fumée au-dehors. Le plafond de ces deux réduits était également orné par un compartiment d'une seule pièce. *Rulman* estime que tous ces parquetages ont été dorés : il en jugeait par quelques traces d'étain qui y parraissaient de son temps ; ce métal étant le premier appliqué dans les dorures sur pierres, afin d'y retenir l'or moulu. Quoi qu'il en soit, ces divers compartimens sont d'une beauté achevée ; ils sont remplis de roses d'oves, de feuillages et d'autres ornemens, selon la fantaisie de l'ouvrier, traités avec la dernière délicatesse.

Aux deux côtés, et sur chaque aile du temple, régnait une allée ou galerie couverte, l'une au septentrion et l'autre au midi, de même longueur et de même fabrique que le reste de l'édifice Ces allées avaient une porte de plein cintre, exposée au levant comme la principale, mais d'une moindre élévation. Il y avait au-dessus une fenêtre carrée, dont les pieds droits étaient ornés de chapiteaux. Chaque galerie était couverte d'une voûte faite en tonne, divisée en trois parties qui n'étaient pas toutes d'une élévation égale : la première, qui était sur le devant et la plus longue, allait à fleur et à niveau de la grande voûte du temple ; la seconde était plus basse d'une toise ; la troisième inclinait à peu près autant. Ces deux dernières étaient d'une même longueur. Il régnait le long des murs une corniche qui servait à enrichir ces trois parties de voûte.

A côté de la galerie septentrionale il y avait une espèce de cour de près de cinq toises en carré. On y entrait par une porte qui était placée du côté de la Fontaine. La cour servait sans doute à faire reposer les taureaux et les autres bêtes qui étaient destinées pour les sacrifices.

Il me reste à parler de la couverture du temple. Cette couverture formait un dos d'âne, dont une partie inclinait et jetait les eaux pluviales sur le devant du bâtiment, et l'autre sur le derrière. Les eaux du frontispice avaient leur chute par deux grandes ouvertures carrées en forme de créneaux ou de chantepleures, pratiquées dans l'épaisseur du mur, à chaque côté de la grande porte d'entrée, avec un chaîneau au bas pour pousser loin au-dehors l'eau qui en venait. Elles ont au-dessus, dans l'endroit de la chute, un

pied huit pouces sur un pied trois pouces de large. De là, les eaux qui tombaient sur cette partie étaient reçues dans un bassin d'environ trois toises en carré, qui était au pied de la façade, d'où elles étaient renvoyées dans la fontaine par un aquéduc particulier. Le fond de ce bassin était garni de grosses pierres de taille, et les murs latéraux de moellons.

L'architecture de ce temple est d'ordre composite. Mais il faut remarquer que les chapiteaux des six pilastres, quoique composites, sont différens entr'eux, car, aux quatre pilastres qui regardent la porte d'entrée, les chapiteaux ont leurs ornemens d'une manière, et les deux qui sont derrière les ont d'une autre façon, ce qui leur donnait pourtant une élégance qui a fait dire à *Palladio* qu'il n'en avait jamais vu dans cette espèce qui lui plussent davantage.

Tout l'édifice est bâti de pierres de taille d'une grosseur considérable. Ces pierres ont près de huit pieds de long, dix-huit pouces de haut et trois à quatre pieds de queue. Elles étaient placées sans le secours d'aucune espèce de ciment, et liées seulement les unes aux autres par des crampons de fer. Elles avaient été tirées de la carrière de *Lens* qui est la même d'où l'on prit celles des colonnes et de l'entablement de la Maison-Carrée. Le grain en est très-uni et conserve beaucoup sa blancheur.

L'on a d'abord attribué la dédicace de ce temple à *Vesta*; mais sa forme carrée, opposée à la construction sphérique des édifices consacrés à cette déesse, détruit cette opinion; ensuite, sur ce qu'il était voisin de la fontaine, et que, dans les environs de la Tour-Magne, il y avait autrefois des

bois et des bruyères, l'on prétendit que c'était *Diane* que l'on y adorait ; mais ce sentiment tombe par le point même où l'on voudrait le soutenir, puisque les bois voisins de la Tour-Magne auraient été très-éloignés du temple. *Palladio* l'attribua aux divinités infernales, supposant que tout le long du frontispice il régnait une cour formée par un mur contigu qui n'avait point d'ouverture ; ce qui est faux dans le fait. En commentant l'opinion de *Palladio*, *Rulman* soutient que cet édifice avait été consacré par *Adrien* aux mânes de Plotine, et que l'on y sacrifiait aux divinités infernales. Il s'appuie sur ce fait, encore aussi faux que le précédent, ce qui suppose que le temple était bâti bien avant dans la terre, et que l'on y descendait à la manière des temples infernaux. *Deiron* prétendit que ce temple avait été dédié à Isis et à Sérapis, sur un fragment d'inscription où l'on trouve ces mots :

Item dedicatione templi Isis et Serapis.

Mais le commencement même de ce fragment d'inscription, si l'on veut l'appliquer à ce temple, fait naître l'opinion qu'il était un Panthéon. On y trouve :

Isis.... Serapis vestœ Dianœ somni....

Ceux qui veulent que Nemausus ait été adoré dans ce temple, se fondent sur ce qu'il est à présumer que la principale divinité de la colonie ait eu la première place dans un temple où toutes les niches que l'on y trouve prouvent que l'on y sacrifiait à tant d'autre (1).

---

(8) *Nemos*, *Nemausa*, *Nemausus*, noms que les Volces donnaient à leur divinité, qui était celle des forêts et

La grossièreté du parement de la façade actuelle, comparée avec la délicatesse et le fini précieux de toutes les parties intérieures, l'irrégularité choquante des trois portiques qui la forment et qui n'ont aucun rapport entr'eux, ni dans les largeurs, ni dans les hauteurs, firent présumer qu'il devait avoir existé une façade plus régulière et plus digne du temple.

Les fouilles faites par M. *Grangent*, ingénieur en chef, au-devant du temple, lui ont fait reconnaître « qu'au-devant de la façade actuelle » s'élevait un grand porche formé par trois por- » tiques, dont les deux latéraux demi-circulai- » res sur leur plan, offrent de grandes niches, » lorsque celui du milieu, de forme carrée, sert » à l'entrée du temple.

» Le devant du porche du milieu et des deux » niches latérales était orné de deux colonnes d'or- » dre corinthien, couronnées d'une corniche qui » s'amortissait contre les pieds droits, et c'était » seulement au-dessus de la corniche que com- » mençait le cintre de l'entrée principale et des ni- » ches. Cette façade était élevée au-dessus d'un » perron général, sur lequel on montait par quatre » marches; en avant de ce perron, et vis-à-vis de » chaque trumeau, on trouve un piedestal qui » portait vraisemblablement une statue. Nous avons » reconnu cette distribution en faisant faire des » fouilles au-devant du *Panthéon*, et nous avons » trouvé des amorces de toutes ces constructions

---

la même que *Diane Hécate*. Nous pensons que le temple fut réédifié par les Romains, pour accoutumer ces peuples aux cultes de leurs nouveaux maîtres, qui en firent un Panthéon (*L'Editeur*). Voyez *Bains d'Auguste*.



LA TOURMAGNE

» encore debout dans leur première position. » (*Monumens antiques du midi*).

Il existe, au nord du Panthéon, un couloir souterrain; en dehors, l'on ne peut pénétrer à son extrémité à cause des décombres; il a une ramification de deux autres souterrains à droite, dirigés aussi au nord: on présume qu'ils étaient établis sous le logement des prêtres, et qu'ils servaient à quelque usage mystérieux. Il est à regretter que l'on n'ait pas déblayé et fouillé entièrement ces souterrains qui offriraient sans doute quelques objets précieux.

DE LA TOUR-MAGNE.

Le monument qu'on appelle Tour-Magne, ne porte ce nom que parce que c'est la Tour la plus grande et la mieux bâtie de toutes celles qui régnaient le long des anciens murs de Nismes. Cette Tour, exposée par son élévation à toutes les vicissitudes des temps, ne nous présente presque plus que des débris; mais heureusement nous avons d'ailleurs des secours suffisans pour y suppléer et connaître son état ancien, je veux dire d'un côté ce qui nous en reste, considéré avec attention, et de l'autre, les notions que nous fournissent le récit et le témoignage de ceux qui l'avaient vue en meilleur état.

La Tour-Magne est construite en façon de pyramidale, et placée sur la cime d'un côteau qui était renfermé autrefois dans l'enceinte de Nismes. L'édifice se trouvait même tout entier dans cette enceinte; il faisait l'angle des murailles de la ville du

côté du nord, et leur servait de liaison. Cette Tour avait sept faces par en bas, et huit par en haut. Celles d'en bas ne sont point égales dans leur longueur : les trois premières, placées à l'occident, ont chacune cinq toises, et présentent dans leur milieu une sorte de croisée feinte, en arc-doubleau, d'une toise cinq pieds de profondeur, et d'une toise de hauteur ; la quatrième face, qui regarde le nord, a huit toises ; la cinquième, placée au levant, a huit toises cinq pieds ; la sixième, qui est entre le levant et le midi, a trois toises trois pieds ; enfin la septième, qui regarde le midi, a cinq toises trois pieds de longueur : quant aux huit façades supérieures elles avaient une longueur égale qui était de deux toises cinq pieds.

Pour monter à cette Tour il y avait, du côté de l'occident, un massif de maçonnerie d'une toise deux pieds de largeur et de douze toises de longueur, garni sur les aîles de garde-fous avec leurs corniches qui servaient de rampes ou d'accoudoirs, et élevé au bout de sa longueur, d'une toise trois pieds sur terre.

C'était là la première montée ; il en venait ensuite une seconde, en angle, qui, par un trait de seize toises trois pieds de longueur, conduisait jusqu'à une galerie placée au milieu de la Tour ; celle-ci était supportée par quatre arceaux dont la grandeur croissait à mesure que la rampe s'élevait. La longueur du premier de ces arceaux était de deux toises, et sa largeur d'une toise un pied ; la hauteur du dernier arceau était de trois toises. Il faut observer que ces deux montées n'avaient point de marches, et formaient simplement une pente douce et aisée. Elles étaient pavées de carreaux de marbre.

La galerie où aboutissait la dernière montée, régnait tout autour de l'édifice, et était à la hauteur des murs de la ville ; elle avait partout deux toises deux pieds de largeur, si ce n'est du côté de la façade du levant où elle n'en avait qu'une. Depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la naissance de la galerie, il y avait cinq toises deux pieds de hauteur.

Quand on était arrivé à cette galerie, on trouvait, du côté du couchant, un escalier à noyau, pratiqué dans le massif de la Tour, qui conduisait jusqu'au sommet par vingt-deux montées de six marches chacune, avec le pailler, ce qui donnait cent trente-deux marches. La première montée prenait jour de la porte, et la dernière du haut de la Tour. Le reste de l'escalier était éclairé par neuf fenêtres de deux pieds de largeur et de trois de hauteur. Le noyau avait un pied et demi d'épaisseur et une toise un pied de largeur.

Le bâtiment avait trois corniches, dans sa hauteur, qui le partageaint différemment. Il en régnait une tout autour, quatre toises plus haut que les galeries dont je viens de parler, faite de gros carreaux de pierres qui ont une toise de longueur, deux pieds et demi de largeur, et un pied de hauteur, Sur chaque face de la corniche il y avait quatre pilastres, avec ceux des coins qui étaient bâtis de pierres menues et façonnées en moellons de saillie. Chaque pilastre a deux toises trois pieds et demi de hauteur, deux pieds de largeur avec la saillie de ses moulures et retours. Une toise au-dessus de cette corniche il en régnait une autre de même pierres, qui servait de piédestal à des colonnes dont le haut de l'édifice

était orné. Sur chaque face de celles-ci, il y avait quatre bases, avec celles des coins, lesquelles portaient quatre colonnes qui avaient un pied trois pouces de diamètre au bas du tronc, et une toise trois pieds de hauteur, et sur lesquelles reposaient leurs chapiteaux. Il faut observer qu'au-dessus de ces corniches l'ouvrage allait en diminuant de deux pieds de retraite vers son centre.

Dans le massif du corps de la Tour, et à la moitié de sa hauteur, il y avait six vides faits en demi-cercle, et qu'on peut appeler, quoique improprement, de petites chambres, en forme de sac, d'une toise quatre pieds six pouces de diamètre. Le plat de ces chambres joignait la façade de la circonférence, et le demi-cercle tendait vers le centre. Les quatre qui regardaient l'orient, le septentrion et l'occident, ont chacune six toises trois pieds d'élévation, et des deux autres, l'une a cinq toises un pied, et la dernière quatre toises un pied six pouces. Dans le milieu de l'édifice, et au centre des six chambres, il y en avait deux autres qui étaient entièrement semblables, et dont le diamètre est le même. Celles-ci sont séparées par un mur de trois pieds d'épaisseur, dont la longueur va du levant au couchant. De plus, le demi-cercle de l'une regarde le midi, et l'autre regarde le septentrion. Toutes ces chambres étaient vides; elle ne pouvaient prendre jour que d'en haut, à la façon des puits, sans portes pour y entrer. Elles étaient seulement couvertes, par le haut, de grandes pierres plates, roulées dessus et jointes par une mortaise si bien ajustée que la pluie ne pouvait point y pénétrer. On levait au besoin ces pierres, par de gros anneaux de fer, à la manière de celles de nos tom-

beaux. Qu'on ne croie pas au surplus que ces ouvertures aient été destinées à quelque usage. Elles ne furent faites que pour décharger la masse du bâtiment d'une maçonnerie inutile, dispendieuse, et qui aurait pu faire crouler l'édifice sous son propre fardeau. Le sommet de la Tour était une plate-forme accompagnée d'un garde-fou qui, avec sa corniche, servant de rampe ou d'accoudoir, avait quatre pieds de hauteur. Cette plate-forme recevait les eaux pluviales qui coulaient ensuite, par une pente aisée, dans les trous des corbeaux plantés contre les faces de l'édifice, et les dégorgeait au-dehors avec facilité.

Tout le corps du bâtiment est de moellonnage brut, et le parement de moellons d'assises égales.

Ce moellonnage est bâti avec mortier de chaux et de gros sable, d'une extrême dureté : les pierres des ornemens et celles des corniches sont beaucoup plus grandes que les autres. Toutes l'architecture est d'ordre dorique.

Ce qui reste de cette superbe Tour n'a pas plus de treize toises de hauteur, et le pied en est comblé au-dehors d'environ deux toises. Les montées et l'escalier sont abattus, de sorte qu'on ne peut plus y monter qu'avec le secours d'une échelle, ou en plaçant le pied, non sans danger, dans les trous qu'on y a faits exprès. Il ne reste des ornemens qu'un pan vers le midi. En un mot, on y reconnaît à peine l'ordre, l'économie et la structure primitive du bâtiment.

Les diverses conjectures sur la destination de cet édifice, sont : 1.° qu'il était le mausolée des anciens rois du pays, et l'on appuie cette opinion sur une inscription sépulcrale qu'on dit avoir été trouvée dans ses environs ; 2.° qu'il servait de

phare pour l'embouchure du Rhône (1) en supposant que la mer venait jusqu'à Nismes ; 3.° que si c'était un phare, il n'avait été construit que pour guider, toute la nuit, les voyageurs de terre ; 4.° qu'il était l'*œrarium* de la contrée, dont Nismes était la métropole ; 5.° qu'il fut consacré à l'apothéose de *Plotine* ; 6.° que c'était un temple des Volces ; qu'il faisait partie des murs de la ville, et qu'outre son objet de défense, on peut le regarder comme propre à porter des fanaux pour donner avis aux bourgades voisines pendant les temps de guerre et de troubles, par le moyen des feux qu'on allumait dessus. L'usage de donner des signaux par le moyen du feu se pratiqua dans les temps les plus reculés ; il est par conséquent très-vraisemblable qu'on ait bâti la Tour-Magne pour la pratique d'une coutume si sage et si utile au repos des peuples et des villes dont Nismes était la métropole. La situation, la fabrique, l'élévation de cette Tour, placée sur le lieu le plus éminent, tout cela nous fournit une preuve incontestable de cette destination primitive. Son escalier, qui ne fut fait que pour conduire au sommet, et non dans les autres parties, toutes entièrement fermées et sans ouverture que celle d'en haut, ne manifeste-t-il pas qu'il n'y avait que le sommet qui fût de quelque usage ? Or, cet usage pouvait-il être autre que celui que je viens d'indiquer.

Il ne paraît pas qu'on puisse donner d'autre épo-

---

(1) Le niveau le plus bas de cette ville est à 37 mètres au-dessus de celui de la mer ; celui d'Arles n'est qu'à 5 mètres ; comment concilier l'existence de cette dernière ville et de Marseille, avec les eaux de la mer baignant les murs de Nismes ?



Lith. de C. Jusky

Vue de la Fontaine de Nimes

que à la construction de cet édifice, que celle des anciennes murailles de la ville ; je veux dire qu'il faut la fixer sous les premiers Romains qui vinrent s'établir à Nismes (1) : tout y présente la forme et la manière de bâtir de ces peuples. (2).

DE LA FONTAINE.

Le premier but des ouvrages faits à la Fontaine a été d'empêcher ses eaux de se perdre, et de les distribuer avec plus d'utilité et d'abondance à la ville ; mais comme en creusant dans les environs de la source, on trouva des vestiges des bains antiques, le zèle des citoyens s'échauffa ; ils songèrent à rétablir les monumens de l'ancienne gloire de leur ville : chacun s'empressa de présenter des plans ; mais enfin la cour décida, et M. le Maréchal, directeur des fortifications, fut nommé par arrêt du conseil pour présider à l'exécution des projets qu'il avait donné. Il conserva beaucoup de choses de l'antique, et y en ajouta beau-

(1) Voyez la porte d'Auguste avec son inscription. (*Note de l'Editeur*)

(2) L'on voit dans le cabinet d'antiquité de l'Editeur, un poids antique, aux armes de la ville d'un côté, et ayant pour revers la Tour-Magne telle qu'elle devait être ; ce monument unique est très-curieux (*Voyez planches des fragmens*, *fig* 6). Ce cabinet d'amateur renferme des objets très-précieux ; nous recommandons aux étrangers de le visiter ; il est situé en face de la Maison-Carrée.

coup d'autres. Ce serait passer les bornes de cet ouvrage que de décrire la situation des anciens bains qui n'existent plus, et je crois satisfaire assez le voyageur en lui faisant remarquer le rapport qu'a la décoration actuelle de cette Fontaine avec les bains des Romains.

La source est renfermée par une muraille faite sur la ligne de l'ancienne. Les escaliers demi-circulaires, par lesquels on y descend, sont aussi faits sur l'antique. L'escalier à deux rampes, qui est au-dessus de ces premiers, est un ouvrage moderne. Le pont par où les eaux de la Fontaine s'écoulent dans le premier bassin, n'est aujourd'hui qu'à deux arches; l'ancien était à trois dans la même place. Une digue à l'entrée de ce pont servait à retenir les eaux de la source, et à les empêcher de ne pénétrer dans le premier bassin que par des ouvertures où étaient adaptés des tuyaux de plomb; ces tuyaux aboutissaient à des rigoles.

Le premier bassin que l'on nomme à propos *le Nymphée*, était la place destinée aux bains. C'est au même lieu de l'ancien qu'est construit le grand stylobate ou piedestal qui porte la statue. La frise de ce stylobate est exactement copiée de l'ancienne (1).

---

(1) En 1827, on recueillit une des colonnes qui étaient placées aux quatre angles du stylobate; elle est aujourd'hui dans le Musée, réunie à sa base et à son chapiteau trouvé antérieurement; cette base, unique en son geure, est d'un goût admirable, ornée de cordes tressées et de feuilles d'acanthe; le chapiteau est très-joli et assez bien conservé.

Cette colonne devait soutenir une petite figure de Naïade et devait être placée où sont aujourd'hui des grands vases, aux angles du piedestal de la Nymphe de la Fontaine.

Les chambres des anciens bains y ont été conservées, et l'on a mis au-devant d'elles une nouvelle ligne de colonnes qui soutiennent une corniche en saillie. Ce bassin qui, chez les Romains, n'avait sans doute de l'eau que dans ses rigoles, en est maintenant toujours rempli, et les chambres demi-circulaires, qui servaient autrefois à placer des cuves pour les bains, ne servent plus à rien aujourd'hui : de manière qu'un homme qui voit pour la première fois la Fontaine, et qui demande le but de ce bassin, dans toutes ces parties, est étonné qu'on lui réponde qu'il est l'ornement d'une chose dont les anciens se servaient, et que cependant il n'est pas praticable pour le même usage. Ce premier bassin verse ses eaux dans un second que l'on nomme communément *Bassin des Romains*, et qui, du temps des anciens bains, servait de réservoir. Il est carré et a six arceaux de chaque côté. Ceux du midi sont feints ; ceux du nord servent à l'entrée des eaux qui émanent du premier bassin ; ceux de l'orient et de l'occident donnent issue aux mêmes eaux qui vont remplir les deux canaux latéraux de la Fontaine. Le reste de cette promenade n'a aucun rapport avec ce que peuvent y avoir fait les Romains.

PAVÉS EN MOSAÏQUE

TROUVÉS A NISMES.

Les Romains décoraient leurs appartemens de pavés en mosaïque, et Nismes est la ville qui

en offre plus que toutes celles de leur domination (1). On a découvert des morceaux qui annoncent la plus grande magnificence. Les cubes de ces mosaïques sont en marbre, quelquefois de pierres de différentes couleurs; ils sont posés sur un ciment très-fin, composé de pierres, de briques, de marbre même, pulvérisés et bien liés avec de la chaux; la plupart de ces pavés trouvés à Nismes n'excèdent pas la grandeur de deux toises. On en voit un à la *Maison-Carrée*, trouvé dans les dernières fouilles, représentant un faisceau des foudres de Jupiter, à un niveau plus bas que ce monument, ce qui lui fait supposer une existence antérieure (2).

Deux autres à l'Hôpital-Général, dans l'Eglise, un à la *Calandre Anglaise*, un autre dans la fabrique de M. *Roux* (3), quelques jolis fragmens dans le café de *la Bourse*, chez un menuisier nommé *Laporte*, et un à la Fontaine; enfin, en septembre et en novembre 1824, il en a été

(1) On compte jusqu'à vingt-deux le nombre de mosaïques trouvées à Nismes.

(2) Le 27 avril 1828, l'on a trouvé dans la rue qui a été ouverte en face de la Maison-Carrée, en creusant les fondations d'une maison, et à 12 pieds au-dessous du sol actuel, des portions d'un pavé mosaïque qui était entouré d'un mur peint à la fresque, d'un éclat surprenant et de diverses couleurs; on voit ces fragmens dans le cabinet de l'Editeur. Ce pavé et la peinture doivent être du même temps que celui trouvé dans l'enceinte de l'édifice (et indiqué sur le plan sous le n.° 14); ceux-ci se trouvent aussi dans celle de l'ancien Forum, et, par conséquent, d'une existence antérieure à ce beau monument.

(3) Ce pavée a été donné au Musée par M. *Roux-Carbonnel*, en 1827.



H. Boucoiran del^t. E. David Sculp^t.

le Pont du Gard.

trouvé deux dans le jardin du *Séminaire*, et que l'on a placés dans l'Eglise.

DU PONT DU GARD.

Ce monument, placé dans une campagne assez éloignée de Nismes, semble ne point appartenir à cette ville ; mais comme il ne fut construit que pour l'usage de ses habitans, la description en devient sans doute une dépendance de cet ouvrage. Le Pont du Gard est un des plus beaux morceaux de l'antiquité. Les maîtres de l'art le regardent comme le chef-d'œuvre le plus hardi qu'on ait jamais imaginé. Il est bâti sur la rivière du Gardon, autrefois appelé Gard, dont il a retenu le nom ; rivière qui prend sa source dans les *Cevennes*, et coule de l'occident au levant. Cet ancien Pont se trouve à quatre lieues et vers le nord-est de Nismes, entre le château de St-Privat et le village de Remoulins, en un endroit où la rivière coule dans un vallon et où elle a des rives très-escarpées.

Trois rangs d'arcades à plein cintre, élevées les unes sur les autres, composent cet édifice et en forment trois ponts. Le premier pont, à le prendre depuis la superficie de la rivière jusqu'au haut de la cymaise, a dix toises deux pieds de hauteur et quatre-vingt-trois toises de longueur. Il y a six arches, dont la cinquième est celle sous laquelle seule passent ordinairement les eaux de la rivière ; celle-ci a treize toises d'ouverture, et les autres en ont moins ; elles sont portées sur

cinq piles qui ont chacune trois toises de largeur et deux toises un pied six pouces d'épaisseur en façade. Le second pont, formé de onze arches, a dix toises de hauteur, depuis le dessus de la cymaise du premier jusqu'au-dessus de celle qui le couronne. Cinq de ces piles répondent à celles du premier pont qui leur servent de fondement; sa longueur est de cent trente-trois toises deux pieds. Enfin, le troisième pont n'a que quatre toises de hauteur, depuis la cymaise du second jusqu'au-dessus des dalles qui le couvrent, et a cent trente-six toises trois pieds de longueur (819 pieds); il est composé de trente-cinq arches, dont chacune a deux toises deux pieds d'ouverture et deux toises de hauteur. Leurs piles ont une toise deux pieds d'épaisseur en façade. L'élévation entière de l'édifice, depuis l'eau jusqu'à la cime du troisième pont, est de vingt-quatre toises trois pieds (147 pieds).

Observons que la naissance des cintres de toutes ces arcades commence sur une imposte en forme de cymaise qui a environ un pied six pouces de haut et autant de saillie. Les voussoirs ou les pierres d'assemblage qui forment ces cintres, sont différemment rangés. Ceux du premier pont, qui ont trois toises de largeur et quatre pieds de queue, sont rangés par quatre arcs doubleaux; ceux du second, par trois, et ont deux toises deux pieds de largeur et quatre pied de queue, et enfin, ceux du troisième pont le sont par deux et tantôt par un; ils ont une toise trois pieds de largeur et deux pieds de queue. Les retombées des arcades sont garnies de deux assises de pierres de taille en saillie, qui portent la hauteur des voussoirs en forme de corbeaux. On

les a laissés ainsi, afin de supporter les cintres, comme par encorbeillement, lorsque l'ouvrage se construisait. Leur saillie est d'un pied trois pouces.

Tout ce grand ouvrage ne fut construit que pour supporter un aquéduc dont le niveau devait joindre celui des deux collines entre lesquelles passe la rivière du *Gardon* ; collines qui sont éloignées de près de cent toises l'une de l'autre. L'aquéduc est placé au-dessus du troisième pont ; il a quatre pieds de largeur et cinq de hauteur, dans œuvre. Ses murs latéraux sont en parpaing, larges chacun de deux pieds six pouces ; il est couvert de dalles ou pierres plates d'une seule pièce, d'un pied d'épaisseur et de trois de largeur, qui sont jointes avec du ciment, et ont un pied de saillie ; il est incrusté en dedans, par les côtés, d'un ciment qui a trois pouces d'épaisseur, sur lequel on avait mis encore une couche de peinture de bol rouge, afin d'empêcher la transpiration des eaux. Le fond de l'aquéduc est un assemblage de menues pierres, parfaitement bien mêlées avec du gros sable et de la chaux, ce qui forme un massif solide de huit pouces d'épaisseur.

Ce pont est tout bâti de pierres de taille, posées à sec, sans mortier ni ciment. Elles paraissent avoir été tirées d'une carrière voisine, située à un demi-quart de lieu de là, en descendant la rivière, à main gauche. Celles qui font face aux piles du premier et du second ponts, sont de toute la largeur de la pile, sur deux pieds deux pouces de largeur et un pied neuf pouces de haut, avec bossages et leurs paremens, et une ciselure à leurs joints : cette assise est toute en carreaux. Il y en a une autre par-dessus qui est toute en boutisse, de pareilles largeur et hauteur. Quant

à l'architecture de l'édifice, elle est d'ordre toscan.

Je ne dois point oublier de faire ici une mention d'une figure de Priape qu'on trouve sculptée, en bas-relief, sur ce bâtiment, et que plusieurs ont prise, sans fondement, pour celle d'un lièvre. Ce Priape est du côté de l'orient, sculpté sur un des voussoirs de la troisième arche du second pont, entre les retombées; il a une sonnette au cou, et est terminé par trois queues retroussées qui forment trois autres Priapès ou Phallus, mais plus petit que le précédent. Ce sont encore ici des symboles de la population et de l'éclat que devait faire dans le monde la colonie de Nismes.

Le Pont du Gard servait à conduire dans Nismes les eaux de deux fontaines étrangères, l'une appelée *Airan*, située près de St-Quintin, gros village éoigné de demi-lieue d'Uzès, et l'autre, *Eure*, à un demi-quart de lieue de cette dernière ville. La fontaine d'*Airan* dégorgeait ses eaux dans celle d'*Eure*, par un aquéduc dont on voit encore les vestiges.

C'était par une longue suite d'aquéducs que les eaux des fontaines d'*Airan* et d'*Eure* étaient conduites sur le Pont du Gard, et de ce pont jusqu'à Nismes. En effet, quoique de ces deux sources la première ne fût qu'à quatre lieues et demie de Nismes, et la seconde à quatre, en suivant le chemin ordinaire, il se trouvait néanmoins que les aquéducs qui conduisaient les eaux, duraient près de sept lieues, et cela parce qu'ils régnaient dans les détours qu'on était obligé de suivre pour conserver la pente et le niveau nécessaires.

Malgré toutes les difficultés qui se présentent pour découvrir l'auteur du Pont du Gard, et fixer l'époque de la construction de cet édifice, je con-

jecture qu'on doit l'attribuer à *M. Agrippa*, gendre d'*Auguste*, qui l'aura fait construire l'année où il fut chargé, par ce prince, de venir régler les affaires et appaiser les mouvemens des Gaules, c'est-à-dire, l'an 735 de Rome, 19 ans avant la naissance de J. C. On sait que, pendant le séjour qu'*Agrippa* fit à cette occasion dans les Gaules, il embellit ces contrées de quatre grandes voies qui les traversaient, et qui en firent un des plus beaux ornemens. Il ne négligea pas sans doute de les accompagner d'aquéducs qui ont toujours fait partie des grands chemins. Aussi ses soins et son zèle pour le bien public, sur ce dernier objet, lui valurent-ils dans Rome le glorieux titre de *Curator perpetuus aquarum.* Il était donc bien juste qu'*Agrippa* s'attachât plus particulièrement à l'avantage et à l'utilité d'une colonie établie par *Auguste.* Nismes avait en ce point une sorte de droit sur son zèle. Cependant, comme la construction de ce superbe bâtiment dura sans doute quelques années, je crois qu'on ne le vit entièrement fini que l'an de Rome 750, c'est-à-dire, quatre ans avant J. C. J'ajoute, au reste, que la principale dépense de cet édifice fut sans doute faite par la colonie de Nismes même. Ce qui me le persuade, c'est le symbole des Priapes qu'on y voit sculptés, symbole relatif à la colonie, comme il l'était à l'égard de l'*Amphithéâtre.*

On entreprit vers le commencement du dix-septième siècle de faire du premier de ces ponts un pont de passage pour les charrettes et autres voitures (1). On avait échancré les piles du second

---

(1) « Le duc de Rohan, qui venait porter du se-
» cours aux religionnaires de Nismes, fit couper, du côté

pont, et l'on y avait pratiqué des encorbeillemens qu'on avait munis d'un garde-fou ; ce qui avait ébranlé le bâtiment, et le faisait surplomber par le côté d'où vient la rivière. Mais, en 1699, l'intendant *Bâville*, toujours rempli de zèle pour la conservation des anciens monumens, fit visiter celui-là par deux architectes habiles qui furent l'abbé de *Laurent* et *Daviller*, pour fixer les réparations dont l'édifice pouvait avoir besoin. Sur les rapports de ces artistes, les états-généraux du Languedoc, assemblés en 1700, les firent rétablir et remettre en bon état, de manière qu'on ne laissa qu'un petit chemin sur le premier pont pour les gens à pied et à cheval.

Ce passage néanmoins avait toujours paru nécessaire et était désiré par le public, à cause des fréquentes crues du Gardon qui ne permettent pas de traverser, même dans un bac, en plusieurs temps de l'année. Il s'agissait donc de procurer ce passage, sans endommager un si bel édifice. Après un examen soigneux, les états-généraux de la province se déterminèrent à faire bâtir un pont particulier et le faire adosser contre la face orientale de l'ancien. C'était procurer à la fois deux avantages aux voyageurs; l'un de passer la rivière en tout temps, sans danger, et l'autre de se voir à portée de satisfaire leur curiosité, et de considérer à loisir les beautés et la manificence de ce superbe monument. L'entreprise en fut délibérée dans la séance du 22 janvier de l'an 1743, et l'on mit la main à l'œuvre la même année : de

---

» d'*amont*, tous les pieds droits des arcs du second rang, » sur un tiers de leur épaisseur, pour faciliter le pas- » sage de son artillerie » (*Le Guide*, pag. 10).

manière que la première pierre de ce nouveau pont fut posée le 18 de juin suivant, et c'est la première de l'arrière-bec de la pile la plus proche du bord méridional de la rivière. Ce bâtiment fut enfin achevé en 1747.

STATUES, FRAGMENS ET INSCRIPTIONS TROUVÉS DANS DIFFÉRENTES FOUILLES.

DE LA STATUE D'APOLLON

Trouvée dans les ruines des bains (1).

Au mois d'août de l'an 1739, on trouva, sous les ruines des bains de la Fontaine, la tête et le tronc d'une très-belle statue de marbre, qui ont en tout, et en l'état où ces pièces se trouvent, trois pieds huit pouces de hauteur. Les épaules, qui font la plus grande largeur de ce corps, ont un pied neuf pouces, et la tête onze pouces de hauteur. De là, je conclus sans peine, suivant les règles du dessein, qui divisent le corps en huit grandeurs ou mesures de tête, que la statue entière devait avoir sept pieds quatre pouces. Tout y est formé avec une élégance et un art merveilleux. Aussi, puis-je assurer que c'est un des ouvrages les plus parfaits qu'ait produits l'antiquité. L'examen des parties qui nous restent va le prouver.

(1) Planche des fragmens, figure 8; cette statue est au Musée de Paris.

Cette antique représente un jeune-homme nu et sans barbe Ses cheveux sont frisés et partagés en grosses boucles presque égales, qui ne vont que jusqu'aux épaules. Le front en est large, les yeux bien fendus, le nez régulièrement tourné, et la bouche petite. La taille en est belle, grande et noble. Ses hanches sont relevées, sa poitrine large et ses épaules hautes. Le sculpteur a formé la largeur de l'estomac et des épaules avec tant d'art et de proportion qu'il serait difficile de mieux former un corps. Il a mis sur l'épaule gauche la draperie ordinaire qui caractérise la représentation d'une divinité. Le tronc en est fort et vigoureux. En un mot, il règne dans toute cette figure une grâce et une majesté admirables. L'ouvrier a surtout extrêmement bien marqué cette fraîcheur et cet embonpoint qui annoncent la complexion d'un jeune homme robuste. On n'a trouvé que quelques fragmens de bras, des cuisses et des jambes, et toutes ces parties sont formées avec la même habileté. Il serait à souhaiter que la statue fût entière; on pourrait la faire servir de modèle dans ces célèbres écoles où les peintres et les sculpteurs vont puiser les plus belles connaissances de leur art.

Les connaisseurs l'attribuent à Apollon. L'élégance et la majesté de la statue, ce visage jeune, ces cheveux frisés, cette draperie, caractérisent ce Dieu d'une manière qui ne paraît pas équivoque. Telle était l'idée commune que les anciens peuples avaient d'Apollon. Ils le représentaient blond et frisé, et toujours ses statues lui donnent cette figure.

Quant à l'usage et à la destination de la statue de Nismes, je soupçonne que cette pièce aura



Fragments.

Lithographie de Nismes.

été offerte et placée dans quelque temple pour accomplir un vœu, ainsi que le pratiquaient les anciens, peut-être dans le temple même de la Fontaine. De plus, on trouva, dans le même temps, et tout auprès de la statue que je viens de décrire, une colonne de bronze, avec son chapiteau de même matière, de deux coudées de hauteur et très-bien travaillée. Elle pouvait avoir servi d'ornement à quelque autel, dans cet ancien temple, en l'honneur de ce Dieu.

STATUE

DE L'HOMME AUX QUATRE JAMBES, ET CARIATIDES.

On voit, en allant au palais, dans le coin de la maison de M. *Massip*, une statue de pierre, de forme bizarre, que le vulgaire appelle *l'homme des quatre jambes*. Elle représente, de la ceinture en bas, deux corps humains, au-dessus de la grandeur naturelle, avec des sexes de femme. La poitrine est couverte d'une draperie d'où l'on voit sortir une forme de bras. Elle n'a qu'une tête avec une longue barbe (1).

---

(1) *Guirand* dit que cette tête est celle de *Géryon* qui avait trois corps, et qui fut vaincu par *Hercule*; il ajoute qu'on voit la figure de ce heros sur des fragmens qui le représentent monté sur un lion.

Ménard ne pense pas que cette opinion soit fondée.

D'autres pensent que c'est la tête d'un fleuve. (Planche de ce fragment, fig. 9).

Cette figure n'est qu'un mauvais assemblage de trois parties qui n'ont aucun rapport entr'elles. La tête n'est pas du corps de l'ouvrage. Elle a été placée après coup, pour donner à la statue une figure d'homme. On juge même, à la seule inspection, que cette tête a été faite pour un autre dessin. La poitrine est une base de colonne qui a été aussi posée après coup. Le reste est l'extrémité d'un double corps. Cette dernière partie mérite seule quelque attention. C'est là, sans contredit, le fragment d'une autre statue cariatide.

Parmi les divers monumens qui sont placés à la porte de la Couronne, il se trouve, au-dedans de l'avance de maçonnerie qui contourne cette porte, une statue de pierre ; elle a ses bras derrière sa tete et sur son cou , et se trouve dans une posture extrêmement gênée, mais toute nue et avec le cou et le sein d'une femme. Les cuisses et les jambes ne paraissent pas. La plus commune opinion est celle qui veut que ce soit là un pantomime ou un baladin.

On trouve contre le mur de la même porte de la Couronne une autre statue de pierre , de semblable forme et de même attitude que celle que je viens de décrire. C'est aussi la figure d'une femme. Elle a la tête couverte d'une espèce de bonnet en coiffure romaine.

Cette antique, que plusieurs ont expliqué de la même manière et avec si peu de solidité que les deux précédentes, est encore une statue cariatide.

LES AIGLES

OU

LE PALAIS DE LA PRINCESSE PLOTINE (1).

Notre historien, en parlant du palais de justice, rapporte qu'on n'a jamais creusé la terre en bâtissant sur cet emplacement, qu'on y ait trouvé des restes d'anciens fondemens d'une épaisseur prodigieuse et bâtis avec de grosses pierres carrées, sans mortier ni ciment. On en tira des aigles de marbre d'une beauté achevée, faisant partie d'une frise superbement sculptée, des colonnes, des corniches, des chapiteaux de la même beauté et quantité d'inscriptions.

Cependant il rapporte que *Poldo d'Albenas*, qui écrivait alors, en fait mention, mais qu'il n'a pas dit où ils furent trouvés ; on en voit un à l'Hôtel-de-Ville, un autre au coin de la maison de M. *Boissier*, deux dans la maison de M. *Massip* (2) et un au jardin de M. *Ménard* ; ils ont aussi cela de commun, qu'ils sont tous sans tête ; ils traînent par le bec des festons de laurier et de chêne, chargés de fleurs et de fruits ; ils formaient sans doute la frise d'un superbe monument.

Quelques-uns ont prétendu que les *Visigoths*, ennemis du nom romain, avaient abattu toutes

(1) Voyez planches des fragmens, ceux indiqués par les n.os 23, etc.

(2) M.me *Saporta* née *Massip* en a fait don au musée en 1830 ; ainsi le musée en possède sept.

les têtes de ces aigles ; mais il est plus probable que *Crocus*, à la tête des *Vandales*, lorsqu'il chassa les Romains de Nismes, voulut faire disparaître les armes de ses ennemis, et les fit mutiler ; d'autres pensent l'attribuer à *Charles-Martel* lorsqu'il chercha à détruire l'amphithéâtre par le feu (1)

Enfin, en 1810, lorsqu'on bâtit le nouveau palais de justice, on trouva encore de semblables fragmens des aigles comme ceux dont nous venons de parler, un fragment de frise (le dessus d'une porte peut-être) représentant deux têtes de taureaux disséquées et unies par une guirlande en fruits, d'une telle beauté, d'un style si pur, et d'une correction si parfaite, que tous les artistes qui la voient conviennent que le plus habile crayon la rendra toujours imparfaitement.

Deux fragmens de pilastre cannelé, avec son chapiteau, dont la dimension des canelures suppose de cinquante à soixante pieds d'élévation.

Notre historien ne nous indique pas à quel monument ces ornemens pouvaient avoir appartenu. Le *Guide* rapporte que *Deyron* (*Antiquités de Nismes*, ch. 14) dit que, de son temps, on trouva dans l'ancienne enceinte de la ville, les débris d'un temple ; il ajoute les détails de beaucoup d'objets nécessaires au culte et aux sacrifices, haches, candelabres, fragmens de statues et une inscription, S. D. S. D que le *Guide* explique ainsi ; *Soli Deo Sacrum Dedicatum* ; mais *Deyron* ne dit pas la position où furent trouvés ces fragmens, et son silence et les nouveaux fragmens trouvés en 1810 ont fait dire au *Guide* que c'é-

---

(1) Cette dernière version est improbable.

tait le temple du soleil ; celui indiqué par *Deyron*, était tout en marbre blanc. Or, il n'est pas à supposer, dit le *Guide*, que Nismes comptât deux grands monumens en marbre, et que tout prouve que c'était un seul et même édifice,

Notre opinion est que les uns et les autres se sont trompés. Rien n'indique dans l'histoire qu'il y eût (du moins positivement) un temple du Soleil, et au contraire, la beauté, le style, le genre de sculpture, tout enfin se rapporte au temps où vivait *Adrien*. Pourquoi ne serait-ce pas là les fragmens du palais qu'il fit élever en l'honneur de la princesse *Plotine*, pour lui témoigner sa reconnaissance? Il est vrai que les historiens contemporains de cet empereur n'en disent pas assez pour justifier les différentes opinions et décider si ce fut un palais élevé du vivant de cette impératrice, ou une basilique, ou même un temple après sa mort. Mais voici ce que dit *Tillemont*, en suivant *Spartien*, qu'*Adrien* fit construire un palais à la princesse *Plotine*, de son vivant, et vers l'an 121 de J. C. Et, d'après les remarques de *Dion*, ce serait une basilique construite après la mort de cette princesse, et environ l'an 129, de manière qu'il semblerait que le palais ou le temple dont parle *Spartien*, n'est point celui de *Dion*, puisque l'un fut du vivant de cette princesse et l'autre après sa mort, etc. *Xiphilin*, en parlant du soin que prenait *Adrien* de témoigner par toutes sortes de moyens sa reconnaissance, dit qu'il ne faut pas s'étonner qu'il ait fait élever un temple à cette princesse à qui il devait l'empire et qui l'aimait tendrement. Ainsi M *Séguier* conclut que la basilique, le temple ou le palais ne sont qu'un, et qu'on ne peut guère se fier à un

écrivain aussi incertain que *Spartien*, ainsi que le remarquent *Tillemont* et *Tristan*.

Toutes ces différentes opinions examinées, il s'ensuivrait qu'il est constant que l'empereur *Adrien* fit élever à Nismes, à son retour de la *Grande Bretagne*, un superbe édifice en l'honneur de sa mère adoptive, la princesse *Plotine*, veuve de *Trajan*; et tout concourt à indiquer que les aigles et les beaux fragmens trouvés où est aujourd'hui le palais de justice, appartiennent à ce beau monument qui devait être situé en ce lieu.

Dans les déblais faits par les ordres de M. *Villiers du Terrage*, autour de l'amphithéâtre, en 1822, je fis, sur quelques indices assez vagues qui me furent donnés par des voisins (1), creuser un fossé au travers du chemin et au pied du troisième pilastre de la porte du nord, à l'est de l'amphithéâtre, et je trouvais à environ deux pieds au-dessous du niveau des socles, deux tuyaux en plomb de trois pouces et demi de diamètre, placés à dix-huit pouces de distance, parallèlement; sur l'un il y avait une inscription latine indiquant le nom de l'ouvrier (2).

Plusieurs opinions s'élevèrent sur l'utilité de ces conduits, dont aucun ouvrage n'a parlé : les uns voulaient qu'ils fussent destinés à conduire les eaux de la Fontaine dans le cirque pour les naumachies; mais nous pensons qu'ils étaient bien plutôt destinés à conduire les eaux dans le palais de *Plotine*, très-près de là, et en outre que leur dimension ne justifie pas la première opinion à l'é-

(1) J'étais conducteur des fouilles.

(2) Voici cette inscription : CRISPIVS PRIMIGENIVS. F. (*L'Editeur*)

gard de l'endroit où ils ont été trouvés ; ils ont, pour ainsi dire, dépassé les Arènes qu'ils paraissent longer de l'ouest-nord à l'est.

Enfin, en septembre et en octobre 1825, les fouilles qui ont été faites derrière le palais de justice ont produit une foule de fragmens (Voy. découvertes faites en 1825). Nous ne parlerons ici que de ceux qui peuvent avoir appartenu à ce beau monument.

Deux portions de pilastres en marbre, ayant de cannelures de six pouces de diamètre, et semblables à ceux trouvés en 1810, lors de la construction de ce palais (fragm. n.° 23).

Une portion de chapiteau, proportionnée, par la dimension des feuilles et des ornemens, aux pilastres dont nous venons de parler, mais d'un travail aussi admirable par le fini que par la manière avec laquelle il est vidé et poussé au noir (pour me servir de l'expression des artistes qui ne peuvent se lasser de l'admirer) (fragm. n.° 23).

Plusieurs parties de corniche en marbre ont été aussi trouvées en ce lieu, mais de plus petite dimension, et sans doute étrangères à cet édifice, à moins qu'elles n'eussent appartenu à des ornemens intérieurs.

M. S. Durand, architecte du département, trouva un fragment de tuyau de plomb portant l'inscription : J. CRISPIVS...... Voilà qui justifie notre opinion sur les autres tuyaux dont nous avons parlé.

BAINS D'AUGUSTE.

La Fontaine a été construite sur les ruines des bains antiques ; et sans avoir égard à ce qui en

restait, M. *Maréchal* fit exécuter une frise autour du Nymphée, sur celle qui nous reste de ces bains (1), et dont, ainsi qu'une colonne, a plusieurs bases et chapiteaux sont aujourd'hui à la Maison-Carrée. L'on voit au-dessous des galeries de la Fontaine, des enfoncemens où les dames romaines se baignaient, ainsi que les rigoles pour celles qui ne prenaient que des bains de pieds.

Il paraît, à ne pas en douter, que Nismes avait aussi des *Thermes* ou *Bains chauds*. Lorsque l'on construisit l'Hôpital-Général on trouva des compartimens de maçonnerie indiquant plusieurs pièces pavées (en mosaïque) que l'on voit à l'Hôpital, et dont les murs étaient construits en matériaux à l'extérieur et en briques intérieurement. Notre historien (*Ménard*) indiquait une inscription ainsi conçue :

M. AGRIPPA. L. F. C.

que l'on interprète ainsi : *Marcus Agrippa Lucii Filius*, *curavit*, et il citait la rue des *Vieilles-Etuves*, comme tirant son nom des *Thermes*, ce qui paraît fort probable.

FRAGMENT D'UN TEMPLE

OU D'UN PALAIS DÉDIÉ A AUGUSTE.

On ne saurait disconvenir que Nismes n'ait dressé un temple à l'empereur *Auguste* qui l'avait érigé

(1) Voyez Fragment, fig. 10, et la note pag. 74.



Fragments &c.

Imprimerie Lith. de

en colonie romaine. Ce prince n'eut pas plutôt été mis au rang des Dieux, que les principales villes de l'empire, à l'exemple de Rome, lui en élevèrent de la plus grande magnificence. Nul doute que Nismes n'ait suivi cet exemple : quelques indices d'anciennes inscriptions paraissent indiquer *des Sextumvirs Augusteaux* ou prêtres d'*Auguste* (1).

Ce temple n'existe plus ; et plusieurs avis ont été établis : les uns ont voulu le placer à la suite des bains, d'autres à l'emplacement où est aujourd'hui la Cathédrale.

En juin 1824, des ouvriers travaillant à abaisser le sol de la place devant cette église, trouvèrent plusieurs tombeaux ; conduits d'un fragment à un autre, ils arrivèrent au socle de l'église qui est de plus de six pieds plus bas que le sol actuel, et ils trouvèrent des portions de mur d'une grande dimension, et, parmi un grand nombre de fragmens, une base de colonne, un chapiteau entier et une moitié ; quelques portions de colonne à cannelure rudentée, un tombeau décoré de deux griffons (2), mais qui paraît avoir été la frise de ce monument, et postérieurement employé pour un tombeau, par quelque particulier, et quelques portions de la corniche ayant une grecque et des oves comme celle de la Maison-Carrée, dont tous ces fragmens ont le style et l'ordre : on trouva parmi les tombeaux les inscriptions suivantes :

---

(1) Voyez les inscriptions n.os 1, 2 et 5, parmi celles trouvées en 1825.

(2) Voyez fig. 22.

MANIBVS. FRONTONIS. DONI. F.

et cette autre :

MANIBVS. QVARTVLI. QVARTIONIS. FIL.

Nous n'hésiterons pas à croire que c'était là l'emplacement où était situé ce monument quel qu'il fût, temple ou palais, mais nous ne déciderons pas que ce fût l'un ou l'autre (1).

FRAGMENS

RÉUNIS A LA MAISON-CARRÉE.

Un petit monument en forme de vase carré, et propre à tenir des cendres, sculpté en demi-relief, représentant un sacrifice humain, un juge, accompagné d'un recors, ordonne le supplice d'un malheureux qui a déjà le genou sur l'autel, tenant une palme dans la main gauche; il est saisi par un génie infernal, vêtu d'une robe, ayant les formes d'une femme et des ailes aux épaules et à la tête, et l'exécuteur un glaive à la main prêt à le frapper. Ce morceau est du meilleur dessin, et de la plus exacte conservation. (Pl. des fragmens, fig. 11)

---

(1) Tous les fragmens dont il est parlé ici, sont à la Maison-Carrée.

Le torse d'un chevalier romain cuirassé, et travaillé avec un goût qui ne laisse rien à désirer (1), et un autre torse d'une grosseur colossale ; ces deux fragmens sont en marbre.

Un bas-relief où l'on voit un homme sous une partie du ventre d'un cheval, ce qui fait présumer que c'était un *Centaure* combattant contre un *Lapithe* Le torse de l'homme est un morceau digne du ciseau du plus habile sculpteur. (Pl. des fragmens, fig. 13).

Une tête en bronze d'un *Apollon* : cette tête est percée par des coupures des deux côtés du front, ce qui fait croire qu'elle avait des rayons dorés, et que celui qui la trouva crut être de l'or : il enleva une partie de la tête pour avoir la couronne dans son entier.

Plusieurs fragmens de statues consulaires, d'une belle draperie, et que M. *de Seynes* pense avoir dû être placées dans des niches, dans les colonnades de la Maison-Carrée, et en face de chaque entrecolement. (Fig. 14 et 15).

Une tête de *Janus*, *Duæ Frontis*, en marbre.

Un fragment d'autel qui devait être dédié à

---

(1) Planche des fragmens, fig. 12.

la *Peur*. D'un côté on voit une torche ardente croisée par un *bâton augural*; de l'autre, une tête de *Gorgonne* : ce morceau en marbre est très-riche, bien sculpté et surmonté d'une jolie corniche.

Une petite statue assise sur une chaise curule. Cette figure est fort bien drapée, la main droite manque ; elle tient à la main gauche une corne d'abondance ; elle fut trouvée dans un puits au Cours-Neuf. On pense que cette statue représente la déesse *Cérès*, (Voyez fig. 16).

Une inscription trouvée à l'Amphithéâtre, en 1810, ainsi conçue :

C. C. AVGVSTI. F. PATRONVS. COL.
XYSTUM..... DAT.....

Cette inscription, si elle avait été connue de M. *Séguier*, lui eût bien servi à appuyer celle qu'il donne de la Maison-Carrée, puisque nous voyons qu'un des deux princes de la *Jeunesse*, l'aîné des deux frères, en sa qualité de patron de la colonie, donne aux jeunes chevaliers, ses compagnons, un *Xystum*, qui est un cirque environné d'un portique, et où les jeunes-gens, en sortant des bains, s'amusaient à des jeux gymnastiques. Ces Xystums ont précédé les amphithéâtres dans les colonies.

Un autel placé dans la Maison-Carrée porte :

J. O M. HELIOPOLITAN.
ET. NEMAVSO
C. JULIUS. TIB. FIL. FAB.
TIBERINVS. P. P. DOMO.
BERITO. VOTVM. SOLVIT.

Nous pensons que cet autel était un de ceux placés autour du temple et destinés à y brûler une partie des victimes ou parfums (Fig. 17).

Un Phallus, composé de trois Priapes, représentant les trois âges ; la jeunesse à qui le sculpteur a donné des ailes pour désigner la légéreté, l'âge mûr désigné par une clochette, et la vieillesse qui est sur le derrière : une femme paraît contenir le premier et soutenir le dernier. Nous pensons que c'est une allégorie de la puissance des femmes envers les hommes, et qu'elles gouvernent les trois âges qu'elle paraît guider, puisque les trois sont élevés sur deux pieds de biche qui leur sont communs et ne font qu'un corps : ce fragment est à la Maison-Carrée, et appartenait à l'amphithéâtre. (Voy. planche des fragmens fig. 18) (1).

Un autre autel d'une forme carrée, et sculpté tout autour, représente un grand nombre de par-

---

(1) Dans le cabinet de l'Éditeur on en voit plusieurs en bronze : un, sculpté sur un petit autel votif, ayant pour inscription P. MATID. V. S. que nous lisons ainsi : *Paula Matidia votum solvit.*

ties sexuelles de la femme, sans intervalles entr'elles Ce monument très-curieux est unique en ce genre. Nous pensons que comme les Romains rapportaient tout à la nature, et qu'ils déifiaient tout ce qui tendait à la force et à la puissance de l'empire, et qu'une des sources de cette force publique est d'avoir beaucoup d'enfans, cette base devait être consacrée à une statue de *Cybèle*.

Un tombeau portant l'inscription suivante : **D. M. C POMPEI. SECVNDI. ANNO. XIII. PARENTES. FIL. PIISSIMI.** Nous pensons que c'était un tombeau élevé à un des petits-fils de Pompée qui était établi dans la colonie, après la mort de *Sextus Pompée*, qui commandait les légions dans les *Gaules*, et balança encore le pouvoir d'*Auguste* pendant quelque temps (1).

MONUMENT de MARCUS ATTIUS, trouvé à Clarensac, village à trois lieues de Nismes, et mis au Musée en novembre 1824.

Ce monument formé d'un bloc de marbre de six pieds deux pouces d'élévation, et pesant cent quintaux environ, est décoré de trois côtés ; les angles forment des pilastres ornés de vignes et de fruits, et, à la naissance des chapitaux, un en-

---

(1) Par l'inscription n.° 13 nous voyons que *Quinti Pompei*, *Clini*, affranchi de *Q. Pompei*, *Etichetis*, élève un monument à son patron qui, lui-même, pourrait bien être un affranchi du grand Pompei ; nous avons plusieurs inscriptions qui portent ce nom.

tablement orné de chiens, parmi des feuillages: les chapiteaux sont en feuilles d'acanthe. Il existe autour du monument une belle corniche au-dessus de laquelle se trouve un entablement formé et décoré, d'abord une guirlande de laurier dans l'architrave et des griffons dans la frise : le tympan des frontons représente un aigle et un serpent, aux deux extrémités un faisceau de feuilles de laurier : sur le devant est placée une inscription, sur le côté droit une patère, et sur le gauche un pot à eau.

INSCRIPTION.

MEMORIÆ
M. ATTI. M. FIL. VOLT.
PATERNI. EQVO. PVBLIC.
HONORATO. ITEM. DECV.
RIONI. COL. APPOLINARE.
REIORVM. DECURIONI.
ORNAMENTARIO. COL. AVG.
NEMAVSI. AN. XXV. AGENTI.
COELIA. SEX. FILIA.
PATERNA.
FILIO. PIISSIMO.

On l'a expliquée ainsi :

A la mémoire de MARCUS ATTIUS, fils de MARCUS PATERNIUS, de la tribu Voltinius, honoré d'un cheval public; décurion de la colonie des Apollinaires, et décurion ornamentaire de la colonie Auguste de Nismes, âgé de vingt-cinq ans.

Ce tombeau a été élevé par sa mère, COELIA,

fille de SEXTUS PATERNUS, *à son fils très-pieux*.
(Voy. planche 1.[re] en tête de cette édition.)

MÉDAILLE
DE LA COLONIE DE NISMES.

Cette médaille représente d'un côté, deux têtes, celle d'*Auguste* et celle de *Marcus Vipsanus Agrippa*; le premier est l'empereur qui ordonna l'établissement d'une colonie à Nismes, l'autre est son gendre, et le consul qui fut chargé de cette organisation; celui-ci fit faire des aquéducs, des bains, des temples et de grands embellissemens, ce qui fut cause que le peuple lui en témoigna sa reconnaissance en faisant mettre sa figure sur la monnaie, à côté de celle d'*Auguste*, avec deux P. P. *Pater Patriæ* (1).

L'on voit au revers un crocodile enchaîné à une branche de palmier, au-dessus une couronne, et ces mots : COL. NEM. Colonie de Nismes, *Colonia Nemausensis*.

Après la mort d'*Antoine* et de *Cléopâtre*, les soldats de celui-ci qui se soumirent à *Cesar* furent envoyés à Nismes, à peu près vingt-un ans avant J. C., sous le titre de vétérans romains; on leur donna des terres à défricher pour peupler la nouvelle ville, et pour armoiries, en signe de la conquête

---

(1) M. *Aubanel* pense que les deux P. P. ne doivent pas être expliqués par *Pater Patriæ*, parce que, dit-il, deux personnes ne portent pas en même temps le titre de père de la patrie; mais il les explique ainsi par *Patroni Patriæ* ou *Protectores Patriæ* : ceci est plus vraisemblable.

de l'Egypte, le crocodile et enfin tous les signes dont il est ici parlé. (Voy. planche des fragmens fig. 19) (1).

DÉCOUVERTES FAITES EN 1825.

En septembre et en octobre 1825, les fouilles faites pour établir les fondemens des nouvelles prisons que l'on construit derrière le palais de justice, et tout près de l'amphithéâtre, ont produit une foule de fragmens, parmi lesquels des parties de corniches en pierre de Lens, du plus beau travail, ayant des oves et des ornemens qui ne laissent rien à désirer par la beauté du style et le bon goût de l'architecture; nous observerons que ces fragmens n'ont pas une dimension aussi grande que ceux déjà trouvés dans cet emplacement où était le palais de *Plotine*; ce qui a fait présumer qu'ils ne devaient pas appartenir à ce dernier monument dont *Spartien* nous a conservé le souvenir; et cela même nous ferait hasarder une conjecture, que, près de ce superbe édifice, il pouvait y avoir un monument public ou basilique consacrée à l'inhumation des personnages les plus considérables de la colonie, puisque plus de vingt monumens funéraires ou cypes, très-soignés, ayant des ornemens en vignettes autour (Voyez fig. 2, planche des fragmens). ont été trouvés en ce lieu; nous donnons ci-joint toutes ces ins-

(1) Une belle et superbe collection de médailles est exposée à la vue des amateurs dans le cabinet de l'Editeur.

criptions que nous avons cru devoir faire plaisir au lecteurs et auxquelles nous en avons joint quelques-unes trouvées antérieurement ; mais qui n'avaient pas été recueillies : parmi les premières sont celles de plusieurs *Ediles de la Colonie* , et des *Sextumvirs Augusteaux* ou prêtres d'*Auguste*.

INSCRIPTIONS.

N.° 1. (1)

L. JVLIO. Q. VOL.
NIGRO.
AVRELIO SERVATO.
OMNIB. HONORIB.
IN COLONIAS SUFVNCTO.
I$\overline{IIII}$I VIR CORPORAT.
NEMAVSENSES.
PATRONO.
EX POSTVLATIONE POPVL.
L. D. D. D.

---

(1) Cette famille de *Voltinius* a donné , d'après les monumens trouvés jusqu'aujourd'hui , un Décurion qui rendait la justice et qui était chevalier romain (Voyez le tombeau de *M. Attius* , trouvé à Clarensac), deux *Sextumvirs Augusteaux* , ou prêtres du temple d'*Auguste* , et deux Ediles de la colonie de Nismes.

N.° 2.

(1) . . . .

Q TASGI. HEI
METIS. IIIIII VIR.
AVG. CORPORAT.
Q. TASGIVS. FOR.
TVNATVS. LIBERT.
PATRONO. OPTIMO.
POSVIT.

N.° 3.

DIS MANIBUS.
HELVI. ECIMARII.
VOLT. VITALIS. AED. COL.
ET VXORIS.
TOGIAGIAE.
ERVCINAE.

---

(1) En mai 1828, les ouvriers de Chabert, maçon, trouvèrent, au même endroit où l'inscription ci-dessus avait précédemment été trouvée, un tombeau en pierre de Lens, de forme ronde, de 15 pouces de haut sur 12 de large, creusé dans son intérieur, bien carrément, et ayant aussi son couvercle en pierre, et dans lequel se trouvaient placés une urne en plomb renfermant des cendres, des petits lacrymatoires en verre, une très-belle lampe en bronze (Voyez planche des fragmens, fig. 20), un pot libatoire en terre, un miroir en acier et deux médailles en grand bronze.

Ces objets sont déposés dans le cabinet de l'Éditeur.

N.° 4.

D. M.
SEVERII. VOLT.
SEVERINO.
AED. COL. AVG. NEM.
T. P. I.

N.° 5.

MANIBVS.
SEX. SPVRIL. SEX.
F. VOL. SILVLNI.
EVCHARISTUS. ET GERMANVS.
LIB. IIIIII VIR. AVG.

N.° 6.

D. M.
LICINIAE. LADES.
LIB. BATHYLLIDI.
SEX. AV. IVLIVS. CVPITVS.
VXORI. KARISSIMAE.
VIX. . . . ANNO.
XVI.........XXX.
. . . .

N.° 7.

D. M.
SEX. JVL. MESSIANI.
SEX. JVL. DIONSIVS.
FILIO PIISSIMO
ET SIB. V. P.

N.° 8.

D. M.
L AEMILIO. DIO.
CLETI. SENVCIA.
MAXIMA MARITO.
OPTIMO ET KARISSIMO
ET PIENTISSIMO.

N.° 9.

D. M.
VALERIAE MVNATIAE
L, MVNATIVS. TITVLIVS.
SORORI ET MVNATIA.
MARCELLA. AVIAE.

N.° 10.

D. M.
J. VALERI. PRIMI. ET.
JVN. TRIPHOSAE.
VIVA FEC.

N.° 11.

D. M.
POMPEIA.
PANNICHIDI,
L. JVNIVS.
EVTICHETIS
ET JVNIA.
TRIPHOS.

N.° 12.

D. M.
CN. POMPEIVS.
PRIMITI. JVL.
FIRMIA. HELPIS.
MARITO. OPTIMO.

N.° 13.

D. M.
Q. POMPEI.
ETYCHETIS
Q. POMP. CLINI.
AS. CONLIB.

N.° 14.

D. M.
L. HELVI.
SECVNDINI.

N.° 15.

D. M.
SERGIAE.
MONTANIAE.
ACILLA SERGIANA.
MATRI OPTIMO
ET M. MONTANIVS
EPICTETVS JUNIOR
LIB.

N.° 16.

D. M.
JVLIAE. L. F.
MARCELLAE.
L. JVLIVS. GRA;
TINVS AMITAE.

N.° 17.

D. M.
Q. DOMITII. ABAS
CANTI DOMITIA
MAXIMILIA. LI
BERTO OPTIM.

N.° 18.

DIS. MANIB.
Q. VALERIO. VIRILLIONI
IVRIS. STVDIOSO. ET.
VALERIAE QVINTAE.
SORORI
ANNIA. MATER.

N.° 19.

D. M.
T. TERTI. PAVLLI
PRIMI. GENIA.
AVRELIA VXOR
T. TERTIVS. VERECVND.
LIB.

T. GEMINII. F.
T. GEMINIVS.
TITVLIVS
PATRI.

N.° 20.

D. M.
T. BODVACII.
IARI.
GAIAE MESSORIS.
Q. BODVACIVS.
KARVS.
SIBI. ET PARENTIB.
V. F.

N.° 21.

LICINIA. LADE.
VIVA. SIB. ET SVIS
LIBERTIS.
LIBERTABVSQVE
NATIS NACENTIBVS.

N.° 22.

D. M.
SEXTI
AVRELI.
AGATHONIS
HEREDES.

N.° 23.

. . . . . LIV . . .
VLANVS FILIVS.
ET BYRRIAE. FOR
TVNATAE. MATRI.
VIVAE POSVIT.

N.° 24.

DIS. MANIBVS.
CN. SERVILII. PAP.
FVNDANIS
EPHESIVS SERVILII. L.

N.° 25.

D. M.
QVARTINIAE
PATERNAE
M. MOGOVIVS
BREDP. VXORI
RARISSIMAE ET SIBI. VIVOS. PO
SVIT.

N.° 26.

D. M.
VALERIAE.
. . . .

N.° 27.

D. M.
SEX BETVTI
TRIPHONIS
BETVTIA
POLLA MARITO.
OPTIMO ET SIBI
VIVA. P.

N.° 28.

D. M.
AMBRID . . . . . .
FILISCI . . . .
AVRELIAE ITIA
MARITO.
OPTIMO.

N.° 29.

D. M.
AEMILIAE GALLIGENIAE.
G. CEPIONVS PRIMVS VXORI
INCOMPARABILI
ET SIBI VIVVS
POSVIT.

N.° 30.

D. M.
Q. TVTI. MARTINI. TVTIVS.
TARCIVS FILIVS. ET TARCIA.
EGII . , ...

N.° 31.

D. M.
C. SENIPIRAMI TIOGIA.
PEREGRINA. SIBI, ET, VIRO,
V. F.

N. 32.

D. M.
L. AEMILI. OPTATI.
QVARTIA. LVCILLA.
VIRO OPTIMO.

N.° 33.

D. M.
LICINIAE. SOZVSAE ELAFIOQVE.
VIXIT AN. XI. MENS XI. DIES XIIII.
LICINIA. MAXIMA..... ET SEX.
CAMBAR. SEVERINVS ALVMN.....
KARISSIMAE. ET SIBI VIVIT
POSVERONT.

N.° 34.

MARTI. AVG.
LACAVO. SACRVM
ADGENTII. EX AERE,
COLLATO.

N.° 35.

VIBIA. LAIS
SIBI. ET AVRELIO.
SATATVTO. VIRO.
VIVAT. FECIT.

N.° 36.

T. CORNELIO. T. F.
......TURIONI

. . . .

N.° 37.

NYMPHIS.

N.° 38.

. . . .
LADIS.
OCOSCONIVS SEVERVS.
VXORIS. OPTIMAE.
ET SIBI FECIT.

N.° 39.

. . . . N. POMPEI. C. . . . . .
. . . . AR. ANTONIS. . . . .
. . . . ZOTOVTAE ATESSA. . . . . .

N.° 40.

ANDUZIA.
BRVGETIA.
TEDVSIA.
VATRVTE.
UGERNI.
SEXTANT.
BRIGINN.
STATVMAE.
UCETIA.
SEGVSTVM.

Ménard, note VI, tom. I.er, en parlant des pays soumis à la ville de Nismes, dit : « Il me reste » à établir que cette ville (VCETIA), appar- » tenait aux *Volces Arécomiques* ; j'en trouve la » preuve dans un monument singulier et très-cu- » rieux qu'on a découvert à Nismes, et dont il » est à propos que je fasse ici la description, parce » qu'il nous donne la connaissance des divers lieux » *Arécomiques* dont nous n'avions eu jusqu'ici au- » cune forte notion.

« C'est un petit piédestal carré, de marbre blanc, » d'environ huit pouces de haut et cinq pouces de lar- » ge, ayant quatre faces égales ; au-dessus et au mi- » lieu est un petit creux qui a dû servir à pla- » cer quelque statue d'une grandeur proportion- » née ; sur une des faces il y a l'inscription ci- » dessus.

» Ce marbre s'est trouvé, en creusant pour les » fondations d'une maison, dans un champ situé » sur le chemin de Sauve, près de la Fontaine. » Il est maintenant à la Maison-Carrée.

« On ne voit pas bien précisément à quel usage » pouvait avoir été destiné ce monument ; mais » il me paraît que ce devait être un vœu ou une » dédicace que firent en commun les habitans de » ces divers lieux, à quelque divinité particulière, » dont la statue était placée au-dessus de la base.

» Les lieux principaux sont marqués d'un point » et en plus gros caractères, et je crois être dé- » signés comme des forts ; le nom de ces deux » lieux est au génitif, en sous-entendant sans » doute le nom de *Castrum*, comme en effet ils » l'étaient l'un et l'autre ».

PAVÉ MOSAÏQUE
TROUVÉ EN DÉCEMBRE 1825.

Au moment où l'on était occupé à enlever celui que M. *Roux-Carbonnel* a donné pour être placé au Musée dans la Maison-Carrée, un ouvrier chargé de creuser pour les fondations d'une remise située au plan de la Bouquerie, et à dix mètres de la fabrique de M. *Roux*, a trouvé un pavé mosaïque de vingt-trois pieds de long, sur quatorze de large, divisé en quarante cadres d'environ vingt pouces, et remplis de sujets différens : de têtes de Méduse, de tête de femmes, de lions, de chiens, de tigres, de chevaux, de biches, de cerfs, de rosaces et de fleurs. Chaque cadre est formé de plusieurs bandes blanches et noires ; dans une de ces bandes règne un feston en pointe comme à dent de loup ; à l'extrémité du cadre règne une torsade composée de noir, blanc, rouge et jaune, et alternativement bleu ; cette tresse est commune à tous les cadres ; à l'extrémité du pavé, une partie représente une arabesque très-largement exécutée ; elle n'a que neuf pieds de long et dix-huit pouces de large, ce qui nous fait présumer qu'elle encadrait ce superbe pavé, puisque toutes les extrémités sont dégradées.

Ce précieux fragment a été trouvé à deux pieds et demi de profondeur, et a considérablement souffert de l'humidité ; quelques parties avaient dû être endommagées dans des temps antérieurs.

L'ouvrier qui l'a trouvé a été assez mal adroit pour faire une tranchée de douze pieds de long sur vingt-huit pouces de largeur, sans s'apercevoir du meurtre qu'il commettait. A la vérité, il existait sur le pavé une espèce de patine ou pétrification tellement attachée au pavé, qu'il a fallu y passer le grès avec beaucoup de soin pour apercevoir les couleurs.

Aussitôt que ce pavé fut signalé à M. le Directeur du Musée, des ordres furent donnés pour fouiller la place, non seulement afin de le mettre à découvert en totalité, mais encore pour sassurer s'il n'en existait pas d'autres, et on décida qu'il serait placé dans la Maison-Carrée.

INSCRIPTION
QUI SE TROUVE A LA PRÉFECTURE.

D. M.
M. AVRELII. KAREI.
M. AVRELIVS.
CASSIANVS. FIL.
PATRI OPTVMO. ET.
CASSIA. CHARITE.
MARITO. KARISSIMO.
DE. SE. BENE. MERITO.
ET. SIBI. V. P.

Dans la maison *Plantier.*

SENNIA.
HYGIA.
V. S. F.

D. M.
MANATI.
MAENONIS.
MODERATVS.
FRATRI.
PIISSIMO.

D. M.
VALERIAE.
OCTAVIAE.
VALERIA. VERA.
FILIAE.
PIENTISSIMAE.

D. M.
TERENTIAE.
T. FIL.
TITVLLAE.
ANNORVM. XXV.

Les deux inscriptions suivantes sont en gros caractères, la première de cinq pouces, et la deuxième de quatre. Il paraît qu'elles étaient placées au-dessus de la porte de quelque édifice.

C. PINARIO. L FALBO.
AEDIL. COL. EX. TEXTAM.

C. CORNEL. . . .
ET. CORNELI. . . ,

TOMBEAU DE MACRIN,

TRIBUN ROMAIN,

Trouvé près l'Amphithéâtre en juillet 1827 (1).

D·
LICINIAE. L. F.
FLAVILLAE.
FLAMINIC. AVG.

M.
SEX. ADGENNII.
MACRINI. TRIB. LEG. VI.
VICT. IIII VIR. IVR. DIC.
PONTIF. PRAEF. FABR.

TRADUCTIONS.

« Aux Dieux Mânes
» de Licinia, fille *in-*
» *comparable* de Fla-
» villa, Flaminique
» (*prêtresse*) d'Auguste.

« Aux Dieux Mânes
» de Sextius *Adgeninius*
» Macrin, Tribun de la
» légion sixième victo-
» rieuse, quartumvir,
» disant droit, pontife,
» préfet des ouvriers.

Cette traduction est telle qu'elle a été donnée dans le Journal du Gard du 18 juillet 1817, et qui a été expliquée par M. de Laboissière, membre de l'Académie de ce département, qui en a aussi donné la note suivante:

« Sextus *Adgeninius* Macrin n'était pas de la fa-
» mille de l'empereur Macrin, dont le nom était
» *Opilius*. Il était tribun (colonel) de la 6.me lé-
» gion appelée *la victorieuse*. Cette légion, sous An-

(1) Planche des fragmens, fig. 21.

» tonin, était stationnaire à *Eboracum* (Yorck en
» Angleterre), résidence ordinaire des Empereurs.
» Septime Sévère et Constantin Clore y moururent,
» et l'on croit que Constantin y naquit.

» Il était du collége des magistrats appelés *quartumvirs*, parce que leur tribunal était composé
» de quatre juges.

» Il était pontife.

» Il était préfet des ouvriers qui, à la suite
» des armées et dans diverses stations, fabriquaient les armes défensives et offensives, comme
» casques, cuirasses, boucliers, épées, flèches et
» grandes machines de guerre. (Le préfet des
» ouvriers peut être assimilé à nos directeurs et
» généraux du génie) ».

Rendant justice aux talens de l'auteur de cet article qui a expliqué ces inscriptions et qui en a fait l'analyse d'une manière qui ne laisse rien à désirer quant aux titres et emplois, mais qui a été induit à erreur par l'infidélité de la copie desdites inscriptions, nous nous permettons de faire les observations suivantes :

Dans celle de la femme de Macrin l'on a substitué un I à la place de la lettre L qui est placée avant l'F, ce qui a fait dire *incomparabilis* au lieu de *Lucilœ*.

Dans celle de Macrin, l'on a supposé que le mot *Adgenii* était ainsi écrit : ADGEN....NI, ce qui est cause qu'on a lu *Adgendici* ou *Adgenidicum*, ainsi l'on a cru qu'il était natif de *Sens*, *Adgendicum*.

M. de Laboissière a pensé qu'il n'était pas de la famille de l'empereur de ce nom.

Nous pensons au contraire que *Sextus Adgenius Macrin*, est ce même tribun, frère de l'em-

pereur, dont il est parlé dans l'Histoire Romaine; ce qui vient à l'appui de mon assertion, c'est que l'empereur Macrin était d'origine Maure (né à Césarée en Numidie l'an 164), et que les figures représentées sur le monument dont il s'agit prouvent, par la seule inspection, qu'ils sont aussi d'origine mauresque.

Quant au style de sculpture, nous pensons qu'il est du commencement du troisième siècle. (L'empereur Macrin est mort en 218).

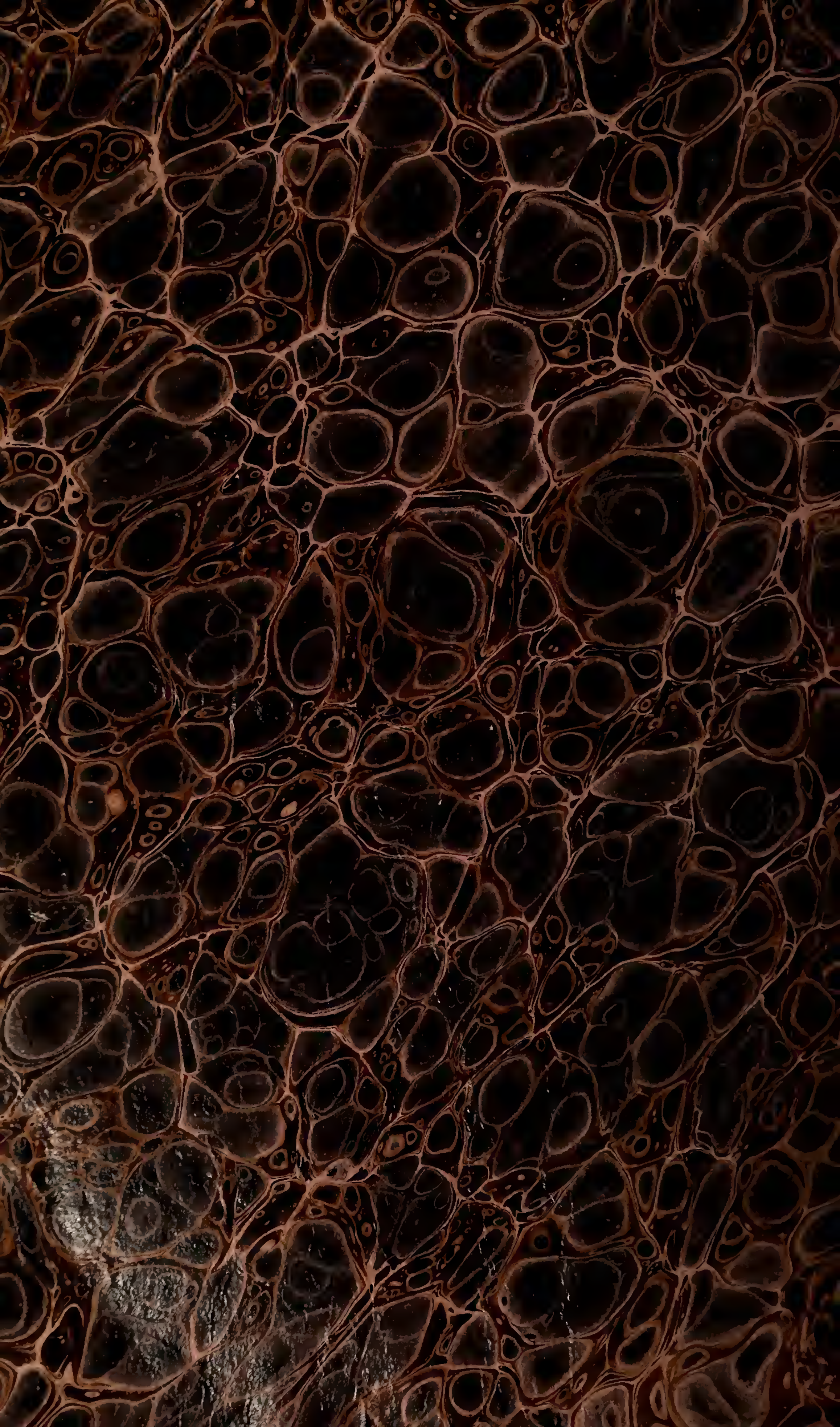
Au palais de justice :

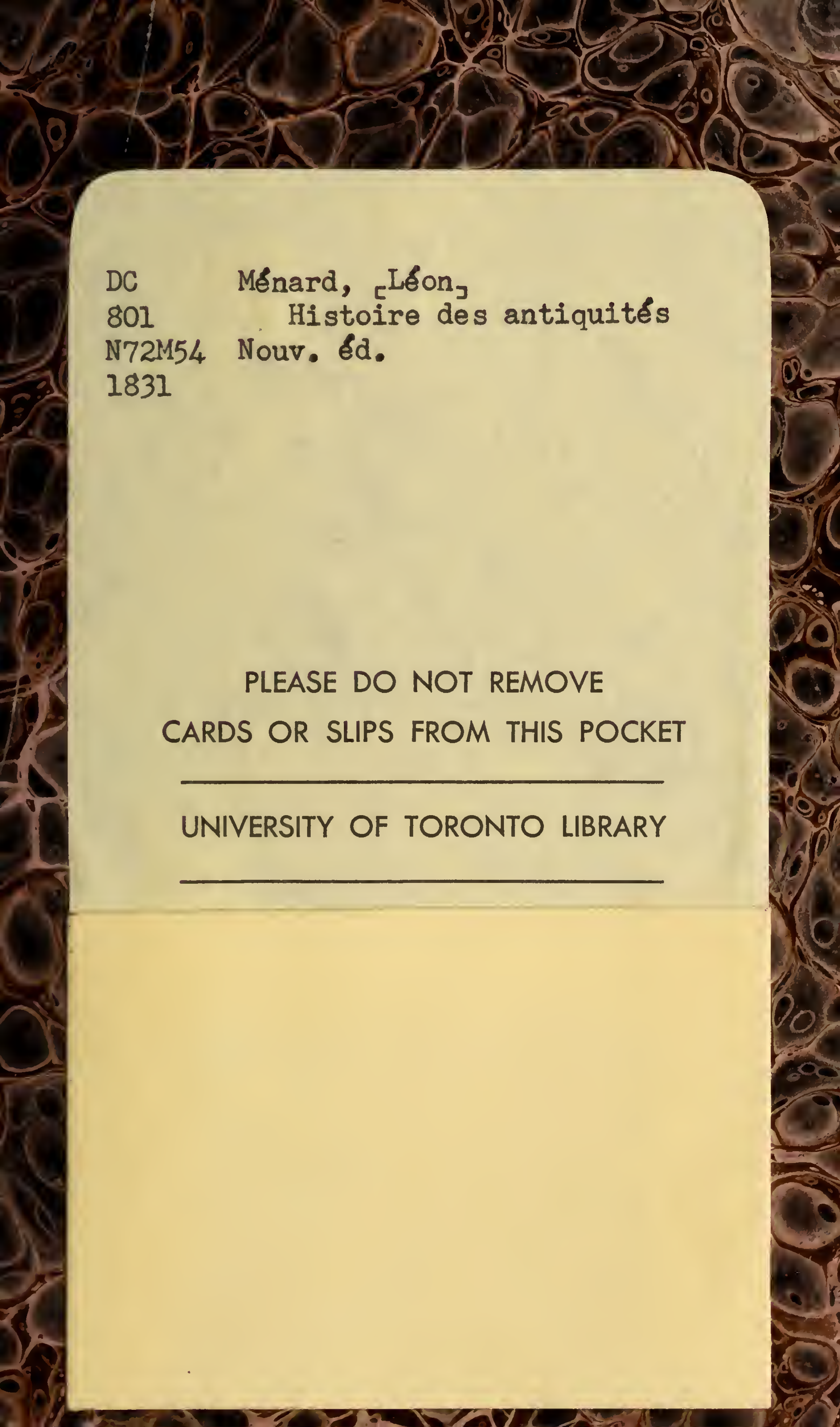
HAVE NAEVI.
SALVOS. SIS. QVISQVIS.
ES.
CN. NAEVIO·
DIADVMENO.
VAENALICIARIO.
GRAECARIO.

Autre trouvée en 1830.

C. AVRELIVS.
PARTENIVS.
ORNAMENTIS. DEC.
HONORATVS. COL. AVG.
NEMAVSI I$_{\overline{\text{IIII}}}$IVIR. AVG.
COL. COPIA. CLAVDIA. LVGVD.
ITEM. NARBONE. MARTIO.
ET. FIR. IVL. SECVNDAR. AVSIONE.
ET. FORO. IVLII. PACATO.
VBIQVE. GRATVITIS. HONORIBVS.

FIN.






UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 07 06 11 12 002 1